DELEGATION DE Monsieur Nicolas FLORIAN

D-2014/655
Suivi pluriannuel des investissements de la Ville. Gestion en AP-CP. Décision. Autorisation

Monsieur Nicolas FLORIAN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Pour améliorer le pilotage des engagements pluri-annuels tout en permettant de ne mobiliser que les seules ressources nécessaires au paiement de l'exercice, différentes opérations d'investissement sont actuellement financées, en application de l'article 2311-3 du CGCT, en autorisation de programme – crédit de paiement.

Pour mémoire, les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables, sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées.

Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

Compte tenu de l'actualisation des budgets des différentes opérations de réhabilitation et de construction relevant des politiques du Développement culturel, du Développement sportif, de l'Attractivité et du rayonnement, du Développement urbain durable, de la Vie démocratique ou de l'Education et de la Petite enfance, les montants des autorisations de programme 2012 et 2013 nécessitent une révision.

L'ajustement des autorisations de programme est rendue nécessaire pour prendre en compte :

- les coûts actualisés des opérations existantes
- l'ajout de nouvelles opérations

Par ailleurs, il est nécessaire d'ajuster les différents crédits de paiement du fait de modifications des calendriers d'exécution d'une part et de ventilations des lignes d'opération d'autre part.

A noter à ce titre que les crédits de paiements non consommés sur une année sont lissées sur les années suivantes.

En conséquence, nous vous proposons d'autoriser l'actualisation des autorisations de programmes suivantes :

- Autorisation de programme 2013 au titre du **Développement culturel**

Libellé de l'opération	**Coût actualisé**
Construction de la Maison des danses – phases étude MO et travaux	4 600 000,00
Relocalisation des archives municipales – phase travaux	18 440 000,00
Rénovation du Muséum d'histoire naturelle – phase travaux	14 000 000,00

L'autorisation de programme proposée au vote s'élève à 37 040 000,00 € et le nouveau calendrier de crédit de paiement associé se présente comme tel :

CP 2013	**CP 2014**	**CP 2015**	**CP 2016**	**CP 2017**
5 721 896,05	**10 565 114,53**	**4 580 000,00**	**7 716 944,22**	**8 456 045,20**

- Autorisation de programme 2013 au titre du **Développement sportif**

Libellé de l'opération	**Coût actualisé**
Requalification complète du Palais des sports – phase travaux	8 588 386,00
Construction du gymnase Ginko – phase études MO et travaux	7 212 000,00
Rénovation du gymnase Virginia – phase travaux	3 915 950,80

L'autorisation de programme globale proposée au vote s'élève à 19 716 336,80 euros.

Le nouveau calendrier de Crédit de paiement associé se présente comme tel :

CP 2013	**CP 2014**	**CP 2015**	**CP 2016**	**CP 2017**
2 979 368,05	**4 896 000,00**	**1 630 479,00**	**4 650 000,00**	**5 560 489,75**

- Autorisation de programme 2013 au titre de l'**Attractivité et du rayonnement** financement de la construction de la Cité des Civilisations du Vin pour un montant d'AP de 77 600 000,00 euros.

Libellé de l'opération	**Coût actualisé**
Construction du CCV –Travaux et aménagements scénographiques	77 600 000,00

Le nouveau calendrier de Crédit de paiement associé se présente comme tel :

CP 2013	**CP 2014**	**CP 2015**	**CP 2016**
2 842 564,48	**23 549 000,00**	**40 000 000,00**	**11 208 435,52**

- Autorisation de programme 2013 au titre du **Développement urbain durable**

Libellé de l'opération	**Coût actualisé**
Place André Meunier – aménagement	4 400 000,00
Parc Pinçon - aménagement	1 256 356,00

L'autorisation de programme proposée au vote s'élève à 5 656 356,00 euros avec l'ajout en son sein de l'opération d'aménagement du Parc Pinçon.

Le nouveau calendrier de crédit de paiement associé se présente comme tel :

CP 2013	**CP 2014**	**CP 2015**	**CP 2016**	**CP 2017**
149 817,37	**1 300 000,00**	**300 000,00**	**2 700 000,00**	**1 206 538,63**

- Autorisation de programme 2013 de **la Vie Démocratique**

Libellé de l'opération	**Coût actualisé**
Réhabilitation de la salle des fêtes du Grand Parc – phase travaux	5 770 000,00
Réaménagement de la structure d'animation Argonne – phase travaux	2 512 345,44
Rénovation de la Halle des Douves – phase travaux	4 878 000,00

L'autorisation de programme proposée au vote s'élève à 13 160 345,44 euros.
Le nouveau calendrier de crédit de paiement associé se présente comme tel :

CP 2013	**CP 2014**	**CP 2015**	**CP 2016**	**CP 2017**
775 826,07	**5 741 339,61**	**1 288 000,00**	**2 000 000,00**	**3 355 179,76**

- Autorisation de programme 2012 au titre du **Patrimoine des écoles**

Libellé de l'opération	**Coût actualisé**
Restructuration de l'école Henri IV	2 104 695,91
Restructuration de l'école Albert Thomas	11 382 042,00
Ecole Balguerie - restructuration tranche 2	402 511,14
Construction du Groupe scolaire Bassins à flots Chartrons	11 200 000,00
Ecole Bernard Adour - restructuration restauration scolaire	220 000,00
Elémentaire Condorcet - restructuration partielle	3 100 000,00
Groupe scolaire Saint Bruno - rénovation	220 000,00
Elémentaire Paul Lapie - Accessibilité, menuiseries, rénovation des sanitaires	1 187 948,79
Maternelle Naujac – création d'un restaurant	615 585,00
Elémentaire Benauge – Rénovation thermique	5 870 000,00
Groupe scolaire Barbey, tranche 2 élémentaire	5 459 000,00

L'autorisation de programme proposée au vote s'élève à 41 761 782,84 euros avec l'ajout en son sein de l'opération de restauration des écoles élémentaires Benauge et Barbey.

Le nouveau calendrier de Crédit de paiement associé se présente comme tel :

CP 2012	**CP 2013**	**CP 2014**	**CP 2015**	**CP 2016**	**CP 2017**
3 471 404,63	**7 484 469,46**	**8 519 710,06**	**6 694 066,64**	**9 420 132,05**	**6 172 000,00**

- Autorisation de programme 2012 au titre du Patrimoine de la Petite enfance

Libellé de l'opération	**Coût actualisé**
Création de la crèche Albert Thomas	2 847 367,71
Reconstruction de la crèche du Grand Parc et création d'un CAL	4 545 000,00
Construction d'une crèche rue Détrois	3 321 270,00
Crèche Gaspard Philippe - restructuration partielle	142 115,94
Crèche Bassins à flots 1 Chartrons	4 500 000,00

L'autorisation de programme proposée au vote s'élève à 15 355 753,65 euros et le nouveau calendrier de crédit de paiement associé se présente comme tel :

CP 2012	**CP 2013**	**CP 2014**	**CP 2015**	**CP 2016**	**CP 2017**
718 751,67	**1 694 616,58**	**4 478 833,49**	**3 700 000,00**	**4 639 147,82**	**124 404,09**

Conformément aux dispositions réglementaires, le suivi de ces autorisations de programme sera retracé dans les documents budgétaires à l'annexe correspondante et toute modification dans leur volume sera soumise au vote de l'Assemblée municipale.

Vu l'article Article R2311-9, et compte tenu de l'intérêt de la gestion AP/CP pour le suivi pluri-annuel des différents programmes de construction, rénovation des équipements des secteurs sus mentionnés, il vous est demandé de bien vouloir voter les mouvements d'AP proposées dans le cadre du Budget 2015.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. FLORIAN. -

Tout est écrit dans la délibération. Je rappelle que chaque année on est en mesure de recaler tant les autorisations de programmes que les crédits de paiement.

Vous retrouverez dans la délibération la plupart des chiffres qui ont pu être commentés avec la présentation du Budget. Essentiellement des recalages sur des estimations, ou des coûts d'objectifs valeur 2012, 2013 qui nécessitent aujourd'hui une révision.

Ça me permet de dire qu'à l'avenir on présentera chaque année un état plus détaillé des programmes prévisionnels des investissements, et aussi on étendra au maximum les AP-CP, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme DELAUNAY

MME DELAUNAY. -

Monsieur le Maire, je veux à l'occasion de cette délibération insister sur deux regrets, le mot est faible.

Premièrement c'est le décalage une fois encore, et le retard pris par la salle des fêtes du Grand Parc. Nous avons parlé à plusieurs reprises dans ce Conseil Municipal de projets culturels et nous constatons une fois encore que le projet culturel emblématique du Grand Parc est laissé pour compte et retardé, alors que cet équipement est attendu depuis maintenant près de 15 ans.

Donc vraiment c'est un regret qui dépasse le raisonnable. Je sais que les habitants du Grand Parc sont très affectés par cette décision.

Dans le même canton mais d'un tout autre ordre, il y a la question du Muséum d'Histoire Naturelle. Il est fermé depuis 5 ans.

La plaisanterie permettrait de dire que les squelettes de dinosaures qui attendent depuis 200 millions d'années peuvent attendre encore 5 ans, mais je suis atterrée de voir que cet équipement qui fait la joie et qui vraiment nourrit les visites et les promenades au Jardin Public va être une fois encore retardé.

Nous illustrons ce qu'a dit tout à l'heure Vincent FELTESSE. Nous payons par le retard des équipements de proximité une politique d'investissement de grandeur dont les Bordelais ne peuvent pas profiter dans l'immédiat.

M. LE MAIRE. -

Je ne reviens pas sur la qualification de ces équipements. On expliquera à nos personnels dans la Cité Municipale qu'ils sont dans un équipement de grandeur. Ça leur fera plaisir.

Je me suis trompé tout à l'heure quand j'ai parlé du décalage des travaux du Muséum d'Histoire Naturelle. Ils démarreront bien en 2015, contrairement à ce que j'ai dit.

Simplement nous avons un petit problème, et peut-être que grâce à vos bonnes relations vous pourrez nous permettre d'avancer, nous avons beaucoup de difficultés avec l'Architecte des Monuments de France, beaucoup, qui ne veut rien changer à rien. Il ne faut pas toucher à la façade en aucune manière. On travaille sur ce projet depuis des mois et des mois pour essayer de le rendre acceptable…

Voilà ce qui peut expliquer quelques retards, mais les crédits seront bien affectés en 2015, contrairement à ce que j'avais indiqué.

Sur la salle des fêtes du Grand Parc c'est un décalage de quelques mois qui ne porte pas atteinte au projet tel qu'il a été conçu avec les habitants.

Mme CAZALET

MME CAZALET. -

Monsieur le Maire, c'est pour confirmer ce que vous venez de préciser à Mme DELAUNAY et lui dire que je suis très étonnée de sa contribution concernant les habitants du quartier du Grand Parc. Nous avons présenté le projet aux habitants avec la phase opérationnelle il y a maintenant à peine une dizaine de jours. Ils ont donc été totalement informés du fait que nous n'étions pas totalement prêts sur cette salle. Ce n'est pas simplement qu'une question budgétaire.

Comme vous venez de le signaler, Madame, c'est pour nous un lieu emblématique et nous tenons à ce que sa gouvernance se passe dans les meilleures conditions et dans le plus grand respect de l'attente de chacun.

Donc nous avons encore besoin de travailler. Je parle sous le contrôle de mon ami Fabien ROBERT qui vous en dira certainement plus long.

Nous avons des réunions de travail qui sont prévues sur toute l'année. Il y aura également certainement une assistance à maîtrise d'ouvrage sur l'équipement en lui-même de la salle de façon à ce que nous commettions le moins d'erreurs possibles, pour ne pas dire aucune erreur.

C'est un bâtiment auquel nous tenons certainement autant que vous et pour lequel nous prenons toutes les précautions nécessaires.

M. LE MAIRE. -

M. ROBERT

M. ROBERT. -

Très brièvement. Il est toujours un peu difficile de s'entendre donner des leçons de gestion par ceux qui précisément baissent nos dotations.

La salle des fêtes du Grand Parc nécessite de travailler sur son mode de gestion pour que ce soit une salle qui soit à la fois une salle d'intérêt municipal, voire d'intérêt métropolitain car elle pourra accueillir de grands spectacles, autant qu'un lieu de vie de quartier. Donc nous avons un travail à faire tout au long de l'année.

Nous espérons pouvoir lancer les marchés en fin d'année pour vraiment démarrer les travaux et avoir les premiers paiements au cours de l'année 2016. C'est donc bien un décalage de quelques mois. Il n'y a pas lieu d'être inquiet.

M. LE MAIRE. -

Je ne veux pas polémiquer, mais nous avons eu tellement de polémiques au sujet de la piscine du Grand Parc qui est aujourd'hui appréciée par tout le monde, qui est un beau succès, je pense que ce sera la même chose pour la salle des fêtes du Grand Parc.

Par ailleurs je note que la Cité des Civilisations du Vin est un équipement de prestige et que le Muséum d'Histoire Naturelle est un équipement de proximité. Je ne vois pas très bien la nuance, mais enfin c'est ainsi.

Qui s'oppose à cette gestion en AP-CP ?

Pas d'abstentions non plus ?

Merci.

D-2014/656
Acquisition en l'état futur d'achèvement de deux appartements 32 sente des Mariniers à usage de maison d'assistantes maternelles. Décision. Autorisation.

Monsieur Nicolas FLORIAN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique de diversification des modes d'accueil de la petite enfance, la Ville de Bordeaux a la volonté de favoriser au sein du PAE des Bassins à Flots la création de maisons d'assistantes maternelles (MAM). Les assistantes maternelles, uni(es) en association, peuvent exercer leur métier en dehors de leur domicile, après avoir obtenu l'agrément auprès du Conseil Général.

Pour l'accompagner dans ce projet, la SCI « Bordeaux Lucien Faure », filiale de la société Nexity Promotion Aquitaine a proposé à la Ville d'acquérir au sein de son programme de construction de logements de l'ilot C5, LF3, volume 6, deux appartements pouvant communiquer entre eux, situés au premier étage de la résidence BDX 360, 32 sente des Mariniers pouvant convenir à cet usage.

Il s'agit de deux appartements de type 3 d'une surface utile totale de 124,49 m² et 17,60 m² de loggias formant les lots 50 et 55 au sein de la copropriété ayant pour assise cadastrale les parcelles RX 37-120-122-131. Cet ensemble permettra à l'association de 3 ou 4 assistantes maternelles de proposer 12 places d'accueil de jeunes enfants.

Cette acquisition en l'état futur d'achèvement sera réalisée moyennant un prix de 339 184,75€ HT soit 407 021,70 € TTC au vu de l'évaluation de France Domaine en date du 21 août 2014.

Cette somme sera payable par pactes au fur et à mesure de l'avancement des travaux de la manière suivante pour une livraison de l'immeuble prévue pour la fin du 3ème trimestre 2016.

- 20 % à la signature de l'acte
- 20 % à l'achèvement des fondations
- 10 % à la mise hors d'eau
- 20 % à la mise hors d'air
- 20 % à l'achèvement des travaux d'équipement, de plomberie, de menuiserie et de chauffage
- 5 % à la livraison de l'immeuble
- 5 % à la constatation de l'absence de réserve

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

Décider :
- l'acquisition à la SCI « Bordeaux Lucien Faure » des lots de copropriété 50 et 55 situés au sein de la Résidence BDX 360, 32 sente des Mariniers et ayant pour assise cadastrale les parcelles RX37-120-122-131 moyennant un prix de 339 184,75 € HT soit 407 021,70 € TTC, payables par pactes.

- l'ouverture des crédits nécessaires aux différents exercices budgétaires concernés

Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition en VEFA et tous documents afférents à cette opération.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

ABSTENTION DU GROUPE ECOLOGISTE

M. FLORIAN. -

Il s'agit de l'acquisition en l'état futur d'achèvement de deux appartements pour l'installation de maison d'assistantes maternelles. C'est aux Bassin à Flot.

Il est proposé que la Ville achète deux logements en VEFA auprès de la SCI Bordeaux-Lucien Faure, qui est une filiale de la société Nexity, pour un total de 400.000 euros TTC pour y installer des assistantes maternelles.

M. LE MAIRE. -

J'ai demandé de façon plus générale à notre Direction Générale de l'Aménagement de prévoir dans le cadre des nouvelles opérations, en liaison avec la CUB, bien entendu, la réservation le plus souvent possible d'espaces destinés à des maisons d'assistantes maternelles parce que c'est un mode de garde des petits enfants qui est très apprécié, notamment au titre de la proximité.

Mme JAMET

MME JAMET. –

Monsieur le Maire, chers collègues, si nous ne sommes pas opposés à la diversification des modes d'accueil de la petite enfance nous aurions souhaité avoir plus d'informations et donc plus d'éléments sur le futur règlement d'intervention de ces MAM.

C'est pourquoi nous allons nous abstenir sur cette délibération en attendant d'avoir les règlements d'intervention des maisons d'assistantes maternelles.

M. LE MAIRE. -

Mme COLLET

MME COLLET. -

Pour l'instant la charte n'est pas encore établie dans la mesure où c'est un contrat entre des assistantes maternelles indépendantes et des parents indépendants eux aussi.

La ville soutient politiquement et soutient par tous ses moyens ces projets, en particulier celui que vous venez de citer, Monsieur le Maire, à savoir réserver des appartements dans des projets immobiliers.

Mais nous n'avons absolument pas à intervenir réglementairement sur ce type de projets.

M. LE MAIRE. -

Abstention du groupe des Verts.

Abstention du groupe socialiste aussi ?

Merci.

Avenue Lucien Faure
33300 Bordeaux

BDX 360

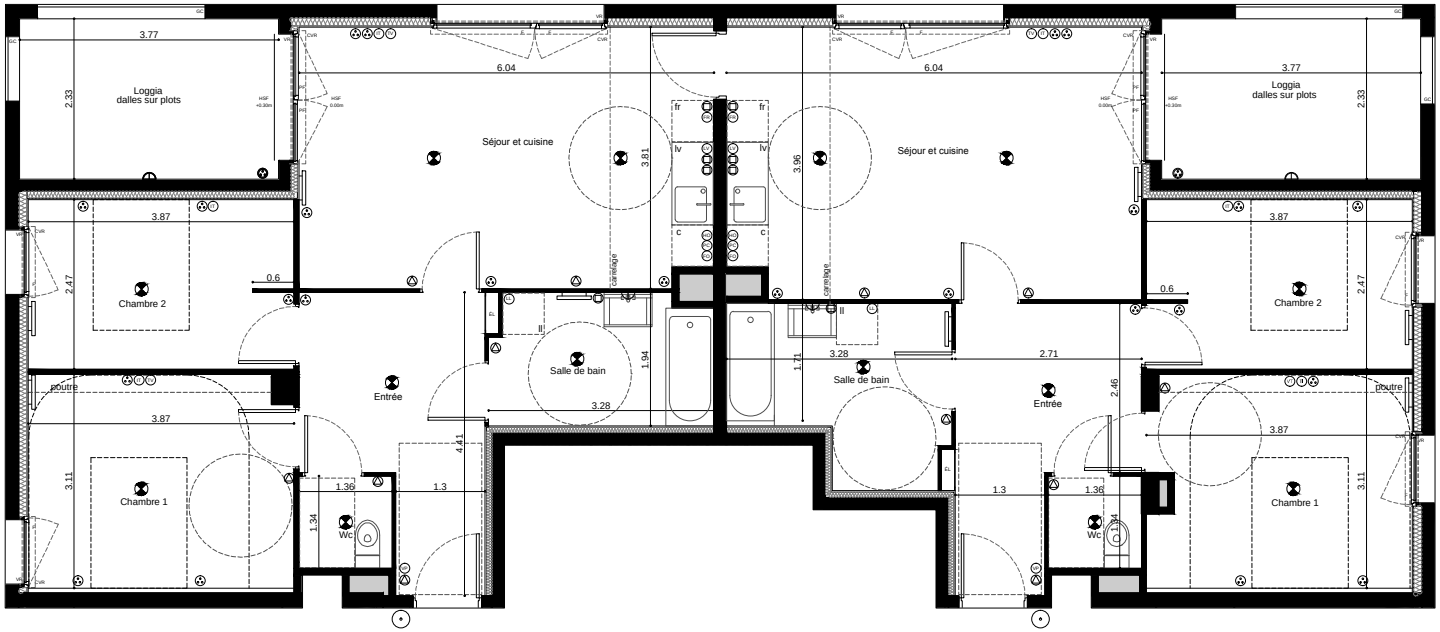

Avenue Lucien Faure

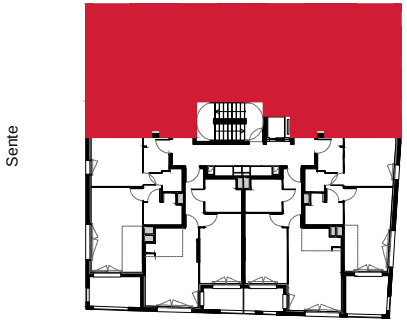

R+1	3 pièces	2101 et 2106

2101:	**Entrée**	**9.42m²**
	Séjour et cuisine	**22.78m²**
	Chambre 1	**11.88m²**
	Chambre 2	**9.51m²**
	Salle de bain	**6.09m²**
	WC	**1.82m²**
	SURFACE HABITABLE TOTALE	**61.50m²**
	Loggia	**8.80m²**
2106:	**Entrée**	**8.99m²**
	Séjour et cuisine	**23.64m²**
	Chambre 1	**11.68m²**
	Chambre 2	**9.51m²**
	Salle de bain	**7.35m²**
	WC	**1.82m²**
	SURFACE HABITABLE TOTALE	**62.99m²**
	Loggia	**8.80m²**

LEGENDE

- Point lumineux
- Point lumineux en applique
- Point lumineux étanche en applique
- Prise 16A+T à 36cm
- Prise 16A+T à 36cm étanche
- Prise 16A+T à 1m06
- Prise 16A+T à 1m37
- HO Prise hotte à 1m66
- PC Sortie plaque 32A+T à 70cm
- FO Prise four à 70cm
- FR Prise réfrigérateur à 70cm
- LV Prise lave-vaisselle à 70cm
- LL Prise lave-linge à 1m20
- IT Prise internet téléphone
- TV Prise téléviseur
- VP Vidéophone
- Sonnerie
- F Fenêtre et allège fixe vitrée
- PF Porte fenêtre
- CF Fenêtre châssis fixe
- VR Volet roulant extérieur
- CVR Coffre volet roulant
- ÉL Tableau électrique
- FP Faux-plafond
- HSF Hauteur sol fini
- GC Garde-corps
- Radiateur
- RP Robinet de puissage

Document non contractuel. Les emplacements des convecteurs sont des emplacements souhaités, leur quantité sera déterminée par l'étude de puissance. Les cotes et les surfaces, ainsi que l'emplacement des gaines et soffites, sont mentionnés à titre indicatif. ils sont susceptibles de variations en fonction des impératifs techniques ou administratifs. Les logements ne peuvent faire l'objet de modifications qui auraient pour conséquence de les rendre non conformes à la réglementation sur l'accessibilité aux personnes handicapées.

D-2014/657
Tableaux des effectifs de la ville de Bordeaux. Mise à jour au 31/12/2014. Décision. Autorisation.

Monsieur Nicolas FLORIAN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D2013/759 du 16 décembre 2013, le Conseil Municipal a adopté le tableau des effectifs des agents titulaires et non titulaires de la Ville de Bordeaux au 31 décembre 2013, en application des articles L 2121 – 29 du Code Général des Collectivités Territoriales et 34 de la Loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée. Ces dispositions prévoient que les emplois des collectivités sont créés par l'organe délibérant, dans la limite des crédits disponibles au budget.

Compte tenu des différents mouvements de personnel intervenus depuis le 31 décembre 2013 et à venir, il convient aujourd'hui d'effectuer une nouvelle mise à jour.

A cet effet vous trouverez ci-joint l'état des effectifs :

Il se présente sous la forme de 5 documents distincts qui sont le reflet de l'effectif de la Ville au 31 décembre de l'année en cours :

- un tableau récapitulatif des emplois fonctionnels, soit 9 postes (annexe 1),
- un tableau récapitulatif des postes occupés par des agents titulaires et stagiaires, par filière et cadre d'emplois, soit 4107 agents (annexe 2),
- un tableau de la répartition des effectifs titulaires et stagiaires pourvus par grade (annexe 3),
- un tableau des postes occupés par des agents non titulaires (annexe 4) sur un emploi permanent soit 232 agents,
- un tableau des emplois relevant de dispositifs statutaires particuliers (annexe 4-2).

Dans sa partie prévisionnelle (effectif budgétaire), l'annexe 2 prend en compte entre autres, les anticipations au titre :

- des recrutements prévus jusqu'au mois de janvier 2015,
- des réajustements de cadres d'emplois et des marges nécessaires par rapport aux mouvements de personnel ;
- des possibilités de réintégrations d'agents municipaux (après détachement, disponibilités, congés parentaux)

En fonction des nécessités de réajustement et de besoins nouveaux qui se feraient jour en cours d'année, des modifications seront effectuées par délibération.

Soit un effectif global de 4348 agents occupant un emploi permanent complété par le tableau des effectifs des emplois relevant des autres dispositions statutaires.

L'autorisation du Conseil Municipal ayant été requise, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

✓ adopter les conclusions et mesures qui précèdent,
✓ accepter la création des postes précités et autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats de recrutement si ces postes étaient pourvus par des agents non titulaires,

✓ autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants correspondant aux revalorisations de salaire,

✓ autoriser Monsieur le Maire à imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget (chapitre globalisé 012).

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE ECOLOGISTE

M. FLORIAN. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, c'est donc une mise à jour à N-1. Il manque quelques jours pour 2014.

Je rappelle que par délibération du 16 décembre 2013 le Conseil Municipal a adopté le tableau des effectifs des agents titulaires et non titulaires. En cours d'année il y a des variations. Donc il s'agit de mettre à jour ce tableau arrêté au 31 décembre 2014.

J'en profite pour rappeler que ce document est passé en CTP le 18 novembre et qu'il a été adopté à la majorité.

M. LE MAIRE. -

Mme JAMET

MME JAMET. –

Juste un petit mot pour mentionner qu'une fois de plus dans ce tableau d'effectifs on constate que l'effectif des assistantes maternelles municipales diminue de 131 à 123 postes pourvus, soit moins 8 postes entre 2013 et 2014.

Pourtant 160 postes sont inscrits budgétairement. Donc la Ville a les moyens de faire un effort sur l'augmentation des places en service d'accueil familial, ce qu'on appelait auparavant les crèches familiales, c'est-à-dire des assistantes maternelles employées par la ville avec les matériels mis à disposition par la municipalité, en plus des autres modes de garde.

Donc nous nous abstiendrons aussi sur cette délibération.

M. LE MAIRE. -

M. FLORIAN

M. FLORIAN. -

Je n'ouvrirai pas le débat de savoir s'il y en a assez ou pas assez. Simplement ce n'est pas parce que le poste est ouvert budgétairement qu'on a les moyens de faire la dépense.

M. LE MAIRE. -

Abstention du groupe des Verts.

Pas de votes contre ?

Pas d'autres abstentions ?

ANNEXE 1 - EMPLOIS FONCTIONNELS AU 31/12/2014

	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Statut
DIRECTEUR GENERAL	A	1	1	Article 47 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	A	1	1	Article 47 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	A	1	1	Article 47 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	A	1	1	Article 47 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	A	1	1	Article 47 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES TECHNIQUES	A	1	1	Article 47 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	A	1	1	Article 53 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	A	1	1	Article 53 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	A	1	1	Article 53 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée
TOTAL POSTES		**9**	**9**	

ANNEXE 2 - ETAT DU PERSONNEL TITULAIRES AU 31/12/2014

FILIERE ADMINISTRATIVE

CADRE D'EMPLOI	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont temps non complet
ADMINISTRATEURS TERRITORIAUX	A	10	10	
ATTACHES TERRITORIAUX	A	157	142	
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	144	139	
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	C	533	504	1
Total filière Administrative		**844**	**795**	**1**

FILIERE ANIMATION

CADRE D'EMPLOI	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont temps non complet
ANIMATEURS TERRITORIAUX	B	3	3	
ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	C	20	20	
Total filière Animation		**23**	**23**	**0**

FILIERE CULTURELLE

CADRE D'EMPLOI	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont temps non complet
DIRECTEURS D'ETABLISSEMENTS TERRITORIAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	A	3	3	
CONSERVATEURS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE	A	15	15	
CONSERVATEURS TERRITORIAUX DE BIBLIOTHEQUES	A	6	6	
ATTACHES TERRITORIAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	A	17	16	
BIBLIOTHECAIRES TERRITORIAUX	A	14	13	
PROFESSEURS TERRITORIAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	A	71	70	29
CONSERVATEURS D'ETAT	A	4	4	
ASSISTANTS TERRITORIAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES	B	94	91	
ASSISTANTS TERRITORIAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	46	46	18
ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE	C	154	153	
Total filière Culturelle		**424**	**417**	**47**

FILIERE SOCIALE

CADRE D'EMPLOI	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont temps non complet
ASSISTANTS TERRITORIAUX SOCIO-EDUCATIFS	B	7	4	2
EDUCATEURS TERRITORIAUX DE JEUNES ENFANTS	B	39	39	
AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX	C	6	6	
AGENTS TERRITORIAUX SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES	C	166	166	
Total filière Sociale		**218**	**215**	**2**

FILIERE MEDICO-SOCIALE

ANNEXE 2 - ETAT DU PERSONNEL TITULAIRES AU 31/12/2014

CADRE D'EMPLOI	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont temps non complet
MEDECINS TERRITORIAUX	A	6	6	
PUERICULTRICES CADRES TERRITORIAUX DE SANTE	A	14	14	
CADRES TERRITORIAUX DE SANTE, INFIRMIERS ET TECHNICIENS PARAMEDICAUX	A	2	2	
INFIRMIERS TERRITORIAUX EN SOINS GENERAUX	A	6	6	
PSYCHOLOGUES TERRITORIAUX	A	8	7	1
PUERICULTRICES TERRITORIALES	A	20	19	
TECHNICIENS PARAMEDICAUX TERRITORIAUX	B	7	7	
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE TERRITORIAUX	C	156	155	
Total filière Médico-Sociale		**219**	**216**	**1**

FILIERE SPORTIVE

CADRE D'EMPLOI	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont temps non complet
CONSEILLERS TERRITORIAUX DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	A	4	4	
EDUCATEURS TERRITORIAUX DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	B	32	32	
OPERATEURS TERRITORIAUX DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	C	7	7	
Total filière Sportive		**43**	**43**	**0**

FILIERE POLICE MUNICIPALE

CADRE D'EMPLOI	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont temps non complet
DIRECTEUR DE POLICE MUNICIPALE	A	1	0	
CHEFS DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	B	8	8	
AGENTS DE POLICE MUNICIPALE	C	102	102	
Total filière Police Municipale		**111**	**110**	**0**

FILIERE TECHNIQUE

CADRE D'EMPLOI	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont temps non complet
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	102	99	
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	135	130	
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	C	255	249	
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	1842	1810	142
Total filière Technique		**2334**	**2288**	**142**

TOTAL GENERAL		**4216**	**4107**	**193**

ANNEXE 3 – EFFECTIF TITULAIRE POURVU PAR GRADES AU 31/12/2014

Filière	Cadre	Grade	Total
Administrative	Administrateurs territoriaux	Administrateur territorial	7
		Administrateur territorial hors classe	3
	Total Administrateurs territoriaux		**10**
	Attachés territoriaux	Attaché territorial	87
		Attaché territorial principal	39
		Directeur territorial	16
	Total Attachés territoriaux		**142**
	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur	68
		Rédacteur principal de 2e classe	29
		Rédacteur principal de 1ère classe	42
	Total Rédacteurs territoriaux		**139**
	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif territorial de 2ème classe	238
		Adjoint administratif territorial de 1ère classe	139
		Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	83
		Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	44
	Total Adjoints administratifs territoriaux		**504**
Total Administrative			**795**
Animation	Animateurs territoriaux	Animateur	3
	Total Animateurs territoriaux		**3**
	Adjoints territoriaux d'animation	Adjoint territorial d'animation de 1ère classe	7
		Adjoint territorial d'animation de 2ème classe	12
		Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	1
	Total Adjoints territoriaux d'animation		**20**
Total Animation			**23**

ANNEXE 3 – EFFECTIF TITULAIRE POURVU PAR GRADES AU 31/12/2014

Filière	Cadre	Grade	Total
Culturelle	Conservateurs territoriaux du patrimoine	Conservateur territorial du patrimoine	9
		Conservateur territorial du patrimoine en chef	6
	Total Conservateurs territoriaux du patrimoine		**15**
	Conservateurs territoriaux de bibliothèques	Conservateur territorial de bibliothèque	5
		Conservateur territorial de bibliothèque en chef	1
	Total Conservateurs territoriaux de bibliothèques		**6**
	Conservateurs d'Etat	Conservateur d'Etat	3
		Conservateur d'Etat hors classe	1
	Total Conservateurs d'Etat		**4**
	Attachés territoriaux de conservation du patrimoine	Attaché territorial de conservation du patrimoine	16
	Total Attachés territoriaux de conservation du patrimoine		**16**
	Bibliothécaires territoriaux	Bibliothécaire territorial	13
	Total Bibliothécaires territoriaux		**13**
	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation	20
		Assistant de conservation principal de 2e classe	38
		Assistant de conservation principal de 1ère classe	33
	Total Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques		**91**
	Adjoints territoriaux du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine de 2ème classe	77
		Adjoint territorial du patrimoine de 1ère classe	48
		Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	5
		Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	23
	Total Adjoints territoriaux du patrimoine		**153**
	Directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique	Directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique de 2ème catégorie	2
		Directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique de 1ère catégorie	1
	Total Directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique		**3**
	Professeurs territoriaux d'enseignement artistique	Professeur territorial d'enseignement artistique de classe normale	35
		Professeur territorial d'enseignement artistique hors classe	35
	Total Professeurs territoriaux d'enseignement artistique		**70**
	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique	2
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2e classe	14
		Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	30
	Total Assistants territoriaux d'enseignement artistique		**46**
Total Culturelle			**417**

ANNEXE 3 – EFFECTIF TITULAIRE POURVU PAR GRADES AU 31/12/2014

Filière	Cadre	Grade	Total
Médico-sociale	Médecins territoriaux	Médecin territorial de 1ère classe	3
		Médecin territorial de 2ème classe	1
		Médecin territorial hors classe	2
	Total Médecins territoriaux		**6**
	Psychologues territoriaux	Psychologue territorial de classe normale	4
		Psychologue territorial hors classe	3
	Total Psychologues territoriaux		**7**
	Cadres territoriaux de santé infirmiers et techniciens paramédicaux	Cadre territorial de Santé	2
	Total Cadres territoriaux de santé infirmiers et techniciens paramédicaux		**2**
	Puéricultrices cadres territoriaux de santé	Puéricultrice cadre territorial de santé	12
		Puéricultrice cadre territorial supérieur de santé	2
	Total Puéricultrices cadres territoriaux de santé		**14**
	Puéricultrices territoriales	Puéricultrice territoriale de classe normale	7
		Puéricultrice classe supérieure	12
	Total Puéricultrices territoriales		**19**
	Infirmiers territoriaux en soins généraux	Infirmiers territoriaux en soins généraux classe normale	4
		Infirmiers territoriaux en soins généraux hors classe	2
	Total Infirmiers territoriaux en soins généraux		**6**
	Techniciens paramédicaux territoriaux	Technicien paramédical territorial de classe normale	2
		Technicien paramédical territorial de classe supérieure	5
	Total Techniciens paramédicaux territoriaux		**7**
	Auxiliaires de puériculture territoriaux	Auxiliaire de puériculture territorial de 1ère classe	73
		Auxiliaire de puériculture territorial principal de 2ème classe	73
		Auxiliaire de puériculture territorial principal de 1ère classe	9
	Total Auxiliaires de puériculture territoriaux		**155**
Total Médico-sociale			**209**
Police municipale	Chefs de Service de Police Municipale	Chef de service de police municipale	5
		Chef de service de police municipal principal de 1ère classe	1
		Chef de service de police municipal principal de 2ème classe	2
	Total Chefs de Service de Police Municipale		**8**
	Agents de Police Municipale	Gardien de Police Municipale	22
		Brigadier de Police	12
		Brigadier-chef Principal	63
		Chef de Police Municipale	5
	Total Agents de Police Municipale		**102**
Total Police municipale			**110**

ANNEXE 3 – EFFECTIF TITULAIRE POURVU PAR GRADES AU 31/12/2014

Filière	Cadre	Grade	Total
Sociale	Educateurs territoriaux de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	27
		Educateur principal de jeunes enfants	12
	Total Educateurs territoriaux de jeunes enfants		**39**
	Assistants territoriaux socio-éducatifs	Assistant socio-éducatif principal	2
		Assistant socio-éducatif	2
	Total Assistants territoriaux socio-éducatifs		**4**
	Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles	Agent territorial Spécialisé Ecoles Maternelles 1ère Classe	75
		Agent territorial Spécialisé Principal Maternelle 2ème Classe	82
		Agent territorial Spécialisé Principal Maternelle 1ère Classe	9
	Total Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles		**166**
	Agents Sociaux Territoriaux	Agent Social 1ère Classe Territorial	5
		Agent Social Principal 2ème Classe Territorial	1
	Total Agents Sociaux Territoriaux		**6**
Total Sociale			**215**
Sportive	Conseillers territoriaux des activités physiques et sportives	Conseiller territorial des activités physiques et sportives	4
	Total Conseillers territoriaux des activités physiques et sportives		**4**
	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des activités physiques et sportives	7
		Educateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2ème classe	10
		Educateur territorial des activités physiques et sportives principal de 1ère classe	15
	Total Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives		**32**
	Opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Opérateur territorial des activités physiques et sportives	2
		Opérateur territorial des activités physiques et sportives principal	3
		Opérateur territorial des activités physiques et sportives qualifié	2
	Total Opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives		**7**
Total Sportive			**43**

ANNEXE 3 – EFFECTIF TITULAIRE POURVU PAR GRADES AU 31/12/2014

Filière	Cadre	Grade	Total
Technique	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur territorial	38
		Ingénieur territorial principal	47
		Ingénieur territorial en chef de classe normale	9
		Ingénieur territorial en chef de classe exceptionnelle	5
	Total Ingénieurs territoriaux		**99**
	Techniciens territoriaux	Technicien	24
		Technicien principal de 2ème classe	51
		Technicien principal de 1ère classe	55
	Total Techniciens territoriaux		**130**
	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise territorial	142
		Agent de maîtrise territorial principal	107
	Total Agents de maîtrise territoriaux		**249**
	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique territorial de 2ème classe	1067
		Adjoint technique territorial de 1ère classe	341
		Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	257
		Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	145
	Total Adjoints techniques territoriaux		**1810**
Total Technique			**2288**
Total général			**4107**

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Personnel groupes Elus	CABINET DU MAIRE	CONSEIL MUNICIPAL	1		Licence ou autres titres ou diplômes classés au moins au niveau II et/ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	2756,53	
Personnel groupes Elus	CABINET DU MAIRE	CONSEIL MUNICIPAL	1		Licence ou autres titres ou diplômes classés au moins au niveau II et/ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	2624,01	31/03/2017
Personnel groupes Elus	CABINET DU MAIRE	CONSEIL MUNICIPAL	1		Licence ou autres titres ou diplômes classés au moins au niveau II et/ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	2624,01	30/04/2017
Personnel groupes Elus	CABINET DU MAIRE	CONSEIL MUNICIPAL	1		Licence ou autres titres ou diplômes classés au moins au niveau II et/ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	2624,01	30/04/2017

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Personnel groupes Elus	CABINET DU MAIRE	CONSEIL MUNICIPAL	1		Licence ou autres titres ou diplômes classés au moins au niveau II et/ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	2624,01	13/05/2017
Photographe	CABINET DU MAIRE	DIRECTION CABINET DU MAIRE	1		BAC + 2 et ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	3102,44	
Attaché de presse	CABINET DU MAIRE	DIRECTION CABINET DU MAIRE	1		BAC + 3 et ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	3896,59	
Attaché de presse	CABINET DU MAIRE	DIRECTION CABINET DU MAIRE	1		BAC + 3 et ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	4150,38	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Chargé de mission	CABINET DU MAIRE	DIRECTION CABINET DU MAIRE	1		BAC + 4 et ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	4217,58	
Directeur de cabinet	CABINET DU MAIRE	DIRECTION CABINET DU MAIRE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	8225,98	28/02/2015
Collaborateur de cabinet	CABINET DU MAIRE	DIRECTION CABINET DU MAIRE	1		Licence ou autres titres ou diplômes classés au moins au niveau II et/ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	4274,96	31/03/2020
Collaborateur de cabinet	CABINET DU MAIRE	DIRECTION CABINET DU MAIRE	1		Licence ou autres titres ou diplômes classés au moins au niveau II et/ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	3887,22	31/03/2020

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Graphiste	CABINET DU MAIRE	DIRECTION DE LA COMMUNICATION	1		BAC + 3 et ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	3827,59	
Chargé de mission presse	CABINET DU MAIRE	DIRECTION DE LA COMMUNICATION	1		BAC + 3 et ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	4346,00	
Responsable e com	CABINET DU MAIRE	DIRECTION DE LA COMMUNICATION	1		BAC + 3 et ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	4713,30	
Chargé de mission culture	CABINET DU MAIRE	DIRECTION DE LA COMMUNICATION	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3822,96	01/01/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Responsable marketing direct et communication digitale	CABINET DU MAIRE	DIRECTION DE LA COMMUNICATION	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3860,26	27/05/2015
Responsable contenu web	CABINET DU MAIRE	DIRECTION DE LA COMMUNICATION	1		Formation journalistique ou généraliste et/ou experience profesionnelle dans un emploi similaire	3896,59	
Chargé de communication	CABINET DU MAIRE	DIRECTION DE LA COMMUNICATION	1		Master professionnel communication publique et politique et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3116,20	
Directeur	CABINET DU MAIRE	DIRECTION DE LA COMMUNICATION	1		Master professionnel communication publique et politique et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	5245,97	03/10/2016

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Chargé de communication	CABINET DU MAIRE	DIRECTION DE LA COMMUNICATION	1		Master professionnel communication publique et politique et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	4076,21	08/10/2015
Directeur général adjoint	CABINET DU MAIRE	RELATIONS INTERNATIONALES	1		BAC + 3 et ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	4022,12	
Chargé de dossier	CABINET DU MAIRE	RELATIONS INTERNATIONALES	1		Maitrise de langues étrangères appliquées à la communication	3016,78	23/03/2017
Chargé de mission agenda 21	DELEGATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3629,91	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Responsable de la maison écocitoyenne	DELEGATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	4533,64	
Directeur de la coopération territoriale et européenne	DIRECTION GENERALE	DIRECTION DE LA COOPERATION TERR.ET EURO	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	5245,97	
Médecin de médecine professionnelle et préventive	DIRECTION GENERALE	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	1		Diplôme de medecine générale C.E.S medecine du travail	6580,63	16/05/2016
Médecin statutaire (temps non complet)	DIRECTION GENERALE	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	1		Diplôme de medecine générale C.E.S medecine du travail	3290,31	31/05/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Responsable de la communication interne	DIRECTION GENERALE	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	1		Master professionnel communication publique et politique et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	5000,57	
Responsable du service recrutement	DIRECTION GENERALE	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	1		Master sciences de gestion et management et experience professionnelle dans un emploi similaire	3163,31	14/06/2015
Chargé de mission commerce et artisanat	DIRECTION GENERALE	DIRECTION DU DEV.ECO/L'EMPLOI/DE L'ENS	1		Doctorat sciences politiques et DEA administration des collectivites locales	4002,59	19/04/2015
Chef de projet économie créative	DIRECTION GENERALE	DIRECTION DU DEV.ECO/L'EMPLOI/DE L'ENS	1		Maitrise ou BAC+4 et expérience professionnelle dans un emploi similaire	3680,34	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Chargé de mission développement des entreprises	DIRECTION GENERALE	DIRECTION DU DEV.ECO/L'EMPLOI/DE L'ENS	1		Master specialisé en en management des organisations publiques et maitrise en management	4076,21	31/08/2015
Directeur du développement économique, emploi et enseignement supérieur	DIRECTION GENERALE	DIRECTION DU DEV.ECO/L'EMPLOI/DE L'ENS	1		Master specialisé en en management des organisations publiques et maitrise en management	5245,97	01/01/2015
Chef de projet nouveau stade	DIRECTION GENERALE	SECRETARIAT GENERAL	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	3996,61	30/06/2015
Médiateur municipal	DIRECTION GENERALE	SECRETARIAT GENERAL	1		Compétence avérée et parfaite connaissance de la ville	1349,91	03/04/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Chargé de mission	DIRECTION GENERALE	SECRETARIAT GENERAL	1		Maitrise ou BAC+4 et expérience professionnelle dans un emploi similaire	5152,72	
Agent de surveillance de la voie publique	DIRECTION GENERALE DE LA VIE URBAINE ET PROXIMITE	DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE	1		Titulaire d'un titre de niveau V et/ou expérience professionnelle dans le domaine policier et/ou de la sécurité	1819,55	01/01/2015
Agent de surveillance de la voie publique	DIRECTION GENERALE DE LA VIE URBAINE ET PROXIMITE	DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE	1		Titulaire d'un titre de niveau V et/ou expérience professionnelle dans le domaine policier et/ou de la sécurité	1819,55	01/01/2015
Agent de surveillance de la voie publique	DIRECTION GENERALE DE LA VIE URBAINE ET PROXIMITE	DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE	1		Titulaire d'un titre de niveau V et/ou expérience professionnelle dans le domaine policier et/ou de la sécurité	1819,55	01/01/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Agent de surveillance de la voie publique	DIRECTION GENERALE DE LA VIE URBAINE ET PROXIMITE	DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE	1		Titulaire d'un titre de niveau V et/ou expérience professionnelle dans le domaine policier et/ou de la sécurité	1819,55	01/01/2015
Agent de surveillance de la voie publique	DIRECTION GENERALE DE LA VIE URBAINE ET PROXIMITE	DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE	1		Titulaire d'un titre de niveau V et/ou expérience professionnelle dans le domaine policier et/ou de la sécurité	1819,55	01/01/2015
Agent de surveillance de la voie publique	DIRECTION GENERALE DE LA VIE URBAINE ET PROXIMITE	DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE	1		Titulaire d'un titre de niveau V et/ou expérience professionnelle dans le domaine policier et/ou de la sécurité	1819,55	01/01/2015
Agent de surveillance du stationnement payant	DIRECTION GENERALE DE LA VIE URBAINE ET PROXIMITE	DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE	1		Titulaire d'un titre de niveau V et/ou expérience professionnelle dans le domaine policier et/ou de la sécurité	1819,55	01/01/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Agent de surveillance de la voie publique	DIRECTION GENERALE DE LA VIE URBAINE ET PROXIMITE	DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE	1		Titulaire d'un titre de niveau V et/ou expérience professionnelle dans le domaine policier et/ou de la sécurité	1819,55	02/01/2015
Agent de surveillance de la voie publique	DIRECTION GENERALE DE LA VIE URBAINE ET PROXIMITE	DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE	1		Titulaire d'un titre de niveau V et/ou expérience professionnelle dans le domaine policier et/ou de la sécurité	1819,55	09/02/2015
Agent de surveillance de la voie publique	DIRECTION GENERALE DE LA VIE URBAINE ET PROXIMITE	DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE	1		Titulaire d'un titre de niveau V et/ou expérience professionnelle dans le domaine policier et/ou de la sécurité	1819,55	25/05/2015
Agent de surveillance de la voie publique	DIRECTION GENERALE DE LA VIE URBAINE ET PROXIMITE	DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE	1		Titulaire d'un titre de niveau V et/ou expérience professionnelle dans le domaine policier et/ou de la sécurité	1819,55	24/06/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Agent de surveillance de la voie publique	DIRECTION GENERALE DE LA VIE URBAINE ET PROXIMITE	DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE	1		Titulaire d'un titre de niveau V et/ou expérience professionnelle dans le domaine policier et/ou de la sécurité	1819,55	12/08/2015
Agent de surveillance de la voie publique	DIRECTION GENERALE DE LA VIE URBAINE ET PROXIMITE	DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE		1	Titulaire d'un titre de niveau V et/ou expérience professionnelle dans le domaine policier et/ou de la sécurité	1819,55	
Agent de surveillance de la voie publique	DIRECTION GENERALE DE LA VIE URBAINE ET PROXIMITE	DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE		1	Titulaire d'un titre de niveau V et/ou expérience professionnelle dans le domaine policier et/ou de la sécurité	1819,55	
Architecte commission communale de sécurité et d'accessibilité	DIRECTION GENERALE DE LA VIE URBAINE ET PROXIMITE	DIRECTION PREVENTION SANTE-ENVIRONNEMENT SECURITE INCENDIE	1		Diplôme d'architecte et ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	4824,49	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Architecte	DIRECTION GENERALE DE LA VIE URBAINE ET PROXIMITE	DIRECTION PREVENTION SANTE-ENVIRONNEMENT SECURITE INCENDIE	1		Diplôme d'architecte et ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	2963,76	30/04/2015
Médecin centre médico scolaire (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DE LA VIE URBAINE ET PROXIMITE	DIRECTION PREVENTION SANTE-ENVIRONNEMENT SECURITE INCENDIE	1		Diplôme de medecine générale	1474,45	31/08/2015
Directeur hygiène et santé	DIRECTION GENERALE DE LA VIE URBAINE ET PROXIMITE	DIRECTION PREVENTION SANTE-ENVIRONNEMENT SECURITE INCENDIE	1		Maitrise de biologie des organismes et des populations et experience significative dans le domaine	6107,82	31/08/2015
Inspecteur de salubrité	DIRECTION GENERALE DE LA VIE URBAINE ET PROXIMITE	DIRECTION PREVENTION SANTE-ENVIRONNEMENT SECURITE INCENDIE	1		Titulaire d'un titre de niveau IV et/ou expérience significative dans le domaine	2454,57	04/09/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Instructeur et gestionnaire de dossier ERP	DIRECTION GENERALE DE LA VIE URBAINE ET PROXIMITE	DIRECTION PREVENTION SANTE-ENVIRONNEMENT SECURITE INCENDIE	1		Titulaire d'un titre de niveau IV et/ou expérience significative dans le domaine	2420,21	17/01/2016
Directeur adjoint	DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT	DIRECTION DE L'HABITAT, LOGEMENT ET RENOVATION URBAINE	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	4882,04	31/12/2015
Responsable du service foncier	DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT	DIRECTION DE L'URBANISME	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	3049,43	07/10/2016
Chef de projet- Urbaniste	DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT	DIRECTION DE L'URBANISME	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	3827,59	31/01/2017

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Urbaniste	DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT	DIRECTION DE L'URBANISME	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3051,40	31/07/2017
Urbaniste	DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT	DIRECTION DE L'URBANISME	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3163,31	14/09/2016
Chargé de mission communication et concertation évènementielle	DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT	DIRECTION DE L'URBANISME		1	Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	2232,06	
Architecte mission inventaire urbain	DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT	DIRECTION DE L'URBANISME	1		Diplôme d'architecte et ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	2742,90	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Architecte	DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT	DIRECTION DE L'URBANISME	1		Diplôme d'architecte et ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	2909,77	01/01/2015
Architecte du patrimoine	DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT	DIRECTION DE L'URBANISME	1		Diplôme d'architecte et ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	2688,90	29/02/2016
Chef de projet pour la révision du secteur sauvegardé	DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT	DIRECTION DE L'URBANISME	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3209,16	
Assistant d'étude urbaine, architecturale et patrimoniale	DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT	DIRECTION DE L'URBANISME	1		Master professionnel spécialisé patrimoine architectural et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	2351,49	01/01/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Assistant d'étude urbaine, architecturale et patrimoniale	DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT	DIRECTION DE L'URBANISME	1		Master professionnel spécialisé patrimoine architectural et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	2287,69	31/03/2016
Cartographe géomaticien	DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT	DIRECTION DE L'URBANISME	1		Master sciences de la terre, ecologie et environnement et/ou experience significative dans le domaine	2287,69	29/02/2016
Assistant administratif	DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT	DIRECTION DE L'URBANISME	1		Titulaire d'un titre ou diplôme homologué niveau V ou d'une compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1819,65	29/02/2016
Instructeur droit des sols	DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT	DIRECTION DROIT DES SOLS ET ARCHI. DURABLE	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	2265,85	23/08/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Assistant juridique	DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT	DIRECTION DROIT DES SOLS ET ARCHI. DURABLE	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	2133,32	05/01/2015
Responsable de l'unité juridique	DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT	DIRECTION DROIT DES SOLS ET ARCHI. DURABLE	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	2497,78	19/01/2017
Architecte chef d'équipe d'instruction	DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT	DIRECTION DROIT DES SOLS ET ARCHI. DURABLE	1		Diplôme d'architecte et ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	3753,97	
Assistant de direction	DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT	DIRECTION DROIT DES SOLS ET ARCHI. DURABLE	1		Titulaire d'un titre ou diplôme homologué niveau V ou d'une compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1819,65	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Directeur du service sécurité de l'information	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DE LA SECURITE DE L INFORMATION	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	5190,19	11/03/2016
Directeur de l'aménagement numérique	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DE L'AMENAGEMENT NUMERIQUE	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	4824,49	
Chef de chantier cablage et fibre optique	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DE L'AMENAGEMENT NUMERIQUE	1		Formation équivalente à technicien et ou expérience affirmée dans le domaine des communications	3058,27	
Administrateur de production	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DE LA PRODUCTION	1		BAC + 3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant des activités similaires	3102,44	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Chef de projet technique	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DE LA PRODUCTION	1		Diplôme d'ingenieur de l'école nationale superieure d'électronique, informatique et radiocommunications	2636,17	
Chef de projet technique	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DE LA PRODUCTION	1		Diplôme d'ingenieur de l'école nationale superieure d'électronique, informatique et radiocommunications	3086,47	13/09/2015
chef du service ingénierie de production- adjoint au directeur	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DE LA PRODUCTION	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	5118,97	
Ingénieur de production	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DE LA PRODUCTION	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	2796,88	15/09/2016

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Ingénieur de production	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DE LA PRODUCTION	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	4122,64	27/07/2017
Chef de projet technique Ingénieur de Production	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DE LA PRODUCTION		1	Ingenieur Ecole Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique, Télécommunications, Mathématique et Mécanique spécialité réseaux et systèmes d'information	2853,36	
Chargé de portefeuille projet et de la sécurité juridique	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DES PARTENARIATS NUMERIQUES ET DE LA QUALITE		1	Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3180,00	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Responsable PMO méthodes et qualité	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DES PARTENARIATS NUMERIQUES ET DE LA QUALITE	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	4289,51	21/02/2016
Chef de projet informatique RH	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3979,74	
Chargé de portefeuille projets	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	4549,64	
Chef de projet informatique Culture	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3979,74	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Chargé de portefeuille projets	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3887,04	
Chargé de portefeuille projets	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	4549,64	
Chef de service du numérique à la population	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	5338,23	
Chargé de portefeuille projets	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	4824,49	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Chef de projet informatique DGVUP - DGFG décisionnel	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	4289,51	
Chef de projet informatique	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3979,74	
Chef de projet	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	4549,64	31/03/2017
Directeur de projet informatique	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	4637,99	31/12/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Chef de projet informatique	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3753,97	19/02/2016
Chargé de portefeuille projets SIG	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3022,65	30/11/2016
Responsable du service du numérique interne	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	4372,95	31/05/2017
Chargé de portefeuille projets	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	5222,05	30/06/2017

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Chef de projet AMOA	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3979,74	18/08/2017
Superviseur du centre d'appels informatiques et télécommunication	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	DIRECTION GENERALE DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	2420,21	01/01/2015
Chef d'archivage	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	ARCHIVES MUNICIPALES	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	2266,79	28/02/2015
Responsable fonds intellectuels archives municipales	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	ARCHIVES MUNICIPALES	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	2323,18	30/09/2016

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Assistant à la gestion des évènements artistiques	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	BASE SOUS-MARINE	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	2050,87	01/01/2015
Directeur technique	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	BASE SOUS-MARINE	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3753,97	
Coordinateur département des projets	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	CAPC MUSEE D'ART CONTEMPORAIN	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	2511,25	
Gestionnaire de boutique	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	CAPC MUSEE D'ART CONTEMPORAIN	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	2133,32	30/04/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Directeur du Capc	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	CAPC MUSEE D'ART CONTEMPORAIN	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	6246,07	23/02/2017
Chargé de communication	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	CAPC MUSEE D'ART CONTEMPORAIN	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3222,20	01/01/2015
Coordinateur - Assistant exposition	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	CAPC MUSEE D'ART CONTEMPORAIN		1	Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	2450,72	
Responsable département projets Capc	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	CAPC MUSEE D'ART CONTEMPORAIN	1		Diplôme d'études superieures de l'ecole du Louvre et / ou experience significative dans le domaine	3726,91	10/01/2016

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Directeur administratif et financier	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DGAC	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	4358,80	17/02/2016
Chargé de mission arts de la scène	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DE LA CREATION ARTISTIQUE ET DU PATRIMOINE	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3425,41	24/10/2016
Animateur de l'architecture et du patrimoine	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DE LA CREATION ARTISTIQUE ET DU PATRIMOINE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	3260,59	31/07/2016
Chargé de mission quartiers et projets de territoire	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DE LA CREATION ARTISTIQUE ET DU PATRIMOINE		1	Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	3286,00	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Chargé de mission arts plastiques et partenariats	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DE LA CREATION ARTISTIQUE ET DU PATRIMOINE	1		Maîtrise métiers des arts et de la culture	3020,14	24/04/2016
Chargé de mission	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DE LA CREATION ARTISTIQUE ET DU PATRIMOINE	1		Master 2 direction de projet culturel et/ou experience professionnelle dans un domaine similaire	3163,31	23/04/2016
Directeur du développement de l'action artistique et du patrimoine	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DE LA CREATION ARTISTIQUE ET DU PATRIMOINE	1		Master spécialisé en management de l'information et des médias	5245,97	01/01/2015
Agent d'entretien et d'accueil	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE	1		Expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	1819,55	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Agent d'entretien (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE	1		Titulaire d'un titre ou diplôme homologué niveau V ou d'une compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1091,72	
Musicien accompagnateur danse jazz (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	530,71	
Professeur d'enseignement artistique pratiques corporelles	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	1772,20	
Professeur de tuba (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	1443,92	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Enseignant artistique (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	1229,64	31/08/2015
Musicien accompagnateur danse contemporaine	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	1149,89	
Enseignant prévention des pathologies liées à la danse (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	830,46	31/08/2015
Professeur piano jazz (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	1105,40	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Enseignant artistique (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	1279,63	
Professeur de direction d'ensemble vocal (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	325,04	30/09/2015
Enseignant artistique (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	1891,76	31/08/2015
Professeur musique ancienne (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	851,30	31/08/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Enseignant artistique	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	1891,76	31/08/2015
Assistant d'enseignement artistique (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	1160,88	31/08/2015
Professeur de direction d'ensemble vocal (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	2199,21	31/08/2015
Enseignant artistique (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	928,71	19/09/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Enseignant artistique (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	1507,52	31/08/2015
Assistant d'enseignement artistique	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	2534,73	31/08/2015
Enseignant artistique (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	371,49	31/08/2015
Enseignant artistique (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	418,21	31/08/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Professeur de contrebasse (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	1314,26	30/09/2015
Professeur d'enseignement artistique-saxophone (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Admissibilité diplôme d'état ou certificat d'aptitude - médaille d'or - diplôme conservatoire national	394,28	30/09/2015
Professeur accompagnateur (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	729,22	
Assistant de formation musicale (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	592,49	31/08/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Enseignant danse classique (temps non complet)	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	1285,22	07/10/2015
Responsable du service accueil vie scolaire	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION DU CONSERVATOIRE	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3222,20	
Iconographe, responsable du service photographique du musée	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	1		BAC + 3 et ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	3196,83	
Chargé d'action de promotion du développement culturel	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	2177,49	05/05/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Chargé de la coordination générale communication, développement des publics et grands évènements	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3896,59	
Responsable service culturel	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	MUSEE D'AQUITAINE	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	3970,21	
Chargé de collections	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	MUSEE D'AQUITAINE	1		Doctorat histoire de l'art et experience significative dans le domaine	2912,16	31/05/2015
Directeur du musée des arts décoratifs	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	MUSEE DES ARTS DECORATIFS ET DU DESIGN	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	6293,62	27/01/2016

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Restaurateur - aide à la régie des oeuvres	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	MUSEE DES ARTS DECORATIFS ET DU DESIGN	1		Doctorat histoire de l'art et experience significative dans le domaine	2598,04	31/03/2017
Responsable des collections 17 et 18ème siècles	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	MUSEE DES ARTS DECORATIFS ET DU DESIGN	1		Doctorat histoire de l'art et experience significative dans le domaine	2323,18	01/01/2015
Chargé de communication	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	MUSEE DES BEAUX ARTS	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3302,40	
Veilleur de nuit	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	MUSEE DES BEAUX ARTS	1		Titulaire d'un titre ou diplôme homologué niveau V ou d'une compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1819,55	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Chargé des collections de mollusques	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES	MUSEUM HISTOIRE NATURELLE	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	2355,14	31/07/2015
Responsable de l'atelier signalétique et tapisserie	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	CENTRE D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	2351,49	17/03/2015
Responsable gestion du parc automobile	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	CENTRE D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3487,20	31/08/2016
Adjoint technique polyvalent	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	CENTRE D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION		1	Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1824,46	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Chef de service logistique et évenementiel	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	CENTRE D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3272,97	30/11/2016
Menuisier	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	CENTRE D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION		1	Titulaire d'un titre ou diplôme homologué niveau V ou d'une compétence avérée et expérience significative dans le domaine	2014,00	
Chargé d'études en éclairage public et en électricité	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIR. DES ESPAC. PUBL. ET DEPLACEMENTS URBAINS	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	2287,69	04/08/2015
Responsable du service service éclairage et mise en lumière	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIR. DES ESPAC. PUBL. ET DEPLACEMENTS URBAINS	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	5020,82	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Technicien cartographe	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIR. DES ESPAC. PUBL. ET DEPLACEMENTS URBAINS	1		Master sciences de la terre, ecologie et environnement et/ou experience significative dans le domaine	2317,14	30/04/2016
Chargé de travaux et de suivi de l'entretien en éclairage public et de réseaux divers	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIR. DES ESPAC. PUBL. ET DEPLACEMENTS URBAINS	1		Titulaire d'un titre ou diplôme homologué niveau V ou d'une compétence avérée et expérience significative dans le domaine	2073,72	15/06/2017
Chargé de travaux patrimoine bâti	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIRECTION DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	2317,14	30/04/2016
Technicien	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIRECTION DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	2258,25	09/05/2016

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Assistante administrative et financière CCV	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIRECTION DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	2133,32	30/06/2017
Ingénieur génie thermique et climatique	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIRECTION DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	3145,36	01/09/2016
Technicien de filière	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIRECTION DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES	1		BTS electrotechnique et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	2317,14	31/08/2016
Dessinateur-projeteur	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIRECTION DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	2714,70	31/07/2017

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Dessinateur-projeteur	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIRECTION DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	2753,96	12/09/2017
Chargé d'opération de construction	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIRECTION DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	2287,69	31/07/2016
Responsable du bureau d'études chauffage- ventilation- climatisation GTC	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIRECTION DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	4731,24	31/12/2015
Gestionnaire marchés publics Ville et CCAS	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIRECTION DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES		1	Master Administration et echanges internationaux spécialité juriste Européen - droit communautaire	2079,32	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Gestionnaire marchés publics Ville et CCAS	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIRECTION DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES		1	Master Management des territoires Urbains	2079,32	
Technicien chargé de la conduite de travaux	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIRECTION DES PARCS, DES JARDINS ET DES RIVES	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	2258,25	09/04/2016
Technicien arbre urbain	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIRECTION DES PARCS, DES JARDINS ET DES RIVES	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	2243,52	07/03/2015
Conducteur de travaux d'aménagements paysagers	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIRECTION DES PARCS, DES JARDINS ET DES RIVES	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	2351,49	01/01/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Directeur d'établissement	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIRECTION DES PARCS, DES JARDINS ET DES RIVES	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	4201,25	31/08/2017
Chargé d'études paysagères	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIRECTION DES PARCS, DES JARDINS ET DES RIVES	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	2258,25	01/01/2015
Chef de service aménagements espaces verts	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIRECTION DES PARCS, DES JARDINS ET DES RIVES	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	2954,95	31/03/2015
Chargé de mission	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIRECTION DES PARCS, DES JARDINS ET DES RIVES	1		Diplôme d'ingenieur et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3128,75	31/01/2016

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Gestionnaire des données patrimoniales	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	DIRECTION DES PARCS, DES JARDINS ET DES RIVES	1		Licence professionnelle espaces naturels et expérience significative dans le domaine	2317,14	31/07/2015
Aide jardinier	DIRECTION GENERALE DES SCES TECHNIQUES	JARDIN BOTANIQUE	1		Titulaire d'un titre ou diplôme homologué niveau V ou d'une compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1819,55	
Juriste	DIRECTION GENERALE FINANCES ET GESTION	DIR.DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DU CONTENTIEUX	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	2497,78	09/09/2015
Acheteur coordinateur	DIRECTION GENERALE FINANCES ET GESTION	DIRECTION DE LA CONCURRENCE ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE	1		Maitrise de sciences economiques et experience significative dans le domaine	4421,74	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Acheteur coordinateur	DIRECTION GENERALE FINANCES ET GESTION	DIRECTION DE LA CONCURRENCE ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE	1		Maitrise de sciences economiques et experience significative dans le domaine	4323,58	
Administrateur de données système d'informations financières	DIRECTION GENERALE FINANCES ET GESTION	DIRECTION DES FINANCES	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3234,00	31/12/2016
Adjoint à la responsable de pôle	DIRECTION GENERALE FINANCES ET GESTION	DIRECTION DES FINANCES		1	BAC + 5 Diplôme d'Ecole supérieure de management et de gestion	3086,43	
Chef de service fiscalité, ressources	DIRECTION GENERALE FINANCES ET GESTION	DIRECTION DES FINANCES	1		Doctorat spécialite droit economie fiscalite et experience environnement economique	4700,52	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Contrôleur de gestion interne	DIRECTION GENERALE FINANCES ET GESTION	DIRECTION EVALUATION ET PERFORMANCE	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	5245,97	
Contrôleur de gestion interne	DIRECTION GENERALE FINANCES ET GESTION	DIRECTION EVALUATION ET PERFORMANCE	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	2541,95	11/03/2015
Contrôleur de gestion interne	DIRECTION GENERALE FINANCES ET GESTION	DIRECTION EVALUATION ET PERFORMANCE	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	4217,58	31/08/2015
Contrôleur de gestion externe	DIRECTION GENERALE FINANCES ET GESTION	DIRECTION EVALUATION ET PERFORMANCE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	4065,43	30/09/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Contrôleur de gestion externe	DIRECTION GENERALE FINANCES ET GESTION	DIRECTION EVALUATION ET PERFORMANCE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	3551,92	13/01/2016
Chef de service contrôle de gestion externe	DIRECTION GENERALE FINANCES ET GESTION	DIRECTION EVALUATION ET PERFORMANCE	1		Diplôme d'expert comptable et/ou experience significative dans le domaine	4376,58	11/03/2015
Agent d'entretien	DIRECTION GENERALE FINANCES ET GESTION	DIRECTION LOGISTIQUE / STRATEGIE IMMOBIL	1		Titulaire d'un titre ou diplôme homologué niveau V ou d'une compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1819,55	
Chargé de communication	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE JEUNESSE DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	2727,21	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Gestionnaire adjoint au responsable d'établisssement	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE JEUNESSE DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	2089,15	01/01/2015
Directeur de maison de quartier	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE JEUNESSE DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	3680,64	
Responsable du pôle des activités péri éducatives	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE JEUNESSE DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	2471,26	07/10/2016
Responsable d'établissement	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE JEUNESSE DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	3009,57	31/07/2017

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Animateur	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE JEUNESSE DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE	1		Titulaire d'un titre ou diplôme homologué niveau V ou d'une compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1651,96	31/03/2016
Agent logé	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE JEUNESSE DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE		1	Titulaire d'un titre ou diplôme homologué niveau V ou d'une compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1749,00	
Agent de gestion administrative	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'ACCUEIL ET DE LA CITOYENNETE	1		Titulaire d'un titre ou diplôme homologué niveau V ou d'une compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1819,65	
Auxiliaire de puériculture	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1982,86	01/01/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Educateur de jeunes enfants	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1807,50	01/01/2015
Educateur de jeunes enfants	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	2108,76	01/01/2015
Auxiliaire de puériculture	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1982,86	01/01/2015
Auxiliaire de puériculture	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1982,86	28/02/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Educateur de jeunes enfants	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	2108,76	01/01/2015
Auxiliaire de puériculture	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1982,86	01/01/2015
Educateur de jeunes enfants	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	2103,17	31/08/2015
Educateur de jeunes enfants	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	2108,76	31/08/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Directeur de crèche	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	2037,60	31/01/2017
Auxiliaire de puériculture	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1982,86	30/09/2015
Auxiliaire de puériculture	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1982,86	01/01/2015
Auxiliaire de puériculture	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1982,86	31/07/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Auxiliaire de puériculture	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1982,86	25/08/2015
Auxiliaire de puériculture	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1982,86	31/05/2015
Auxiliaire de puériculture	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1982,86	18/05/2015
Auxiliaire de puériculture	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1982,86	31/08/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Auxiliaire de puériculture	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1982,86	07/09/2015
Auxiliaire de puériculture	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1982,86	30/09/2015
Auxiliaire de puériculture	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE		1	Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1982,86	
Auxiliaire de puériculture	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE		1	Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1982,86	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Auxiliaire de puériculture	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE		1	Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1982,86	
Auxiliaire de puériculture	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE		1	Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1982,86	
Médecin de crèches	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Diplôme de pédiatre	3148,93	31/07/2015
Médecin de crèches	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Diplôme de pédiatre	4445,54	31/08/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Médecin de crèches (temps non complet)	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Diplôme de pédiatre	2284,51	31/03/2015
Médecin de crèches (temps non complet)	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Diplôme de pédiatre	288,14	14/10/2015
Médecin de crèches (temps non complet)	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Diplôme de pédiatre	873,73	24/08/2017
Accueillant à la parentèle	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Diplôme d'Etat de psychomotricien	2596,63	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Animateur relais assistantes maternelles (temps non complet)	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Diplôme d'Etat de psychomotricien	2317,00	
Psychologue (temps non complet)	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Master II psychologie clinique et psychopatologie	1116,03	
Psychologue	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Master II psychologie clinique et psychopatologie	2222,25	31/05/2015
Psychologue (temps non complet)	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Master II psychologie clinique et psychopatologie	1033,09	24/08/2017

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Titulaire d'un titre ou diplôme homologué niveau V ou d'une compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1819,55	
Agent de service et de restauration	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE	1		Titulaire d'un titre ou diplôme homologué niveau V ou d'une compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1819,55	
Agent de service et de restauration	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE		1	Titulaire d'un titre ou diplôme homologué niveau V ou d'une compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1819,55	
Coordinateur du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL	1		BAC + 5 et ou expérience professionnelle dans un emploi similaire	4960,64	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Chef de projet SAM	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION GENERALE DGVSC	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	4441,97	
Conseiller de secteur	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	POLE SENIOR	1		BAC +3 et ou expérience professionnelle dans un établissement ayant une activité similaire	2089,15	15/09/2016
Responsable de pôle	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	POLE SENIOR	1		Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	2996,43	31/01/2015

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Responsable de secteur	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	POLE SENIOR		1	Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	2120,00	
Responsable de secteur	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	POLE SENIOR		1	Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	2120,00	
Responsable de secteur	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	POLE SENIOR		1	Bac +3 et/ou experience professionnelle dans un emploi similaire	2120,00	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
Agent de service	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	POLE SENIOR		1	Titulaire d'un titre ou diplôme homologué niveau V ou d'une compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1819,55	
Animateur	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	POLE SENIOR		1	Titulaire d'un titre ou diplôme homologué niveau V ou d'une compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1819,55	
Médiateur	DIRECTION GENERALE VIE SOCIALE/CITOYENNE	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL		1	Compétence avérée et expérience significative dans le domaine	1727,79	

ANNEXE 4 - TABLEAU DES EFFECTIFS NON TITULAIRES AU 31/12/2014

Nature des fonctions	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS	NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	REMUNERATION MENSUELLE MAXIMALE BRUTE	DATE FIN DE CONTRAT
		TOTAL	Postes pourvus	Postes non pourvus	Effectif budgétaire		
			232	24	256		

ANNEXE 4-2: EMPLOIS RELEVANT D'AUTRES DISPOSITIONS STATUTAIRES AU 31/12/2014

Nature du contrat	Effectif pourvu	Référence juridique
Besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (occasionnel)	261	Art. 3 (1° de la loi n° 84-53 du 26/01/1984
Besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (saisonnier)	114	Art. 3 (2° de la loi n° 84-53 du 26/01/1984
Remplacement d'agent sur un emploi permanent (remplacement momentané)	750	Art. 3-1 de la loi n° 84-53 du 26/01/1984.
Assistant(e) maternel(le)	**Budgétaire:** 160 **Pourvus:** 123 dont 82 en CDI	Article L421-1, R 422-1 et s. Code de l'action sociale et des familles.
Emplois d'avenir	19	Loi n°2012-1189 du 26 octobre 2012, Art. L. 5134-110 et s. du Code du Travail.
CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi)	5	Loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008. (Art. L5134-19-3 Code du Travail) Décret n° 2005-243 du 17 mars 2005.
Apprentis	50	Décret n°92-1258 du 30 novembre 1992.
Service civique	37	Loi n°2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique.
Intermittent du spectacle	6	**C**onvention **G**uichet **U**nique du **S**pectacle **O**ccasionnel.

D-2014/658
Contrat de partenariat du nouveau stade de Bordeaux. Rapport d'activité 2013. Information

Monsieur Nicolas FLORIAN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-20111/543 du 24 octobre 2011, vous avez approuvé les termes du contrat de partenariat pour la réalisation du nouveau stade de Bordeaux, avec la société Stade Bordeaux Atlantique (SBA), filiale de Vinci Concessions, Vinci Construction et Fayat SAS, et autorisé le maire à signer le dit contrat. Ce contrat a été signé le 28 octobre 2011, et notifié le 14 novembre 2011.
Conformément aux dispositions, de l'article 10.5.2. du contrat de partenariat, des articles L1414-14 et R1414-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le cocontractant SBA a établi et transmis à la Ville, le 24 avril 2014, un rapport annuel permettant le suivi de l'exécution du contrat de partenariat pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

1. **Rappel sommaire des termes du contrat de partenariat :**

Le contrat de partenariat prévoit de confier, pour une durée de 30 ans après mise à disposition du nouveau stade, à la société Stade Bordeaux Atlantique, la maîtrise d'ouvrage des travaux à réaliser pour le 30 avril 2015 (la conception, l'obtention de toutes les autorisations nécessaires, le financement partiel, la construction), le gros entretien-renouvellement, l'entretien et la maintenance, et l'exploitation du nouveau stade (y compris le droit de dénomination du stade), en vue :

- d'une part, de permettre à la Ville de mettre à disposition du Football Club des Girondins de Bordeaux (FCGB), contre redevance, le stade pour accueillir l'ensemble de ses rencontres de football professionnel
- et d'autre part, d'organiser d'autres manifestations sportives et/ou culturelles.

La Ville de Bordeaux,

- met à disposition du titulaire du contrat de partenariat:
  - dans le périmètre du contrat de partenariat, les terrains donnés à bail par la CUB à la Ville et une partie du parking du parc floral, dont le titulaire maintient l'accès aux usagers du parc
  - hors périmètre du contrat de partenariat, pour les manifestations importantes, l'usage temporaire du parking du parc des expositions
- verse au titulaire du contrat de partenariat :
  - 75 millions d'Euros de subventions (15 M€ de la région Aquitaine, 15 M€ de la CUB, 28 M€ de l'Etat, et 17 M€ de la Ville)
  - 20 millions d'Euros d'avance à la mise à disposition du nouveau stade (somme versée à la Ville par le club FCGB au titre d'un droit d'entrée à la même date)
  - une redevance financière R1 dont une partie correspondant à une cession de créance acceptée par la Ville (dette "Dailly")
  - une redevance R2 gros entretien renouvellement (GER)
  - une redevance R3 d'entretien maintenance
  - une redevance R4 de gestion
- reçoit du titulaire du contrat de partenariat :
  - des recettes nettes garanties tirées de l'exploitation et venant en déduction des redevances dues par la Ville,
  - des recettes additionnelles partagées représentant 60 % des recettes perçues au-delà du montant des recettes nettes garanties.

Le programme de réalisation du nouveau stade de Bordeaux comprend:

- l'aire de jeux permettant la pratique du football et du rugby aux normes internationales

- les tribunes permettant d'accueillir à l'abri, 42 000 spectateurs, les médias, et les personnes en situation de handicap
- les annexes sportives du match principal et du match secondaire
- les annexes nécessaires aux concerts
- les espaces d'accueil et salons pour 3000 personnalités et partenaires
- les loges pour 1000 personnes
- les annexes médias
- les annexes spectateurs (billetterie, contrôles d'accès, sanitaires, buvettes, infirmerie)
- un déambulatoire périphérique avec vue sur le terrain
- les locaux d'administration du stade
- les espaces commerciaux et de services (boutiques, restaurant, animations)
- les annexes de service et de sécurité (poste de contrôle et de commandement, poste de sécurité, poste de police, locaux des contrôleurs et des vacataires)
- les locaux techniques et d'exploitation
- l'aménagement et la plantation des parvis Ouest et Est
- l'aménagement et la plantation du parking Nord
- les équipements techniques et le mobilier
- les voiries, réseaux divers, plantations et mobilier urbain intérieurs au périmètre du PPP.

2. Les faits marquants de la fin de l'année 2013 :

2.1. Les travaux :

Conformément au calendrier indicatif d'exécution (annexe 4), l'année 2013 a été consacrée à la réalisation de travaux:

- Installations de chantier :

  Le promoteur, après avoir reçu de la Ville à la date prévue le 5 novembre 2012, la mise à disposition du terrain, a donné au groupement d'entreprises l'ordre de service travaux le 2 janvier 2013. A partir de cette date, le groupement d'entreprises a procédé à la mise en place des installations de chantier (bases vie encadrement et compagnons, centrale à béton, unité de préfabrication des gradins, voiries, pavillon d'accueil des visiteurs), mais aussi à la protection des circulations des espèces animales protégées.
- Terrassements généraux :

  Les terrassements généraux ont été réalisés de janvier à mars 2013, ils ont généré le déplacement de 93 000 m^3 de terre environ. Le terrain d'assiette du projet étant pollué, la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) s'était engagée dans le cadre du bail emphytéotique à procéder à sa dépollution. Elle a fait évacuer les spots de pollution aux hydrocarbures en décembre 2012, puis elle a assuré, début 2013, le tri des déblais mélangés apportés par le constructeur du nouveau stade puis l'évacuation des matériaux polluants non valorisables. Cette dépollution a entrainé un ralentissement des travaux et la mise en place de moyens supplémentaires pour faire le pré-tri lors du terrassement. Les travaux de terrassement ont été réalisés pendant une période très pluvieuse, ce qui a nécessité un important traitement à la chaux pour permettre la circulation des engins, sans interruption du chantier.
- Fondations profondes et drains verticaux :

  Le forage des 945 pieux de 22m de profondeur environ s'est déroulé de mars à mai 2013. Ces travaux ont été perturbés par la présence de blocs béton et de déchets volumineux inclus dans les remblais et non détectés par la CUB en phase terrassement. Pour limiter l'impact sur le délai, les entreprises ont procédé à la réalisation de pré-forages des remblais au droit de chaque pieu. Parallèlement les entreprises ont foré un millier de drains verticaux, pour permettre un tassement accéléré des terrains très compressibles. Ces travaux ont également été perturbés par la présence de blocs béton et déchets volumineux, nécessitant un pré-forage.
- Pose de la 1ère pierre : le 15 avril 2013
- Montage des grues à tours : d'avril à mi-mai 2013
- Structure et gradins béton : d'avril à septembre 2013

Pour limiter l'impact du chantier sur l'environnement urbain, les entreprises ont décidé d'installer une centrale à béton sur le chantier, ce qui a très fortement réduit le trafic poids lourds dans le quartier, et notamment aux heures de pointe domicile / travail des bureaux et pendant les manifestations du parc des expositions. Le choix d'une préfabrication sur place des gradins béton a permis de limiter les transports volumineux.

- Structure métallique (hors toiture) : de juillet 2013 à mars 2014

  Seul le socle construit du nouveau stade a été réalisé en béton, la partie supérieure de la structure, les supports de gradins et la toiture étant métalliques. Ce choix a été dicté par le souci de limiter le poids de la construction et en conséquence l'importance des fondations nécessairement profondes du fait des mauvais sols, mais aussi pour respecter la nouvelle réglementation en matière de risques sismiques.
- Pose des éléments en béton préfabriqué : d'août 2013 à juin 2014.

  Pour également limiter le trafic poids lourds dans le quartier, les entreprises ont décidé d'installer une aire de préfabrication pour couler sur place les 24 km de gradins.
- Lots techniques : démarrage en septembre 2013

  La pose des menuiseries extérieures (portes et fenêtres) a débuté en septembre aux niveaux 0 et 1, en même temps que le câblage, le désenfumage, la plomberie et les gaines coupe-feu.

2.2. Les recours :

Les 4 recours déposés devant le tribunal administratif ont été rejetés le 19 décembre 2012. Deux recours ont fait l'objet d'appels le 20 février 2013 devant la cour administrative d'appel :

- Le recours de M. Rouveyre contre la délibération approuvant le contrat de PPP,
- Le recours de M. Rouveyre contre la délibération adoptant l'accord autonome.

La cour administrative d'appel a rejeté ces deux requêtes le 17 juin 2014.

2.3. Le financement :

Compte tenu des recours instruits par M. Rouveyre auprès du tribunal administratif, puis de la cour administrative d'appel, les prêteurs n'ont pas libéré le crédit construction à la date prévue au contrat, c'est-à-dire en décembre 2012. Pour faciliter la poursuite de l'exécution du contrat, et ce, conformément à l'article 8.4, la Ville a procédé à une accélération du versement des subventions. De leur côté les actionnaires de SBA ont maintenu les avances relais actionnaires un an de plus et apporté des garanties couvrant le crédit construction. Le crédit construction a, de ce fait, été débloqué par les prêteurs en décembre 2013.

2.4. Les subventions :

La Ville a versé à SBA l'ensemble des subventions prévues au contrat de décembre 2012 à novembre 2013.
La Ville a perçu en 2013 la part des subventions attendues de la Communauté Urbaine de Bordeaux et de la région Aquitaine.
La Commission Européenne des financements publics a donné à l'Etat Français le 18 décembre 2013 l'autorisation de procéder au versement des subventions allouées aux collectivités territoriales françaises pour la construction ou la rénovation des stades de l'EURO 2016. La Ville a immédiatement sollicité auprès du CNDS un premier versement de la subvention qui lui avait été attribuée.

3. Le contenu du rapport annuel présenté par Stade Bordeaux Atlantique

Conformément aux dispositions de l'article 10.5.2. du contrat de partenariat, des articles L1414-14 et R1414-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le rapport annuel de suivi de l'exécution du contrat présenté par Stade Bordeaux Atlantique, pour l'année 2013 comprend :

- Les données économiques et comptables suivantes :
    - Le compte annuel de résultat de l'exploitation de l'opération objet du contrat de PPP
    - Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique retenus pour la détermination des produits et charges
    - Un état des variations du patrimoine immobilier et le tableau d'amortissement de ce patrimoine
    - Un compte-rendu de la situation des autres biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation
    - Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année
    - Les engagements à incidence financière liés au contrat
    - Les ratios annuels de rentabilité économique et de rentabilité interne du projet ainsi que la répartition entre le coût des fonds propres et le coût de la dette afférents
    - L'état des financements engagés et des valeurs résiduelles financières
    - L'état analytique des produits et des charges de l'exploitation
    - Le récapitulatif des redevances payées sur l'exercice et les éventuelles pénalités imputées
    - La liste des opérations de GER effectuées sur l'exercice
    - La liste des opérations de maintenance effectuées sur l'exercice
    - L'importance des produits et charges liés aux prestations de service
    - La synthèse des recettes perçues des tiers

  Le partenariat public-privé étant en phase de construction, certains de ces chapitres sont mentionnés "sans objet".

- Le suivi des indicateurs correspondant :
    - Aux objectifs de performance prévus au c de l'article L1414-12 du CGCT (article 10.4 du contrat et annexe 12)
    - A la part d'exécution du contrat confiée à des petites et moyennes entreprises et à des artisans (article 16 du contrat)
    - Au suivi des engagements en matière d'insertion (article 17 du contrat)
    - Au suivi des recettes annexes perçues par le titulaire du contrat en application de l'article L1414-12 du CGCT
    - Aux pénalités demandées au titulaire en vertu de l'article L1414-12 du CGCT (article 20.1 du contrat et annexe 12)

  Le partenariat public-privé étant en phase de construction, certains de ces indicateurs sont mentionnés "sans objet".

- Les annexes suivantes :
    - Les comptes sociaux annuels de la société titulaire SBA et le rapport du Commissaire aux Comptes correspondant (annexe 1 du rapport annuel),
    - L'état récapitulatif des prestations confiées à des PME et à des artisans depuis le début du projet (annexe 2 du rapport annuel).

4. Le contrôle et le suivi général de l'exécution du contrat :

Ils sont réalisés conformément à l'article 10.5 du contrat, par les services de la Ville et par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) à laquelle ce rapport et les observations associées seront présentés.

- **Les observations de la Ville sur les performances**

Pour l'année 2013, objet de ce rapport annuel, aucune donnée et aucune performance ne peuvent concerner la phase d'exploitation dont la date de démarrage est prévue après la mise à disposition, soit en mai 2015. Il en sera ainsi pour le rapport concernant l'année 2014.

L'année 2013 ayant été consacrée à la poursuite des procédures administratives, à la finalisation des études de conception, à la réalisation des études d'exécution et au démarrage des travaux, les observations seront formulées uniquement sur l'exécution de ces tâches, et les performances associées prévues au contrat.

- Etudes et procédures :

Le titulaire et ses cotraitants promoteurs, concepteurs, maître d'œuvre et constructeurs, ont mené les études et présenté aux institutions les dossiers de demandes d'autorisations administratives, de façon très satisfaisante et dans les délais prévus au contrat. Le projet a été en permanence adapté, dans le respect du contrat, pour tenir compte des observations et recommandations formulées par les institutions, les partenaires et les futurs exploitants.
Les autorisations administratives ont toutes été obtenues sur la base du dossier présenté en concertation très étroite avec les services concernés, ce qui témoigne de la qualité des études réalisées. Les dossiers projet (PRO) et travaux (DET) ont été produits dans les délais prévus, en tenant compte des adaptations exprimées lors des procédures administratives, ou demandées par le titulaire et la Ville. Des fiches écarts ont été produites pour assurer le suivi de ces adaptations.
Un comité de suivi, associant le titulaire et ses cotraitants, la Ville de Bordeaux, la Communauté Urbaine de Bordeaux et les services de l'Etat, a été mis en place pour préparer et remettre dans les délais, les documents nécessaires au suivi de la procédure prévue par la commission nationale de protection de la nature (CNPN).

- Chantier :

Durant l'année 2013, et malgré des conditions météorologiques défavorables en hiver, le chantier s'est déroulé, sans incident majeur et dans le strict respect du planning prévisionnel.
Les objectifs de performance environnementale en phase chantier, prévus au contrat, ont été respectés, qu'il s'agisse de l'impact du gros œuvre (approvisionnement en aciers de charpente, bilan carbone), ou de la production des déchets (déchets de coffrage, réemploi des déblais de terrassement).
Les constructeurs se sont fixé, hors contrat pour la phase chantier, des objectifs de performance environnementale pour la valorisation des déchets, les consommations d'eau et d'électricité. Ces objectifs ont été tenus en 2013.

- Part d'exécution du contrat confiée à des petites et moyennes entreprises et à des artisans :

Le titulaire s'est engagé contractuellement, à confier pendant la phase de conception-construction, 30 % du coût des investissements initiaux aux PME et artisans. Cet engagement sera à vérifier à la fin de la phase conception-construction, c'est-à-dire à la date de mise à disposition prévue fin avril 2015.
Fin 2013, le titulaire avait confié 26.007.148 € HT à des PME et artisans.

- Insertion :

Le titulaire s'est engagé contractuellement à confier ou à faire confier à des personnes en insertion l'exécution d'au moins 5% (en volume horaire) des missions de conception et de construction définies par le contrat. Cet engagement sera à vérifier à la fin de la phase conception-construction, c'est-à-dire à la date de mise à disposition prévue fin avril 2015.
Fin 2013, le titulaire avait confié 33.555 heures à des personnes en insertion.

- **Les observations de la Ville sur les aspects financiers du rapport**

Le rapport annuel présente de façon détaillée l'état du patrimoine immobilier de la société SBA, l'état des financements engagés et les montants versés au 31/12/2013.

En phase de conception-construction, l'ensemble des frais liés à la conception et à la construction du Stade de Bordeaux est incorporé au coût de revient de l'actif et donc inscrit en immobilisations corporelles au bilan de la société SBA (113.304 K € au 31/12/2013).

Ces 113.304 K€ d'immobilisations corporelles en-cours se décomposent comme suit :

- 103.245 K€ de sous-traitance ADIM au titre du Contrat de Promotion Immobilière conclu entre SBA et ADIM-SOMIFA (84.826 K€ de coûts de construction + 13.619 K€ de coûts de conception + 4.800 K€ de coûts de promotion),
- 6.167 K€ de coûts de structure SPV (2.161 K€ de frais d'offres + 2.150 K€ de frais de management + 1.981 K€ de frais de gestion SBA – 125 K € de refacturations diverses),
- 3.892 K€ de frais financiers (2.379 K€ d'intérêts sur crédit construction, crédit relais fonds propres et crédit relais TVA + 1.319 K€ d'intérêts sur avance relais actionnaires + 194 K€ de services bancaires).

Seules les dépenses relatives aux honoraires des commissaires aux comptes, frais d'expertise comptable et frais de communication n'ont pas été activées dans les immobilisations, de sorte que le résultat courant avant impôt au 31/12/2013 dégage une perte de 209 K€.

En référence aux annexes 16 et 21 du contrat de partenariat, les coûts du Nouveau Stade se décomposent comme suit au 31/12/2013 :

- 113.304 K€ de coûts immobilisés à l'actif du bilan de SBA (cf. détail supra),
- 3.097 K€ de charges constatées d'avance, correspondant principalement aux commissions d'arrangement du crédit construction, du crédit relais fonds propres et du crédit relais TVA, qui seront étalées de façon linéaire sur la durée du contrat de partenariat à compter de la mise en service du Stade,
- 500 K€ de réserves pour causes légitimes, comptabilisées en disponibilités,
- 244 K€ de charges non activées sur les exercices 2012 et 2013, soit respectivement 35 K€ et 209 K€.

Soit un total de 117.145 K€ au 31/12/2013.

Le 1er tirage du crédit-construction n'ayant eu lieu qu'en décembre 2013 du fait des recours, le financement de la conception et de la construction du Stade de Bordeaux est assuré par le versement des montants suivants au 31/12/2013 :

- 23.924 K€ de crédit-construction,
- 10.287 K€ de crédit-relais fonds propres,
- 4.491 K€ de crédit-relais TVA, et
- 75.000 K€ de subventions d'investissement.

Du fait des recours, on notera que la mise en place du crédit-construction avec 1 an de retard entraîne des frais pour SBA non prévus dans le contrat de partenariat :

- Des frais financiers générés par le maintien des avances relais actionnaires de Vinci Concessions et Fayat jusqu'à début décembre 2013 et par leur apport de garanties couvrant le crédit-construction,
- Des coûts de structure SPV liés aux frais de conseil juridique en réponse devant le Tribunal Administratif, aux frais d'aménagement de la documentation financière et aux frais de personnel nécessaires pour la gestion et le suivi du projet vis-à-vis de la Ville et des prêteurs.

Au 31/12/2013, le titulaire chiffre ces frais à 2.868 K€. Ce montant fera l'objet d'un examen contradictoire avec la Ville.
A l'exception des frais financiers générés par l'apport de garanties de Vinci Concessions et Fayat qui seront refacturés à SBA sur les prochains exercices (1.075 K€ au titre de 2013), les autres coûts complémentaires (1.793 K€) sont enregistrés dans les comptes du titulaire clos au 31/12/2013.

Par ailleurs, en annexe 1, le rapport annuel incorpore les comptes sociaux de la société SBA pour la période du 01/01/2013 au 31/12/2013 et le rapport du Commissaire aux Comptes correspondant. Ces comptes ont été certifiés le 25 mars 2014 par le cabinet de Commissaires aux Comptes « Deloitte & Associés » : « *les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice* ».

Ceci étant exposé, je déclare le débat ouvert.

Vu le rapport annuel et ses annexes présentés par la société Stade Bordeaux Atlantique,
Vu les articles L1414-14 et R1414-8 du code général des collectivités locales,

Entendu le rapport de présentation,

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présentation du rapport annuel pour l'année 2013, du suivi de l'exécution du contrat de partenariat avec la société Stade Bordeaux Atlantique pour la réalisation du nouveau stade de Bordeaux.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. LE MAIRE. -

On peut rouvrir le débat sur le stade ? Non ? Le fermer plutôt.

M. FLORIAN rapidement. On en a déjà abondamment parlé.

M. FLORIAN. -

Tout est dans le texte.

(Rires)

M. LE MAIRE. -

C'est encore plus bref que je ne le pensais.

M. GUENRO

M. GUENRO. -

Monsieur le Maire, chers collègues, deux questions concernant le contrat de partenariat.

La première concerne la rémunération par la Ville de Bordeaux des fonds propres apportés par les actionnaires.

Ces fonds propres s'élèvent à environ 10 millions d'euros. Quand on regarde la rémunération de cet apport en fonds propres dans le modèle financier du PPP, on constate que ces 10 millions vont générer 38 millions d'euros d'intérêt, ce qui représente une rémunération de capital des actionnaires de près de 16% par an sur 30 ans.

Ma première question est simple. Comment peut-on justifier que le contribuable bordelais rémunère à un taux de 16% l'an sur 30 ans les 10 millions de fonds propres apportés par Vinci et Fayat ?

La seconde question concerne le coût global net du grand stade. Vous avez dans le Bordeaux Magazine de novembre publié une pleine page intitulé « Pour la Ville le PPP est la meilleure solution financière ». Vous concluez à un coût net pour la Ville de 3.550.000 euros, somme que vous avez d'ailleurs confirmée tout à l'heure.

Nous estimons de notre côté que ce coût est supérieur à 6 millions en raison du coût de remboursement des impôts locaux à la société SBA.

Selon le modèle financier du contrat de PPP ces impôts représentent bien 80 millions d'euros sur 30 ans, soit 2,6 millions par an. C'est exactement la somme qui sépare nos évaluations de coût net.

Comme vous le voyez, une fois réglée cette histoire d'impôts nous serons d'accord.

Or, Monsieur le Maire, vous avez reconnu lors du dernier Conseil Municipal que la Ville allait bien prendre en charge ces impôts, rappelant d'ailleurs justement que c'était le même principe que pour l'Euro 2016 de Football.

Au-delà du caractère totalement scandaleux de ces remboursements d'impôts, ma question est simple.

Si vous reconnaissez que la Ville va bien prendre en charge tous les impôts locaux de la SBA, et si vous ne mettez pas ces remboursements d'impôts dans le coût du stade, alors où imputez-vous ces remboursements d'impôts ?

Vous avez ironisé tout à l'heure sur le recours de Mathieu ROUVEYRE en évoquant un hypothétique manque à gagner de 30 millions d'euros ; là je vous parle de près de 80 millions de remboursement d'impôts et de 38 millions d'intérêts, soit 110 millions d'euros servis à des groupes cumulant près de 2 milliards de bénéfice annuel.

M. LE MAIRE. -

M. GUENRO je veux bien mettre ça sur le compte de l'approximation ou de l'incompétence.

Je vous demande solennellement de m'écrire en me donnant le calcul qui aboutit à 80 millions d'impôts. Je vous le demande solennellement. Je demande que ce soit inscrit à l'ordre du jour. Parce que ce chiffre n'a absolument aucune consistance. Il est absolument scandaleux.

Nous avons dans le contrat pris l'engagement de rembourser les impôts, mais la somme qui est ainsi affectée retombe dans les caisses de la Ville, naturellement, puisque ce sont des impôts locaux. Donc l'opération au pire est blanche. Sauf pour la partie de ces impôts qui va à la Communauté Urbaine et qui va au Département. Voilà la réalité.

Quant à l'évaluation, s'agissant de la taxe foncière nous disposons d'une estimation réalisée par les services fiscaux qui s'élève à 500.000 euros pour les deux premières années - 500.000 euros – Donc sur 30 ans ça fait 15 millions, si je ne me trompe.

Et pour les autres taxes, aucune évaluation fiable ne peut être aujourd'hui réalisée. C'est le renseignement qui nous a été donné par les services fiscaux.

Alors je vous le redemande : donnez-moi le calcul qui aboutit à 80 millions d'euros. Pas tout de suite. Vous me le transmettrez par écrit, j'espère.

On ne va pas reprendre le débat sur le stade parce qu'il est honteux de voir circuler des chiffres totalement farfelus et totalement imaginaires, sauf si vous m'apportez la démonstration inverse que j'attends avec impatience et curiosité.

C'était une simple information sur ce contrat de partenariat.

Nous passons à la suite.

(Brouhaha)

M. LE MAIRE. -

M. HURMIC, oui, effectivement vous aviez demandé la parole avant.

M. HURMIC. –

Je pense qu'il y a une querelle de chiffres, effectivement, que je ne vais pas trancher, naturellement. Mais j'ai vu que dans la communication récente, vous, vous parlez systématiquement de 800.000 euros. Je ne me trompe pas de...

M. LE MAIRE. -

Qu'est-ce que c'est ? 800.000 euros de quoi ?

M. HURMIC. -

0,8 million d'euros d'avantages d'impôts payés par la Mairie de Bordeaux pour le compte de... (Inachevé)

800.000 euros c'est le chiffre officiel. Je crois que vous l'avez rappelé en commission Finance, Monsieur l'Adjoint. Il est très différent de celui de M. GUENRO et de celui de M. ROUVEYRE, mais peu importe, je ne vais pas entamer le débat, 800.000 euros. De toute façon vous ne pouvez pas contester le principe même du fait que vous allez payer…

M. LE MAIRE. -

M. HURMIC, il y a deux choses dans la vie, il y a un principe et il y a des chiffres. Quand on dit aux Bordelais qu'ils vont payer 80 millions d'euros je trouve ça absolument scandaleux, sauf si on me démontre effectivement le contraire, ce que j'attends avec impatience, puisque les services fiscaux eux-mêmes me donnent un chiffre qui est de 500.000 plus 500.000 la première année au titre de la taxe foncière, et ils sont incapables de donner une évaluation sur la cotisation foncière des entreprises et sur la cotisation à la valeur ajoutée des entreprises.

Donc ça veut dire que je voudrais savoir d'où vient ce chiffre de 80 millions.

M. HURMIC. -

Mais je ne vous en parle pas…

M. LE MAIRE. -

Vous ne m'en parlez pas mais c'est important parce qu'on n'arrête pas de dire aux Bordelais depuis des mois et des mois que ce stade va coûter des centaines de millions d'euros. C'est une supercherie et c'est une falsification. C'est vraiment scandaleux de traiter un dossier comme celui-là. Les chiffres, ils sont donnés : c'est 185 millions d'euros en construction. Plus les frais de maîtrise d'ouvrage, plus les intérêts intercalaires on arrive à un coût de construction de 219 millions.

Et pour ce qui concerne la durée de vie du contrat la somme résiduelle nette pour la Ville se situera entre 3,5 et 4 millions d'euros en fonction du chiffre d'affaires du gestionnaire et de l'intéressement auquel nous avons droit. Tout le reste étant des recettes garanties.

Voilà la vérité. Voilà les chiffres.

Alors on peut trouver que c'est trop, mais de grâce n'ajoutons pas des chiffres absolument faramineux qui ne reposent sur rien du tout.

M. HURMIC. -

Ce n'était pas du tout le but de mon intervention. J'étais parti sur un chiffre que vous aviez annoncé vous-même de 800.000 euros par an, mais bon, il est peut-être encore plus aléatoire que…

M. LE MAIRE. -

Je le répète, M. HURMIC, pardon de vous interrompre à nouveau. Ce sont des sommes qui sont récupérées par la Ville. Ça veut dire que c'est blanc. C'est un avantage donné au partenaire, mais ce n'est pas un coût pour la Ville.

M. HURMIC. -

D'accord.

Vous-même, Monsieur le Maire, lors du dernier Conseil Municipal vous vous êtes un peu gaussé sur le fait que les sociétés organisatrices de l'Euro 2016 seraient exonérées de tout impôt. Je trouve que c'est effectivement scandaleux. On est en train de faire de ce pays un paradis fiscal pour l'UEFA. Je considère que la Ville de Bordeaux aussi, pour les organisateurs de l'Euro 2016 et pour les futurs gestionnaires du grand stade, est également un paradis fiscal.

C'est scandaleux. Malgré ce que vous dites de la récupération, le principe même de la non égalité devant l'impôt me scandalise au plus haut point.

Un deuxième point que je veux aborder également Monsieur le Maire dont vous ne nous avez jamais parlé. Nous savons que les villes espéraient obtenir 100 millions d'euros au total, soit 10 millions d'euros pour chaque ville, pour l'organisation de l'Euro 2016.

M. Platini très généreusement est venu nous offrir 20 millions d'euros, c'est-à-dire à peine 2 millions d'euros pour chaque collectivité.

J'aimerais qu'avec nous vous dénonciez le fait que notre pays a investi pratiquement 2 milliards d'euros pour accueillir cette compétition. Je considère que l'UEFA en nous accordant à peine 20 millions d'euros au lieu des 100 millions que vous aviez demandés et que vous escomptiez, ils sont d'un radinisme absolument scandaleux.

Donc j'aimerais que vous aussi de temps en temps, avec nous, vous considériez que tous ces avantages consentis au monde footballistique européen et local sont absolument démesurés.

C'était la seule intervention que je souhaitais faire.

M. LE MAIRE. -

Je peux vous assurer que je ne partage pas votre sentiment et qu'il n'y a rien de scandaleux en la matière. C'est vrai que nous avions envoyé avec le Club des Villes Sites le bouchon un peu loin en demandant 100 millions. Nous avons remercié l'UEFA de nous donner 20 millions ce qui est déjà une première puisque jamais dans aucune coupe d'Europe l'UEFA n'avait accepté de subventionner les villes sites.

Donc c'est un très bon résultat. J'en suis tout à fait heureux. On le doit en grande partie à Michel Platini qui s'est beaucoup investi au sein de son organisation pour obtenir cela.

J'ajoute une autre chose parce qu'on oublie toujours de faire des calculs exhaustifs, c'est que pour la première fois l'UEFA va payer un loyer pour l'utilisation des stades et ceci va nous rapporter de l'argent pour l'utilisation du stade.

C'est une belle manifestation. Vous êtes absolument obsédé et déchaîné contre le football professionnel. C'est votre droit le plus strict. C'est le sport le plus populaire du monde. Il y aura 150 millions de téléspectateurs par match, plus de 9 milliards, je crois, au total cumulé sur l'ensemble de la manifestation, 5 matchs à Bordeaux. C'est une chance formidable pour notre Ville que d'accueillir cette manifestation.

Le gouvernement a décidé d'en faire un grand mouvement convivial sur l'ensemble du territoire. Nous sommes en train avec Alain Giresse de monter toute une série d'opérations d'accompagnement dans le domaine culturel, dans le domaine scolaire, dans le domaine du sport de proximité. C'est un grand rendez-vous. La Ville sera en fête en 2016. Je suis très fier que nous accueillions l'Euro 2016.

Il faut vous dire que je suis loin de considérer que c'est scandaleux. Je considère au contraire que c'est une opportunité pour la Ville.

M. COLOMBIER

M. COLOMBIER. -

Monsieur le Maire, je pense que le débat devrait un peu s'apaiser dans une ambiance heureuse.

Votre projet est déjà bien avancé puisque ce stade doit nous être livré au printemps 2015 dans quelques mois. Il pèsera néanmoins, je pèse mes mots, sur les finances de la Ville.

Vous vous êtes arc-bouté sur ce dossier. Pourtant la crise était déjà là et bien là, pour une structure qui coûtera au bas-mot, j'espère que le chiffre vous agréera, 185 millions d'euros, dont déjà 75 millions de crédits publics, des partenaires publics, qu'il s'agisse de l'Etat, de la CUB, de la Région, ou de la Ville. Ce sont donc des crédits publics, je le répète, et c'est toujours dans la même poche qu'on va puiser, c'est-à-dire dans celle du contribuable.

Chaque année nous devrons verser 6,5 millions d'euros et ce pendant 30 ans, avec certes en face un certain nombre de recettes, mais expliquez-moi pourquoi il y a 3 mois, effrayé j'imagine par l'ampleur de l'opération, vous vous êtes mis à douter en déclarant : « Ai-je bien fait quand j'ai décidé en 2008 de lancer la construction de ce stade ? ».

C'était à cette époque-là qu'il fallait se poser la question, et pas il y a quelques mois.

Puis vous reveniez sur vos propos en disant qu'en fait c'était une dépense raisonnable. Je pense que vous aviez fait à nouveau les calculs, ceux que vous nous servez aujourd'hui.

On cherche en vain la cohérence de votre attitude dans ce dossier.

Se justifiant de 5 matchs de l'Euro 2016 la Ville sera sans doute en fête, je n'en doute pas. Le stade pèsera d'un poids certain quand même dans les années à venir sur nos finances, métropolisation ou pas.

Lorsque l'on constate les finances du Club des Girondins on est en mesure d'être inquiets pour le paiement pendant 30 ans du loyer qu'ils devront nous verser et que nous reverserons, nous, de notre côté.

Nous faisons déjà cadeau chaque année des impôts locaux que nous serions en droit de recevoir. Je ne connais pas le chiffre. Autant de manque à gagner de plusieurs millions. Vous venez de confirmer une fourchette.

Prioritaire ce projet ? A l'évidence non.

Vous êtes amené à augmenter les impôts à partir de cette année de façon significative quand même. Vous mettrez ceci sur le dos de l'Etat, c'est sûr, sur la baisse des dotations, mais le stade, d'après nous, ne sera pas pour rien aussi dans une augmentation fiscale.

Malgré les recettes commerciales reversées à la Ville à hauteur de 4,5 millions, certes garanties par le contrat, nous serons déficitaires dans cette opération, et ce ne seront pas les grands spectacles de variétés promis, ou autres, qui compenseront. On constate aujourd'hui une baisse des carnets de commandes dans ce secteur.

Voilà, Monsieur le Maire, un démarrage en fanfare quand on vous écoute, un démarrage qui flattera votre ego, mais qui ne flattera pas le portefeuille des contribuables bordelais. Merci.

M. LE MAIRE. -

Il y a une petite différence entre nous c'est qu'apparemment, vous, vous ne doutez jamais. Moi je suis le digne héritier de Montaigne. Il m'arrive parfois de me poser des questions. Je doute parfois. Mais après avoir douté je me remets aussi dans la bonne ligne.

Je peux vous dire que je ne regrette absolument pas d'avoir pris cette décision parce que ce sera un atout formidable pour le rayonnement de Bordeaux.

Vous me dites que ça va coûter cher aux contribuables parce nous n'encaisserons pas les impôts que nous allons rembourser au gestionnaire. Mais si on n'avait pas fait de stade, ils seraient où les impôts ? C'est absurde votre raisonnement. On n'aurait pas gagné autant d'impôts s'il n'y avait pas eu de stade.

Enfin, à force de critiquer ce projet vous vous prenez les pieds dans le tapis en permanence. Vous changez de chiffres toutes les heures. Maintenant j'ai cru comprendre que pour vous ça allait nous coûter 10 millions et que nous en récupérerions 4. Ces chiffres son faux. Ils n'ont aucun sens.

Les flux de la Ville vers la SBA c'est 12,4 millions, et les flux de SBA vers la Ville c'est 8,8, à supposer effectivement que nous ayons les 500.000 euros dus au franchissement du chiffre d'affaires. Et ça fait un solde net compris entre 3,6 si effectivement le chiffre d'affaires est supérieur aux prévisions, et 4 si on est dans les clous du chiffre d'affaires prévisionnel. Voilà les vrais chiffres.

A force de dire aux Bordelais c'est 80 millions, c'est 200 millions, c'est 300 millions, vous vous discréditez complètement parce qu'ils sont en train de se rendre compte que c'est du grand n'importe quoi.

Il y a une espèce de passion qui s'est prise dans ce dossier, et comme d'habitude il va se passer ce qui doit se passer, c'est que lorsqu'il va exister, lorsqu'on va voir le confort de ce stade, lorsqu'on va voir son succès populaire, lorsqu'on va voir son rayonnement patrimonial, évidemment tout le monde applaudira des deux mains.

Ça me rappelle ce qui s'est passé sur le viaduc de Millau où les amis de M. HURMIC se sont roulés par terre contre ce viaduc en expliquant que c'était la fin du monde, et aujourd'hui c'est un des monuments les plus visités de France qui amène des recettes très substantielles à la Région.

Donc je suis assez serein sur le jugement de l'avenir s'agissant du stade.

M. ROUVEYRE, on termine parce qu'on a déjà dit tout ça. On peut encore continuer à le dire si on veut...

M. ROUVEYRE. -

Monsieur le Maire, j'avais prévu une longue intervention parce que j'avais été frustré en commission de ne pas pouvoir m'exprimer davantage, mais j'ai reconnu que M. GAUTE avait raison en nous renvoyant en Conseil Municipal ; mais même en Conseil Municipal je me garderai de développer mon argumentation, sauf sur un point seulement.

Reconnaissez au moins, même si vous n'êtes pas d'accord avec les chiffres que j'avance, que je n'ai jamais varié dans les chiffres que je communique.

Concernant les 80 millions d'impôts et uniquement ceux-là, c'est vous qui nous avez donné ces éléments, il s'agit du modèle financier Closing V 28, c'est le CD-ROM qui correspondait à l'annexe 13 du contrat de partenariat que vous nous avez communiqué, mis à disposition des élus dans la salle du Conseil Municipal. C'est un document contractuel. Et je peux même pousser jusqu'à vous préciser que c'est dans le 15ème onglet de ce document.

Et pour finir - parce que je veux bien qu'on conteste mes chiffres, mais ne me dites pas que je les invente parce qu'en réalité moi ce qui m'intéresse c'est vraiment d'essayer de donner les chiffres pour essayer de comprendre l'ensemble des éléments qui sont aujourd'hui évoqués - ce que je peux vous lire si vous le souhaitez c'est les conclusions du rapporteur public simplement sur la question des impôts. Vous verrez que c'est extrêmement court. Là encore je vous propose de vous transmettre ces éléments si vous le souhaitez. Il dit :

« A notre sens le requérant a donc également raison de soutenir que la procédure ayant conduit à l'adoption de la délibération 543 du 24 octobre 2011 est viciée en ce que l'information donnée aux élus n'a pas pris en compte les impositions, taxes et redevances refacturées par le titulaire à la commune. »

Je vous lis précisément ce qu'il dit. Ce sont ses termes. Même si la cour administrative d'appel ne l'a pas suivi sur des questions de droit, il y a un point qui n'est pas contesté c'est celui-ci :

« Etant donné cette omission et si l'on s'en tient à l'estimation annuelle de 2,6 millions avancée par le requérant, laquelle n'est pas sérieusement contestée par la commune, le bilan d'informations donné aux élus aurait donc dû faire apparaître en charge pour la commune non pas la somme de 3.583.000 millions mais la somme de 6.668.714 millions, soit presque le double de la somme indiquée. »

Je vous le dis parce que je sais que vous allez me répondre ça, la cour administrative d'appel ne s'est pas prononcée sur ces montants-là. Elle a rejeté pour des questions de droit. Mais c'est des sommes que vous nous avez vous-même communiquées dans les annexes du contrat de partenariat. Donc…

M. LE MAIRE. -

M. ROUVEYRE, on ne va pas refaire le procès. Vous avez été débouté. Point. C'est tout. Je m'en tiens à ça et je ne vais pas replaider devant le rapporteur public. Vous avez été débouté en première instance et vous avez été débouté en appel.

Alors allez en cassation. C'est très bien. Et on vous appellera « Monsieur 'x ' millions ». On va vérifier. Ça va dépendre du taux sur les marchés. Je vous l'ai déjà dit.

On ne va pas s'éterniser sur ce débat. C'était un rapport d'information. Donc on passe à la suite.

Contrat de Partenariat pour la conception, le financement, la construction, le gros entretien – renouvellement, l'entretien, la maintenance et l'exploitation du Nouveau Stade de Bordeaux

Personne publique	Maître d'ouvrage	Promoteur	Entretien-Maintenance	Actionnaires SPV
VILLE DE BORDEAUX	STADE BORDEAUX ATLANTIQUE	ADIM-SOMIFA	VINCI FACILITIES	FAYAT VINCI

RAPPORT ANNUEL 2013

SOMMAIRE

PREAMBULE ……4

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE - PHASE TRAVAUX……5

1. Rappel du calendrier et des objectifs…… 5
2. Mise en place des moyens …… 5
   2.1 Les installations de chantier……... 5
   2.2 Les effectifs……..7
3. Avancement général des travaux…….....7
   3.1 Avancement……7
   3.2 Faits marquants ……..9
4. Rappel des évènements et actions du promoteur……....14
   4.1 Partie administrative……..14
   4.2 Etudes de Conception……14
   4.3 Etudes d'Exécution……..14
   4.4 Evolution du Programme et analyse des écarts……..14
   4.5 Chantier……..14
   4.6 Planning……..15
5. Plan de communication de SBA…….....15

RAPPORT ECONOMIQUE COMPTABLE ET INDICATEURS……18

❖ ***DONNEES ECONOMIQUES ET COMPTABLES***

1. Compte annuel de résultat de l'exploitation de l'opération objet du contrat 18
2. Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique retenus.....18
3. Etat des variations du patrimoine immobilier (mise à jour du patrimoine engagé) intervenues dans le cadre du contrat et le tableau d'amortissement de ce patrimoine 19
4. Compte rendu de la situation des autres biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation de l'ouvrage, équipement ou bien immatériel objet du contrat.....20
5. Etat des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année 20
6. Engagements à incidences financières liés au contrat et nécessaires à la continuité du service public.....20
7. Ratios annuels de rentabilité économique et de rentabilité interne du projet ainsi que la répartition entre le coût des fonds propres et le coût de la dette afférents au financement des biens et activités objets du contrat 21
   7.1 Ratios annuels de rentabilité économique et de rentabilité interne du projet……21
   7.2 Répartition entre le coût des fonds propres et le coût de la dette ……21
8. Etat des financements engagés et des valeurs résiduelles financières.....23
9. Etat analytique des produits et des charges de l'exploitation qui fasse apparaître les produits et les charges directes, ventilées ou calculées, et distingue les produits et charges fixes des produits et charges proportionnels 24

10. Récapitulatif des Redevances payées sur l'exercice et des éventuelles pénalités imputées 24
11. Liste des opérations de GER effectuées sur l'exercice, et suivi du compte de GER 24
12. Liste des opérations de maintenance effectuées sur l'exercice 24
13. Importance des produits et charges liés aux prestations de service 24
14. Synthèse des recettes perçues de tiers 24

❖ ***SUIVI DES INDICATEURS***

15. Objectifs de performance prévus au c de l'article L. 1414-12 du CGCT 25
15.1. Rappel des éléments contractuels 25
15.2 Indicateurs hors Contrat de Partenariat 27
15.3 Récaputulatif des indicateurs à fin 2013 31
15.4 Détail du calcul du coffrage 32
16. Part d'exécution du contrat confiée à des petites et moyennes entreprises et à des artisans 34
17. Insertion – Suivi des engagements (article 17 du Contrat de Partenariat) 34
17.1 Les acteurs et les engagements 33
17.2 Etat d'avancement des lots au 31/12/2013 35
17.3 Zoom sur les salariés 37
18. Suivi des recettes annexes perçues par le titulaire du contrat en application de l'article d de l'article L. 1414-12 du CGCT 42
19. Pénalités demandées au titulaire du contrat en vertu du g de l'article L. 1414-12 du CGCT et à celles acquittées par lui 42

ANNEXES 43

1. Comptes sociaux et rapport des Commissaires aux Comptes 43
2. Sous-traitance réalisée par des PME 44

PREAMBULE

Le présent rapport porte sur le Contrat de Partenariat conclu entre la ville de Bordeaux et Stade Bordeaux Atlantique (SBA) le 28 octobre 2011, relatif à la conception, le financement, la construction, le gros entretien – renouvellement, l'entretien, la maintenance et l'exploitation du Nouveau Stade de Bordeaux.

Ce rapport annuel est établi conformément aux dispositions de l'article 10.5.2 du Contrat de Partenariat.

Les termes employés avec une majuscule ont le sens qui leur est donné dans le Contrat de Partenariat et ses annexes.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE - PHASE TRAVAUX

Cette première partie du rapport établit une synthèse de l'activité de l'année 2013 réalisée par le promoteur, le groupement Constructeur du Nouveau Stade de Bordeaux et SBA.

L'activité du groupement des constructeurs du Nouveau Stade de Bordeaux s'inscrit dans le cadre du Marché de Travaux signé le 17 octobre 2012 avec le groupement des promoteurs. Elle porte sur les études d'exécution et la réalisation de l'ensemble des travaux de réalisation de l'équipement, définis sous la responsabilité du groupement des promoteurs par les concepteurs dans le dossier PRO.

1. Rappel du calendrier et des objectifs

Les dates clé du calendrier prévisionnel objectif de la phase travaux sont les suivantes :

- Mise à disposition de l'emprise foncière : 5 novembre 2012
- Ordre de service travaux : 2 janvier 2013
- Terrassement généraux : de janvier à mars 2013
- Fondations profondes : de mars à mai 2013
- Montages des grues à tour : de avril à mi-mai 2013
- Structure béton : de avril à septembre 2013
- Structure métallique (hors toiture) : de juillet 2013 à mars 2014
- Pose des éléments en béton préfabriqués : de août 2013 à juin 2014
- Structure métallique de toiture : de février 2014 à septembre 2014
- Démarrage des lots techniques : septembre 2013
- Démarrage des corps d'état : janvier 2014

2. Mise en place des moyens

2.1. Les installations de chantier

Les installations de chantiers ont été mises en place dès la mise à disposition du terrain, conformément au plan d'organisation ci-dessous. Elles comportent notamment :

- Une base vie encadrement regroupant l'ensemble du personnel d'encadrement du chantier du groupement Constructeur, les bureaux du Promoteur, du Partenaire, et de la maîtrise d'œuvre.
- 6 grues à tours sur l'emprise du Stade, pour la réalisation des structures béton et métalliques (hors toiture) et la pose des éléments préfabriqués principaux (gradins).
- Deux bases vie compagnons pour l'accueil du personnel de l'ensemble des entreprises, avec vestiaires, réfectoires et sanitaires.
- Une unité de production de béton avec une centrale de capacité de 80 m3/h, 3 silos de stockage de ciments et des racks de stockage de matériaux.
- Une unité de production de gradins préfabriqués avec une grue à tour, un pont roulant et des moules métalliques de coffrage.
- L'ensemble des voiries de chantiers avec flux piéton et véhicules séparés.
- L'ensemble des protections et des accès au site sécurisés.

Plan d'organisation des installations de chantier

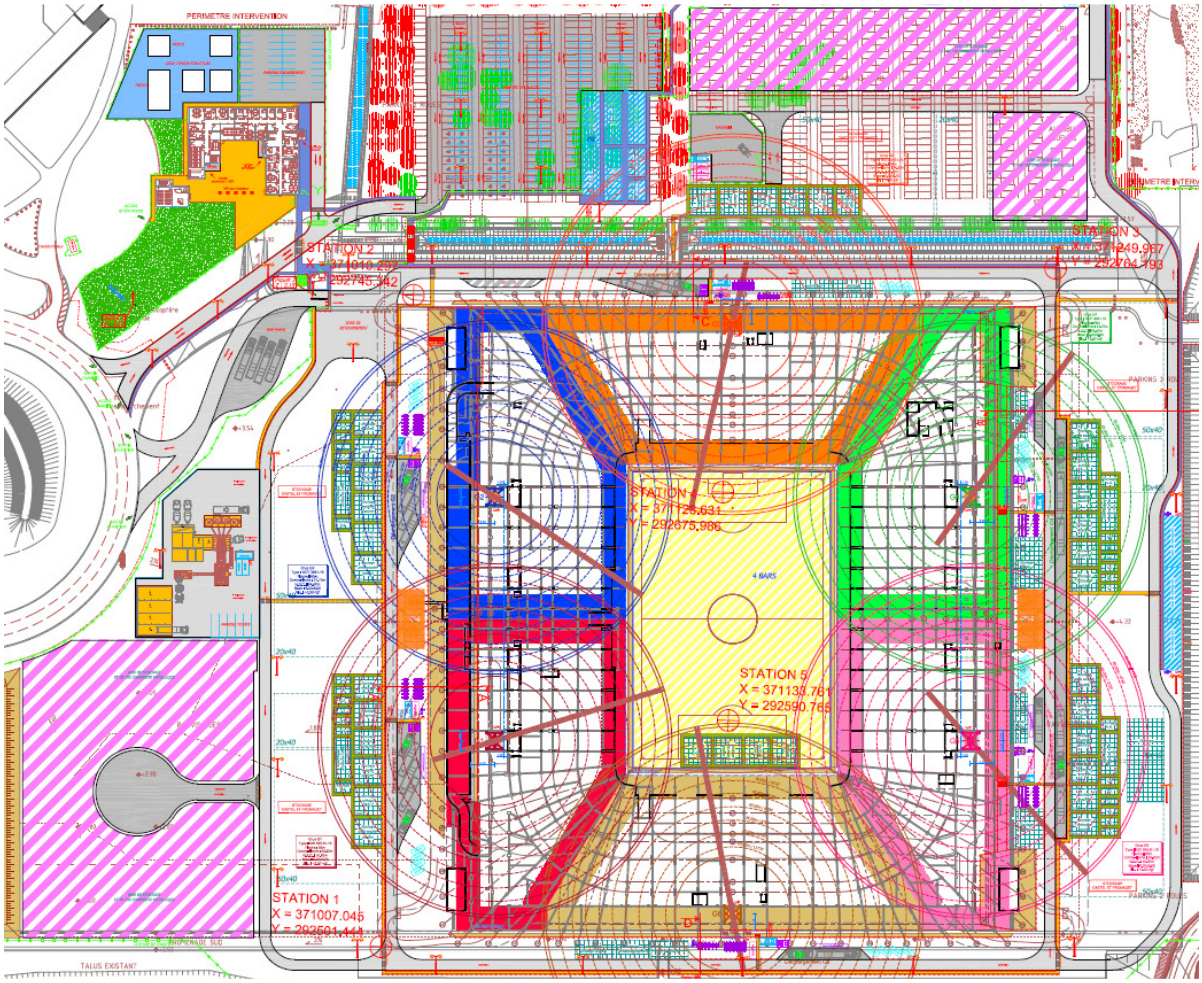

Accès au chantier

Base vie encadrement

Centrale à béton

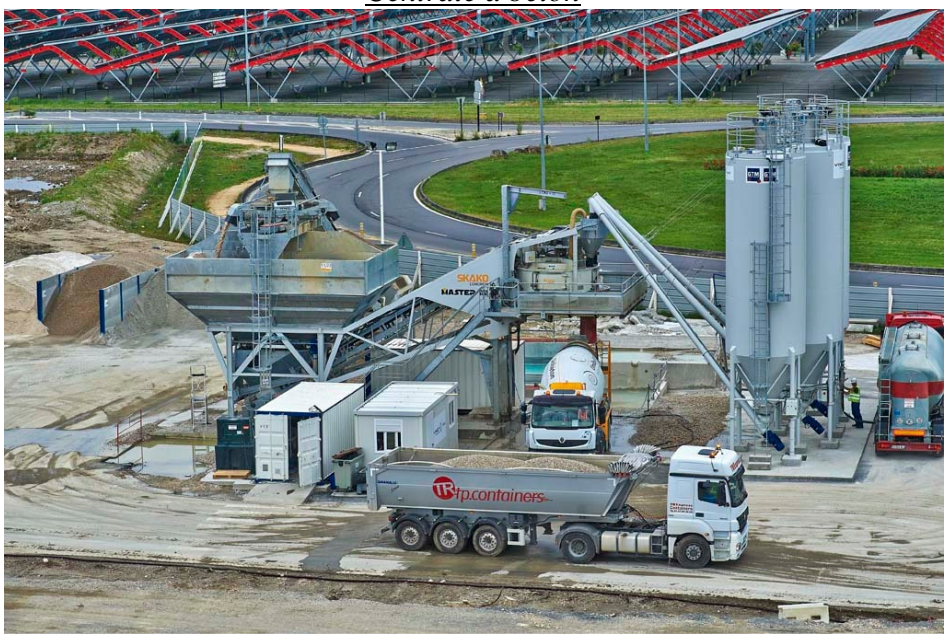

2.2. Les effectifs

Compte tenu du calendrier des travaux et l'étendue de l'ouvrage, les moyens humains mobilisés ont atteint le pic prévisionnel de l'année 2013 dès le mois d'avril.
Ainsi, sans tenir compte des effectifs des bureaux d'études et des usines extérieures au site l'effectif moyen journalier de avril à novembre 2013 a été de 200 ouvriers en moyenne.
Depuis décembre 2013, les effectifs s'accroissent en raison du démarrage de nouvelles tâches du lot Charpente, ainsi qu'en raison du début d'intervention des corps d'état.

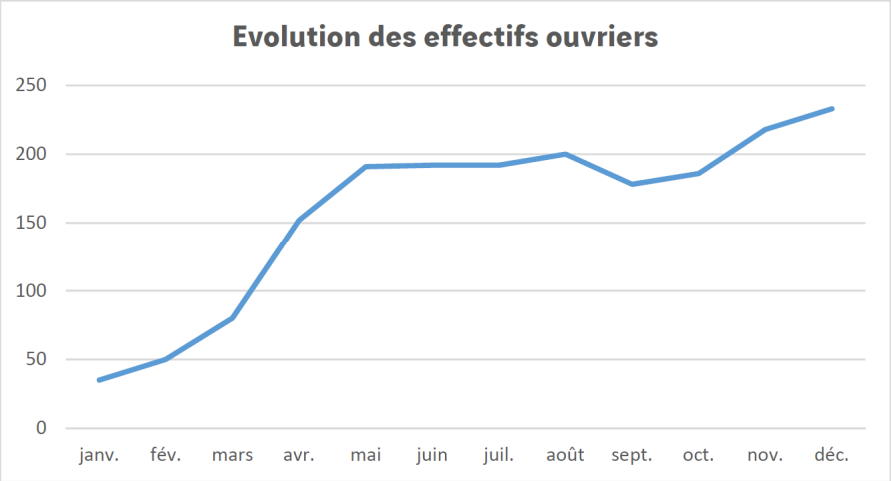

3. Avancement général des travaux

3.1. Avancement

L'avancement général des travaux durant l'année 2013 a été conforme au calendrier prévisionnel. Il est synthétisé dans le tableau récapitulatif suivant :

LOTS	ENTREPRISES	Avancement Etudes	Avancement Travaux	Observations
STRUCTURE BETON	GTM BATIMENT AQUITAINE	95%	79%	Pose des gradins hauts tribunes Ouest et Est en cours.
CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE - BARDAGE	CASTEL & FROMAGET	90%	52%	Gradins bas terminés à 50 % tous virages. Plancher collaborant tribunes droites Nord et Sud terminé. Gradins hauts en cours tribunes Ouest / Nord / Est.
Lot 1A - Défrichement	AGRI-ENVIRONNEMENT	100%	100%	Travaux terminés.
Lot 1A - Drainage vertical	MENARD	100%	100%	Travaux terminés.
Lot 1A - Clôtures	CHATAURET CLOTURES	100%	100%	Travaux terminés.
Lot 1A - Terrassements généraux - Plateformes	FAYAT TP / MOTER	100%	95%	Travaux réalisés en première phase.
Lot 1A - VRD - Voiries	FAYAT TP / MOTER	10%	0%	Travaux réalisés en deuxième phase (2ème semestre 2014).
Lot 1A - VRD installations de chantier voirie	FAYAT TP / MOTER	100%	100%	Travaux terminés.
Lot 1A - VRD installations de chantier - Réseaux	MINIPEL SERVICES	100%	100%	Travaux terminés.
Lot 1A - VRD installations de chantier - Station de relevage	POSEO	100%	100%	Travaux terminés.
Lot 1A - VRD - Réseaux				
Lot 1A - Station de pompage Jalle Est	SEIHE	100%	100%	Travaux terminés.
Lot 1A - Terrassements secondaires	FAYAT TP / MOTER	100%	100%	Travaux terminés.
Lot 1A - VRD - Ouvrages				
Lot 1A - Signalétique - Clôtures - Mobilier				
Lot 1A - VRD - Eclairage				
Lot 1A - Traitement anti-termite	EGM GAMA TERMITES	50%	0%	Plans de localisaton et de coupes diffusés.
Lot 1B - Espaces Verts				
Lot 2A - Pieux	SOLETANCHE BACHY	100%	100%	Travaux terminés.
Lot 2B - Canalisations enterrées	MINIPEL SERVICES	100%	95%	Réseaux enterrés en cours. Toutes zones.
Lot 2B - Maçonnerie parpaing et brique	LAVI / MK BAT	100%	38%	Maçonnerie en cours toutes zones.
Lot 2B - Enduit	DSA	100%	25%	Enduits en cours niveau 0
Lot 2B - Coulage dalle portée				
Lot 2B - Cuvelage				
Lot 2B - Isolation projetée				
Lot 3C - Etanchéité sur dalles béton	GMT	80%	0%	Etanchéité provisoire en cours.
Lot 3C - Etanchéité bac sous gradins	GIRAUD	95%	60%	Tribunes droites terminées.
Lot 4A - Vêtures	JOUNEAU	80%	0%	Plan en cours de visa par Moe.
Lot 4B - Menuiseries extérieures	MIROITERIE LANDAISE	85%	22%	Pose tribunes Ouest et Est niveau en cours.
Lot 5 - Menuiseries intérieures				
Lot 6 - Serrurerie	ARESTALFER	15%	0%	
Lot 6 - Serrurerie - Portes métalliques	RDI	40%	5%	Pose des portes métalliques rdc tribune est en cours.
Lot 7 - Cloisons / Plâtrerie / Doublage				
Lot 8 - Faux plafonds				
Lot 9 - Revêtements de sols souples				
Lot 10 - Revêtements de sols durs				
Lot 11 - Parquets				
Lot 12 - Peinture				
Lot 13A - Electricité courants forts	INEO	80%	10%	Câblage RDC Ouest / R+1 Est / R+1 Sud en cours.
Lot 13B - Electricité courants faibles	INEO	25%	2%	Début distribution.
Lot 13C - GTB	INEO	15%	0%	Plans d'implantation tous niveaux terminés.
Lot 13D - Vidéosurveillance	INEO	15%	0%	Plans d'implantation tous niveaux terminés.
Lot 13E - Contrôle d'accès	INEO	20%	0%	Plans d'implantation tous niveaux terminés.
Lot 13G - Eclairage terrain et coursive	INEO	30%	0%	Plans d'implantation tous niveaux terminés.
Lot 13J - Réseaux multiservices	INEO	15%	0%	Plans d'implantation tous niveaux terminés.
Lot 13F - Sécurité incendie	CHUBB	85%	2%	Mise à jour du dossier après visa du coordinateur SSI en cours.
Lot 13H - Sonorisation	IEC	0%	0%	Solution technique BOSE retenue.
Lot 13I - Ecrans géants + TV	DAKTRONICS + LTE SAT	25%	0%	DAF matériel diffusées. NDC structure écran diffusée.
Lot 13A - Electricité - Eclairage extérieur				
Lot 13K - Groupes electrogènes	CMT	90%	0%	Cheminée commandée.
Lot 14 - CVC - Désenfumage	HERVE THERMIQUE	87%	15%	Mise en eau EG RDC/R+1 Est faite / Pose des volets désenfumage faite / Calfeutrements démarrés.
Lot 15 - Plomberie	HERVE THERMIQUE	77%	10%	Réseaux alimentation / évacuation en cours Tribunes Est et Ouest - Niveaux 0 et 1.
Lot 14 - CVC / Plomberie - Grilles / Divers				
Lot 14 - Gaines coupe feu	VIGNOLLES	100%	10%	Pose gaines RDC Ouest en cours.
Lot 15 - Sprinklage	SEPI	83%	8%	RIA RDC Ouest / Est / Sud en cours.
Lot 16 - Ascenseurs	THYSSEN	90%	0%	Réception génie civil en cours. Premier appareil lancé en fabrication.
Lot 18 - Signalétique				
Lot 19 - Sièges				
Lot 1C - Aire de jeu				

3.2. Faits marquants

Novembre 2012 : prise de possession du terrain

Janvier 2013 – Début des terrassements

Mars / Avril / Mai 2013 – Fondations profondes et montage des grues

A partir de mai 2013 – Fabrication des gradins préfabriqués sur site.

Juin / Septembre 2013 – Structures en béton armé

Juillet 2013 – Début de montage de la charpente métallique

Septembre 2013 – Début de montage des structures de gradins hauts.

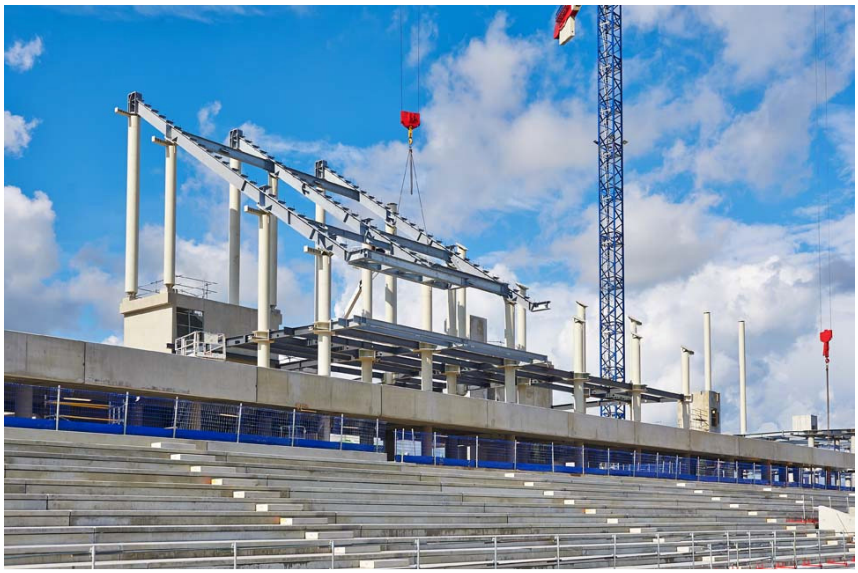

Octobre 2013 – Début des planchers collaborants

Octobre 2013 – Pose des premiers gradins sur structure métallique

Vue d'ensemble – Décembre 2013

4. Rappel des évènements et actions du Promoteur

4.1. Partie administrative

- Dévoiements des réseaux concédés Gaz, Eau et Téléphone (01/2013)
- Suivi des impacts écologiques par l'organisation de comités techniques
- Suivi du plan de gestion des compensations, profilage du corridor écologique modifié sur demande de la DDTM
- Etude alternative sur réseau AEP pour l'arrosage de la pelouse remise à la DDTM
- Avis favorable de la commission départementale d'Homologation des Enceintes Sportives obtenu en date du 26 février
- Avis favorable de la commission nationale d'Homologation des Enceintes Sportives obtenu en date du 23 mai
- Avis favorable de la sous-commission de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP rendu le 29 mai
- Mise en place de 12 contrats d'insertion pour des coffreurs bancheurs (04/2013)
- 30 321 heures d'insertion sont réalisées au 31 décembre
- Plus de 26M€ du Chiffre d'affaires de l'opération ont été réalisés par des PME au 31 décembre

4.2. Etudes de Conception

- Finalisation du dossier RICT Solidité (01/2013)
- Analyse et retour sur observations des Partenaires sur le dossier PRO (02/2013)
- Finalisation du dossier DET

4.3. Etudes d'Exécution

- Premiers documents transmis par le Constructeur en janvier 2013
- Procédure de visas mise en place

4.4. Evolution du Programme et analyse des écarts

- Création d'un tableau des écarts résultant du développement habituel du projet entre les phases APS et PRO et des optimisations induites (02/2013)
- 47 fiches écarts sont validées par les Partenaires (09/2013)
- Gestion d'une liste de modifications mineures portant sur des optimisations du projet
- L'ensemble des écarts et modifications du projet seront annexés à l'annexe au Programme Fonctionnel du CP et régularisé par voie d'avenant

4.5. Chantier

- Pollution des sols constatée à la prise de possession du terrain; le Promoteur saisit la SBA afin de faire respecter l'article 6.2.3 du Contrat de Partenariat à la Ville
- Transmission d'une réclamation pour la prise en charge des dépenses avancées par le Constructeur transmise à la SBA en date du 29 octobre puis à la Ville en date du 13 novembre

- Achèvement du premier prototype sur site (01/2013)
- Achèvement des cantonnements (02/2013)
- Achèvement des infrastructures (06/2013)
- Achèvement des superstructures béton (12/2013)
- Pré-montage des structures de la couverture au sol (12/2013)

4.6. Planning

- Respect du planning cadre du Contrat de Partenariat constaté sur toute l'année 2013
- 8 jours d'intempéries sont comptabilisées à fin décembre

5. Plan de communication de SBA

Le poste de responsable communication de la Société a été pourvu le 4 février 2013. Ses premières missions ont été:

- La définition du pavillon d'accueil.
- L'habillage du chantier avec la création de la palissade entourant l'enceinte côté ouest, l'entrée du chantier avec la mise en place de deux panneaux 4x3 et un panneau mis à la disposition de la Ville de Bordeaux.
- L'habillage des pavillons du cantonnement de chantier et la signalétique des bureaux avec l'installation de mats

- Le 15 avril 2013, la pose de la première pierre par M. Alain Juppé, Maire de Bordeaux accompagné de M. Xavier Huillard, Président du Groupe VINCI, de M. Laurent Fayat, Directeur Général du Groupe FAYAT et de M. Nicolas de Tavernost, Président du Directoire de M6 s'est déroulée en présence de plus de 350 invités. Une soixantaine de journalistes étaient présents.

- La création et la mise en place de la commission communication réunissant l'ensemble des acteurs du projet : La Ville, le Club, les sociétés Fayat, Vinci et SBA. Elle se réunit tous les mois pour la mise en place des actions de communication.

Les deux mois d'été ont été consacrés à la création du site internet et à l'aménagement du pavillon d'accueil. Les deux dossiers ont fait l'objet d'un appel d'offre auprès d'agences strictement bordelaises. Le site internet a été créé par la société Aliénor, le pavillon d'accueil a été aménagé en partie par la société Depack.
Le pavillon d'accueil est le point de départ des visites de chantier. Au 31 décembre 2013, plus de 2 000 personnes ont visité le chantier. Pour des raisons de sécurité et pour éviter de perturber le chantier, les visites sont organisées uniquement le vendredi par groupe de 25 personnes. La visite « type » dure 2h00 environ avec la présentation du projet et la visite du chantier. Les visiteurs sont dotés d'équipement de sécurité. Le pavillon d'accueil, composé d'un étage, permet également l'accueil d'opérations des relations publiques pour les partenaires du projet. Il est également utilisé afin pour lancer progressivement l'activité Evénements d'entreprises.

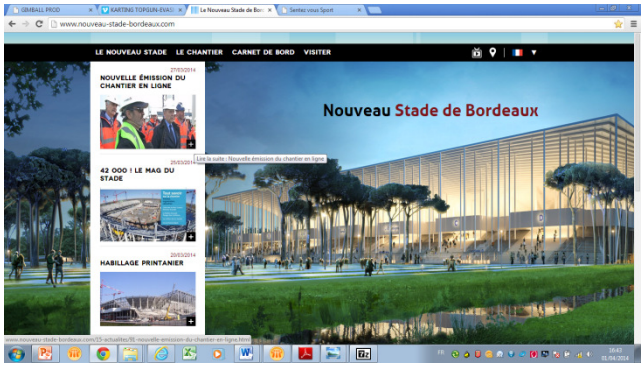

Ces moyens de communication sont relayés par des opérations à destination de la presse et événementielles.

Les opérations presse ont consisté en:

- des rendez-vous individuels à la demande ou pour recevoir en particulier des médias concurrents à des moments clés du chantier.
- deux conférences de presse avec une première faisant le point sur le chantier avant l'été (début juillet) et la seconde étant en octobre pour la venue de l'équipe professionnelle du club sur le chantier.

Les opérations événementielles se sont effectuées en relation avec les partenaires du projet. La société Stade Bordeaux Atlantique a apporté son partenariat à l'opération Quai des sports organisée par la Ville de Bordeaux qui se déroule tous les étés dans le centre-ville sur les quais de la Garonne. SBA a également été présente durant le Girondins Tour qui sillonne traditionnellement la région Aquitaine durant les mois de juillet et d'août présentant ainsi à la population estivale le projet du Nouveau Stade de Bordeaux.

RAPPORT ECONOMIQUE, COMPTABLE ET INDICATEURS

SBA œuvre chaque jour non seulement pour assurer le respect des obligations auxquelles elle est tenue mais aussi pour optimiser et promouvoir le développement du Nouveau Stade de Bordeaux durant les 30 années d'exploitation.

SBA est représentée par une équipe de 4 personnes à plein temps :

- Dominique FONDACCI : Président
- Patrick PRESSARD : Directeur Technique
- Céline CLUZEL : Responsable Communication
- Benjamin CLOT : Directeur Administratif et Financier

❖ *DONNEES ECONOMIQUES ET COMPTABLES*

1. Compte annuel de résultat de l'exploitation de l'opération objet du contrat

La société SBA a été créée spécifiquement pour l'exécution du Contrat de Partenariat. L'ensemble des opérations réalisées par SBA relève donc de l'exécution du Contrat de Partenariat.

L'exercice comptable 2013 de SBA porte sur 12 mois.

Le bilan au 31 décembre 2013 et le compte de résultat de l'exercice 2013 sont joints en annexe 1.

2. Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique retenus

Les règles et méthodes comptables appliquées pour l'exercice 2013 sont similaires à celles de l'exercice précédent et ont été arrêtées conformément aux dispositions du plan comptable général et aux pratiques en matière de partenariats public-privé.

L'investissement correspond à un actif physique destiné à être mis à disposition de la personne publique moyennant des redevances. Ces redevances constituent des avantages économiques futurs. En conséquence, les installations constituent des immobilisations corporelles dans les comptes individuels de SBA. Par ailleurs, s'agissant d'une société de projet dédiée à un projet unique, l'ensemble des frais sont incorporés au coût de revient de l'actif.

Aussi, en Phase de Conception-Construction, les montants dus au titre du Contrat de Promotion Immobilière conclu entre SBA et ADIM-SOMIFA, les frais de développement de l'offre[1], les frais de Management fees[2], les frais de gestion de SBA[3] et les frais financiers[4] sont inscrits en immobilisations corporelles.

Lors de l'exercice 2013 et conformément aux règles du plan comptable général, seules les dépenses relatives aux missions des experts comptables, des commissaires aux comptes et à la communication n'ont pas été inscrites en immobilisation corporelle et sont comptabilisées en tant que charge au compte de résultat. Le résultat courant avant impôt dégage ainsi une perte de 209 K€.

3. Etat des variations du patrimoine immobilier (mise à jour du patrimoine engagé) intervenues dans le cadre du contrat et le tableau d'amortissement de ce patrimoine

En € Valeur brute en début de période	Dotation	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable en fin de période
30 044 435	83 259 832	-	113 304 267

Jusqu'à la Date Effective de Mise à Disposition, les immobilisations sont enregistrées en tant qu'immobilisations en-cours. Celles de l'exercice 2013 se décomposent comme suit :

- 80 085 K€ de sous-traitance ADIM (au titre du Contrat de Promotion Immobilière conclu entre SBA et Adim-Somifa)
- 1 325 K€ de frais de gestion de SBA (frais juridiques, frais de personnel, frais de prestations administratives, assurances, honoraires divers)
- 1 101 K€ d'intérêts sur emprunts et Dettes (dont 952 K€ de commissions de non utilisation)
- 784 K€ d'intérêts sur les avances relais actionnaires
- 90 K€ de services bancaires (dont 64 K€ de commissions d'arrangement sur le CRFP et le CRTVA)
- -125 K€ de refacturations diverses (essentiellement auprès de la ville – Dépollution et Taxe TLE)

[1] *Frais de développement : frais liés à l'établissement des deux offres de l'appel d'offre*
[2] *Frais de Management fees : frais internes Vinci Concessions et Fayat sur toute la procédure d'appel d'offres.*
[3] *Frais de gestion de SBA : frais de fonctionnement de la société (frais de personnels, conseils techniques, …)*
[4] *Frais financiers : intérêts et commissions liés au recours à la Dette bancaire et prêts actionnaires*

En référence aux annexes 21 et 16 du Contrat de Partenariat, le détail des coûts du nouveau stade de Bordeaux se décompose comme suit.

DETAIL DES COUTS DU NOUVEAU STADE / Annexes 21 et 16 du CP	31/12/2013
Coûts de Construction	84 826 319
Coûts de Conception	13 618 620
Coûts de promotion	4 800 060
Sous total CPI	103 245 000
Coûts de Structure SPV	6 866 914
Compte réserve pour causes légitimes	500 000
Frais financiers	6 533 256
TOTAL	**117 145 170**

4. Compte rendu de la situation des autres biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation de l'ouvrage, équipement ou bien immatériel objet du contrat

Sans objet

5. Etat des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année

Sans objet

6. Engagements à incidences financières liés au contrat et nécessaires à la continuité du service public

Au regard de la documentation financière, la nature des recours instruits par M. Mathieu Rouveyre auprès du Tribunal Administratif puis de la Cour d'Appel ne permettent pas de libérer le Crédit Construction. Afin de remédier à cette contrainte et d'envisager la poursuite de l'exécution du Contrat de Partenariat, les Prêteurs, SBA et la Ville de Bordeaux se devaient de conclure un accord qui satisfasse l'ensemble des parties.

Conformément à l'article 8.4 du Contrat de Partenariat (Recours et retrait contre le contrat) la Ville de Bordeaux a accéléré le versement des subventions de manière à épuiser celles-ci dès le mois de novembre 2013 contre Avril 2014, date initialement prévue. Les actionnaires de SBA (Vinci Concessions et Fayat) ont maintenu l'intégralité des Avances Relais Actionnaires un an de plus que la date initialement prévue au Contrat de Partenariat et ont chacun apporté des garanties couvrant le Crédit Construction.

A l'issue de l'accord intervenu avec les prêteurs pour mettre en place le Crédit Construction, la première analyse financière de cette opération fait ressortir les points suivants :

- Des frais financiers significatifs ont été générés par le maintien des Avances Relais Actionnaires : 784 K€ comptabilisés au 31/12/2013

- A ces frais se rajoutent des :
  - Frais de conseils juridiques en réponse devant le Tribunal administratif : 299.7 K€ comptabilisés au 31/12/2013
  - Frais d'aménagement de la documentation financière (waiver fees) : 178 K€ comptabilisés au 31/12/2013
  - Frais de personnels (structure nécessaire pour la gestion et le suivi du projet vis-à-vis de la ville et des prêteurs) : 531 K€ comptabilisés au 31/12/2013

- Les garanties délivrées par Vinci Concessions et Fayat génèrent des frais financiers qui seront refacturés à SBA sur les prochains exercices, la part affectée sur l'année 2013 atteignant 1075 K€.

Ces frais pour SBA, non prévus dans le Contrat de Partenariat car liés à des recours déposés contre des délibérations municipales de la Ville de Bordeaux, resteront à actualiser et à financer.

7. Ratios annuels de rentabilité économique et de rentabilité interne du projet ainsi que la répartition entre le coût des fonds propres et le coût de la dette afférents au financement des biens et activités objets du contrat

7.1. Ratios annuels de rentabilité économique et de rentabilité interne du projet

Stade Bordeaux Atlantique est en phase travaux et ne pourra dégager un chiffre d'affaires qu'à compter de la date de livraison du nouveau Stade de Bordeaux.

L'exercice 2013 enregistre une perte avant impôt de 209 K€ correspondant aux charges suivantes non activées :

- Honoraires des Commissaires aux Comptes : 26 K€
- Frais d'Expertise-comptable : 15 K€

- Frais de communications[5] : 168 K€

Le résultat fiscal atteint 26.5 K€ du fait de la réintégration des intérêts non déductibles sur les Avances Relais Actionnaires (240 K€) et de l'imputation d'un déficit antérieur de 4.5 K€.

Rappelons que les Avances Relais Actionnaires devaient être remboursées en Décembre 2012 lors du 1er Tirage sur la Dette Construction et qu'en raison des recours déposés devant le Tribunal Administratif, elles ont été maintenues un an de plus pour être ainsi remboursées en Décembre 2013.

7.2. Répartition entre le coût des fonds propres et le coût de la dette

Les tableaux ci-dessous présentent, pour chaque Instruments de Fonds Propres et de Dettes, le montant des financements libérés, les taux de financements et le montant des charges financières inscrites en immobilisation en-cours pour l'exercice précédent et l'exercice écoulé.

Instruments de Fonds Propres

En €	Montant libéré	Taux de financement	Charges financières exercice 2012	Charges financières exercice 2013
Capital social	37 000	-	-	-

Instruments de Dette

En €	Montant libéré	Taux de financement	Com. de non-utilisation
Crédit-relais fonds propres	10 286 662	Euribor 1M + 150 bps	60 bps
Avance Relais Actionnaires	-	4% capitalisé	-
Crédit Construction	23 924 391	Euribor 1M + 190 bps	76 bps
Crédit-relais TVA	4 490 813	Euribor 1M + 130 bps	52 bps

[5] *Frais de communications : ensemble des frais liés à la promotion de l'ouvrage (veille réseaux, journaux, réceptions, pavillon d'accueil,…)*

En €	Charges financières exercice 2012	Charges financières exercice 2013
Crédit-relais fonds propres	153 376	136 846
Crédit Construction	1 077 733	914 819
Crédit-relais TVA	47 061	49 898
Sous Total	**1 278 170**	**1 101 562**
Avance Relais Actionnaires	534 539	784 411
TOTAL	**1 812 709**	**1 885 974**

8. Etat des financements engagés et des valeurs résiduelles financières

En €	Financements engagés	Encours au 31 Dec 2012	Encours au 31 Dec 2013	Encours Version Modèle Closing au 31 Dec 2013
Crédit-relais fonds propres	10 286 662	6 667 231	10 286 662	10 286 662
Avance Relais Actionnaires	18 493 164	18 493 164	-	-
Crédit construction	118 722 106	-	23 924 391	43 781 866
Crédit-relais TVA	5 646 648	262 492	4 490 813	4 080 330
Subventions	75 000 000	10 606 740	75 000 000	58 447 192

Nous rappelons ici que le versement des subventions a été accéléré en conformité avec l'article 8.4 du Contrat de Partenariat. Au 31 décembre 2013, la Ville de Bordeaux a ainsi fini de libérer la totalité des subventions sur l'exercice 2013.

9. Etat analytique des produits et des charges de l'exploitation qui fasse apparaître les produits et les charges directes, ventilées ou calculées, et distingue les produits et charges fixes des produits et charges proportionnels

Sans objet

10. Récapitulatif des Redevances payées sur l'exercice et des éventuelles pénalités imputées

Sans objet

11. Liste des opérations de GER effectuées sur l'exercice, et suivi du compte de GER

Sans objet

12. Liste des opérations de maintenance effectuées sur l'exercice

Sans objet

13. Importance des produits et charges liés aux prestations de service

Sans objet

14. Synthèse des recettes perçues de tiers

Sans objet

15. Objectifs de performance prévus au c de l'article L. 1414-12 du CGCT

Respect des objectifs de performances en terme de Développement Durable sur l'année 2013.

15.1. Rappel des éléments contractuels

Dans le cadre du Développement Durable, les objectifs de performance pris par le Partenaire SBA sont répartis en deux phases comme indiqué dans les Annexes 3.4.3 et 12 du Contrat de Partenariat :

15.1.1. *Engagements en phase Exploitation*

Critères	Objectifs de performance
36 La consommation énergétique	**Maitriser la consommation d'énergie primaire**
	Consommation d'électricité réseau pour CVC Ecart avec prévisionnel inférieur à 20%
	Consommation d'énergie primaire (électricité) correspondant au niveau BBC après compensation par du photovoltaïque Ecart inférieur à 20% (sur la base du nombre annuel d'évènements prévus par le cahier des charges)
37 La consommation d'eau	**Maitriser la consommation d'eau**
	Autonomie totale en eau non potable pour l'arrosage de la pelouse. Absence de prélèvement sur le réseau pour l'arrosage sauf cas de force majeure à hauteur de 20% (événement climatique exceptionnel, défaillance imprévisible d'un équipement)
38 La production de déchets	**Maitriser la production de déchets**
	Sensibilisation des spectateurs : Organisation d'une action pour chaque match et évènement jauge pleine

15.1.2. *Engagements en phase Chantier*

Critères	Objectifs de performance
39 L'impact du gros œuvre	**Limiter l'impact environnemental du gros œuvre (énergie, eau,)**
	Approvisionnement en matériaux: 100% des aciers de charpente des approvisionnements dans un rayon inférieur à 200 km autour du chantier
	Maitrise des émissions de CO2 : Ecart inférieur à 20% par rapport au prévisionnel
40 La production des déchets	**Limiter la production des déchets de chantier**
	Réduction des déchets de coffrage : 80% des coffrages réalisés en coffrage métallique (sans déchet)
	Réemploi sur place à 100 % des déblais de terrassement (hors pollution, sur l'emprise du PPP et de la parcelle de la ville à l'Est du parking du parc floral)

15.1.3. *Critère 39 : L'impact du gros œuvre*

Approvisionnement en aciers de charpente

Suivant le Contrat de Partenariat, tous les aciers de charpente doivent être approvisionnés dans un rayon de 200 km autour du chantier. La marge acceptable, fixée par le Contrat de Partenariat est de 20%.
A fin 2013, l'analyse de tous les bordereaux de Castel & Fromaget (C&F) indique que **87%** des aciers de charpente sont effectivement issus d'usines situées à moins de 200 km du chantier. **Le critère est donc respecté**.

Le pourcentage d'aciers approvisionnés à moins de 200 km était au-dessus des 90% jusqu'en octobre 2013. Suivant la nécessité d'accélérer les cadences de production, les usines à moins de 200 km ne suffisaient plus. C&F a donc dû faire appel à des usines au-delà des 200 km, tout en surveillant plusieurs fois par mois l'évolution du pourcentage, afin de respecter le critère du Contrat de Partenariat et rester dans la marge des 20%.

Bilan Carbone

Un premier Bilan Carbone estimatif a été réalisé en 2013 et regroupe le bilan prévisionnel, ainsi que le bilan estimatif du réel. Le Bilan Carbone est détaillée dans le document édité par VINCI Construction le 08 août 2013. L'outil utilisé pour réaliser les calculs est un outil interne à VINCI Construction : **CO_2ncerned**.

$TeqCO_2$	Fournitures	Fret	Energie interne	Amortissements	Transports	Déchets	TOTAL
Bilan CO2 Conception	38 009	1 649	536	364	512	133	**41 202**
Bilan CO2 Réel	34 547	993	479	369	469	133	**36 522**
ECART	**-9%**	**-40%**	**-11%**	**+1,5%**	**-8%**	**=**	**-11%**

Les détails du calcul, ainsi que des conclusions, sont présentés dans le rapport Bilan CO_2 du 08 août 2013. Le **critère du Contrat de Partenariat est respecté** puisque le Bilan carbone réel est même plus bas que le prévisionnel.

Le Bilan CO_2 sera mis à jour courant de l'année 2014, pour prendre en compte les données du chantier à fin de Gros Œuvre.

Mieux appréhender le Bilan Carbone

Afin de mieux se représenter les valeurs issues du Bilan Carbone du Stade de Bordeaux, il est possible de rationaliser ces valeurs. Par exemple, le Stade de Bordeaux fonctionnant sur 30 ans (durée du Contrat de Partenariat), avec en moyenne 25 évènements annuels, pour une capacité de 40 000 spectateurs, le bilan carbone réel peut être envisagé du point de vue de l'amortissement de la construction du Stade : un spectateur assistant à un évènement émettrait indirectement **0,3 kg_{eqC}/match.spectateur**.

Un match aurait donc un poids carbone de **13,3 T_{eqC}**.

En comparaison, un hamburger contenant 110g de viande émet environ 0,8 kg de carbone. Un spectateur assistant à un match au Stade de Bordeaux émettrait donc moins de carbone qu'en mangeant un hamburger.
De même, l'empreinte d'un match sur le bilan carbone construction équivaudrait à 15 allers/retours Paris-New York en classe économie.

N.B. : Attention, le bilan carbone fait état de la construction du Stade et non de l'exploitation.

15.1.4. *Critère 40 : Production des déchets*

Déchets de coffrage

Le calcul des déchets de coffrage est détaillé dans le tableau à la fin de la note.
En 2013, **94%** des coffrages utilisés étaient métalliques. Ce **critère est donc respecté**, puisque le Contat de Partenariat prévoit une marge de respect de 20%.

Réemploi des déblais de terrassement

Le groupement FAYAT TP / MOTER était en charge du suivi et de l'analyse des mouvements de terre sur le chantier. Son analyse à fin janvier 2014 fait état de **97%** de déblais non pollués réutilisés sur site : 2 500m^3 de terre ont été évacuées sur les 90 000m^3 de déblais/remblais.

Le Contrat de Partenariat donne également une marge acceptable de 20% sur ce **critère**, qui est **largement respecté**.

15.2. Indicateurs hors Contrat de Partenariat

15.2.1. *Suivi des déchets*

Le suivi global de la production et de la valorisation des déchets sur le chantier établit un bilan très positif en termes de valorisation, puisque **84%** de tous les déchets produits sur site sont valorisés, à hauteur de 79% en valorisation matière (recyclage), et 4% en valorisation énergétique (incinération).

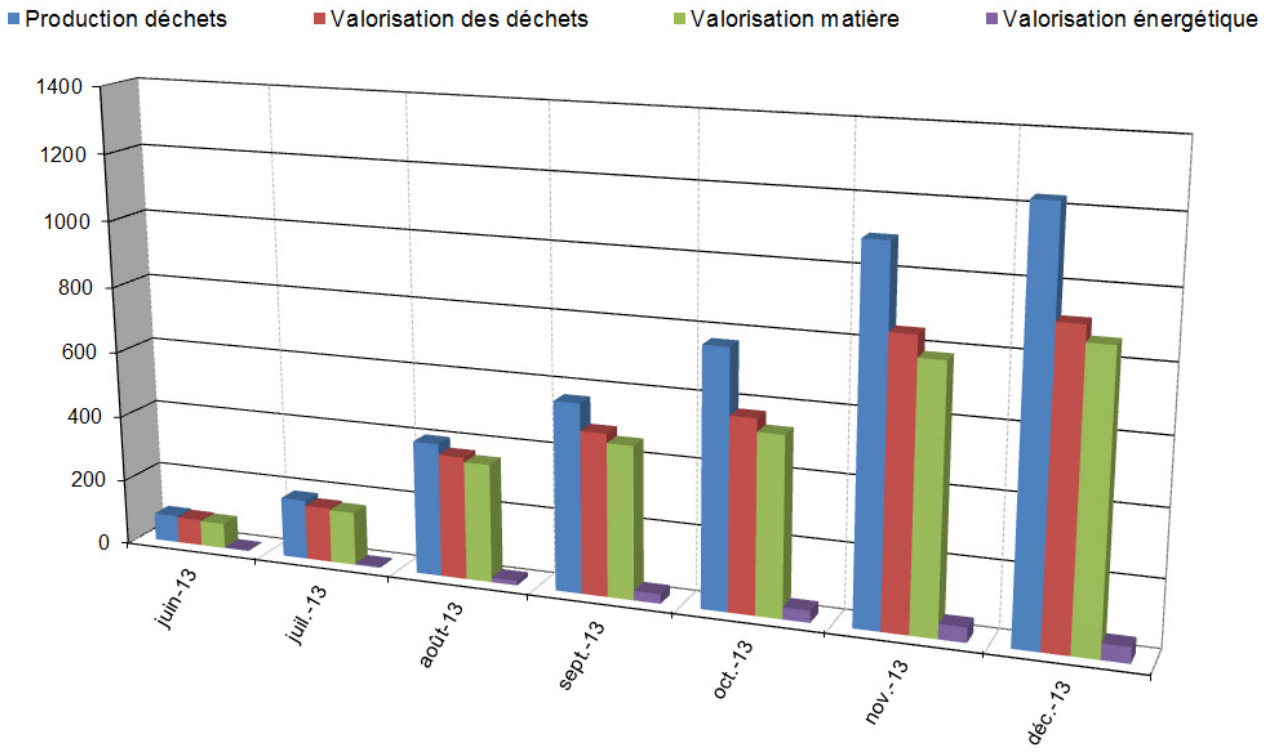

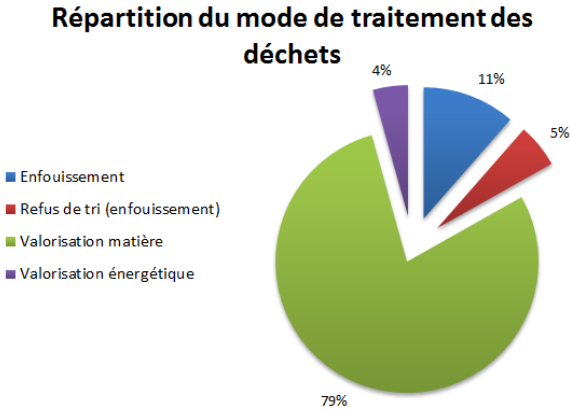

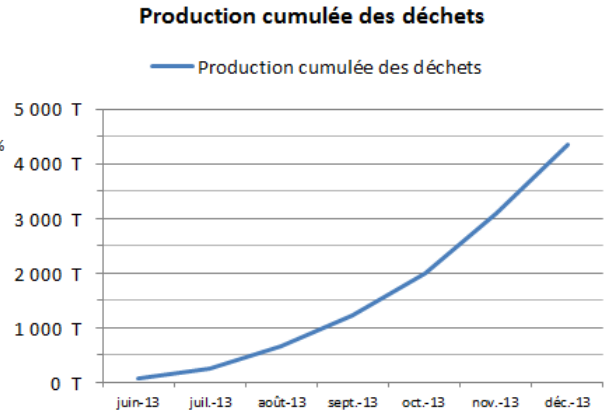

Le taux lié au refus de tri reste stable, et n'a jamais dépassé les 5%. Un effort de sensibilisation des intervenants a permis de ne pas faire augmenter le refus de tri, qui reste le point problématique lorsque l'emprise du chantier est grande et les intervenants éparpillés sur le site. Dans ces cas-là, la surveillance de l'assiduité au tri est plus compliquée à mettre en œuvre, et le faible pourcentage de refus de tri sur 2013 montre que la sensibilisation a été efficace.
A noté que 100% des bordereaux ont été réceptionnés en 2013. Ceci permet d'établir l'indice de valorisation, qui reste stable durant les mois qui passent, tournant autour de 83 à 85%.

15.2.2. *Suivi des consommations*

Rappel des dates clés du chantier

Afin de mieux appréhender l'évolution des consommations d'eau et d'électricité, il est intéressant de les analyser en parallèle de l'avancement des tâches du chantier.

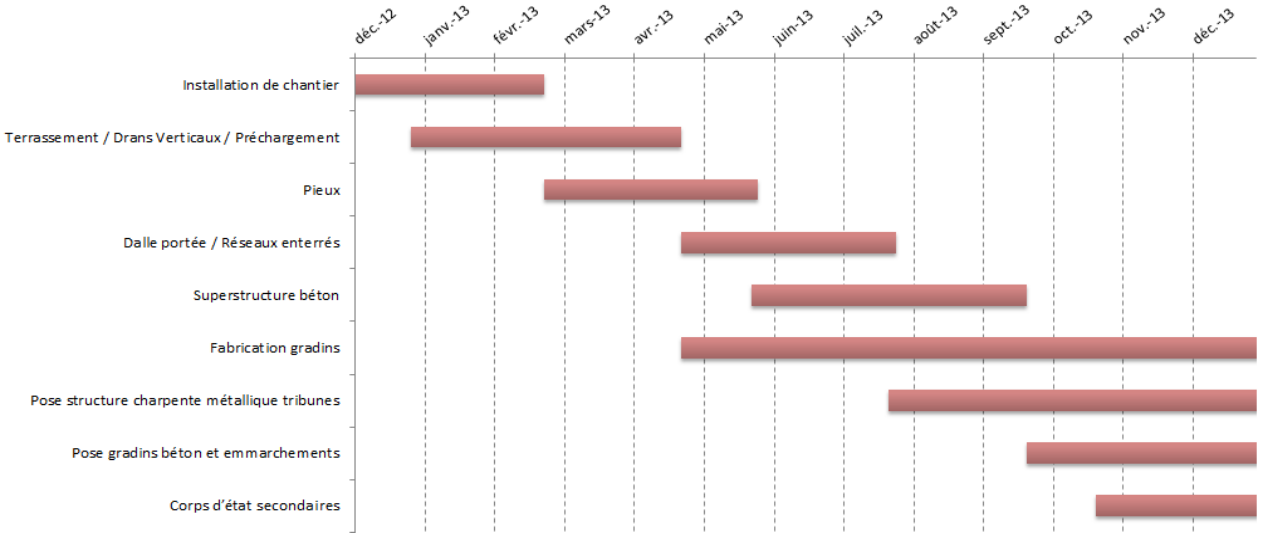

En effet, en prenant pour exemple les consommations d'eau, l'impact du gros œuvre[6], avec la préfabrication des ouvrages en béton sur le site, est assez important puisque l'eau est une des principales ressources du process. Même si des systèmes de récupération des eaux pour réutilisation dans le process sont mis en œuvre, les consommations d'eau liées au gros œuvre sont toujours prédominantes sur le reste des postes consommateurs d'eau.
De même, pour l'électricité, le fonctionnement des grues, et donc leur consommation, est liée aux tâches nécessitant leur utilisation, comme la pose des gradins, des éléments métalliques, l'évacuation des déchets… Plus ces tâches se superposent, plus la consommation d'électricité sera donc importante.

[6] *Gros œuvre concerne les tâches telles que Pieux, Dalle portée, Superstructure en béton, Préfabrication des gradins.*

Consommation d'électricité

Les consommations d'électricité sont résumées dans les graphiques ci-dessous.

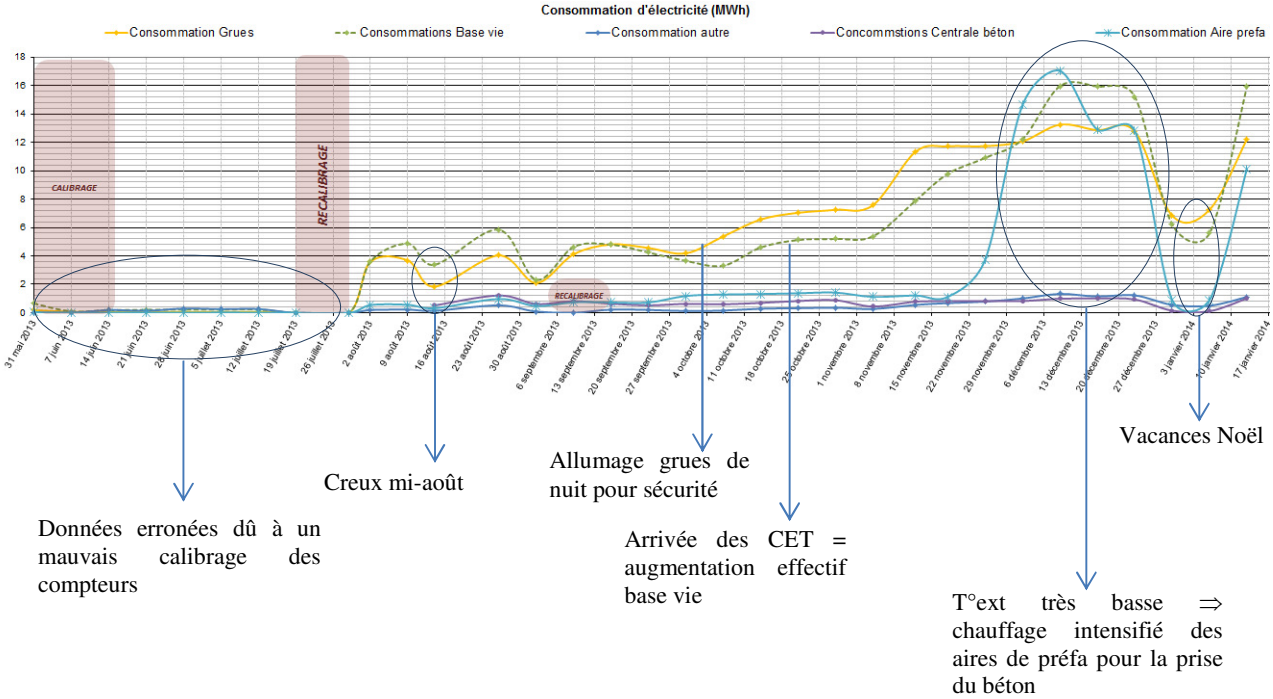

Les consommations « Autre » représentent les consommations des salles showroom, et poste de garde. Les consommations *Autre* et *Centrale béton* sont globalement stables, et représente une activité régulière non soumise à des aléas d'effectifs ou de température extérieur.

La diminution du nombre d'heure d'éclairement naturelle avec le passage en période hivernal entraine évidemment une augmentation des consommations liées à l'éclairage (des grues, des bases vies, postes de manutention…). De même, la baisse des températures en hiver occasionne également des hausses de consommation dans les bases vie.et des aires de préfabrication.

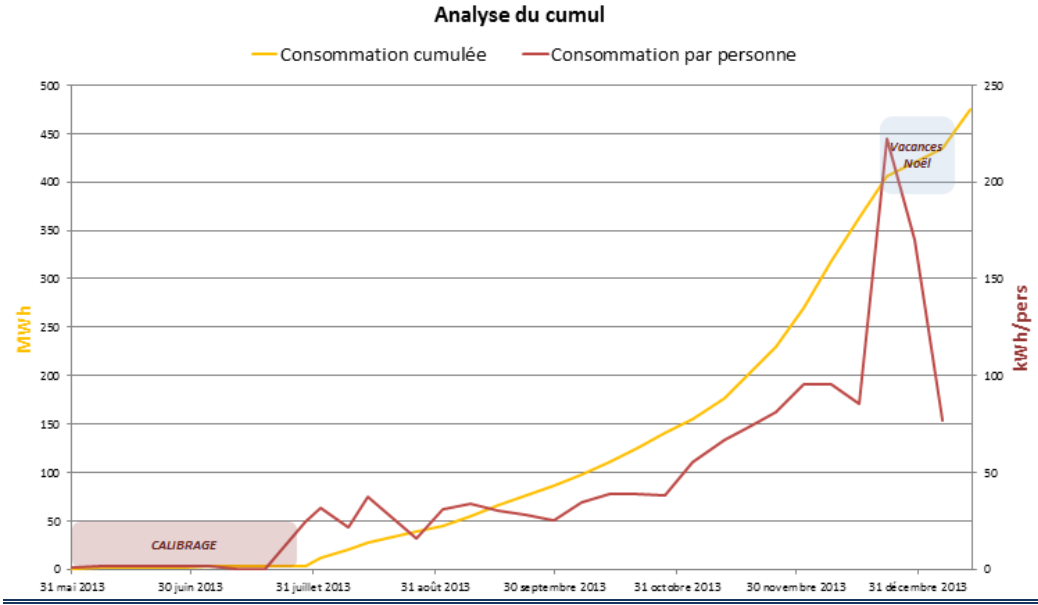

L'analyse de la consommation des bases vie ramenée au nombre de personnes présentes était plutôt stable jusqu'à octobre 2013 (juste un creux pendant les congés estivaux en août), et, en parallèle de la diminution des températures extérieures, a commencé à augmenter à partir de novembre (augmentation du chauffage des bases vie). Le pic pendant les vacances de Noël correspond à une diminution de l'ordre de 85% du nombre de personnes présentes, alors que les consommations de chauffage ont diminué de moitié (les volumes à chauffer ont diminué de moitié, mais l'effectif de 85%, ce qui engendre un plus fort ratio de consommation rapporté au peu de personnes présentes pendant les vacances de Noël).

Consommation d'eau

Les consommations d'eau sont résumées dans les graphiques ci-dessous.

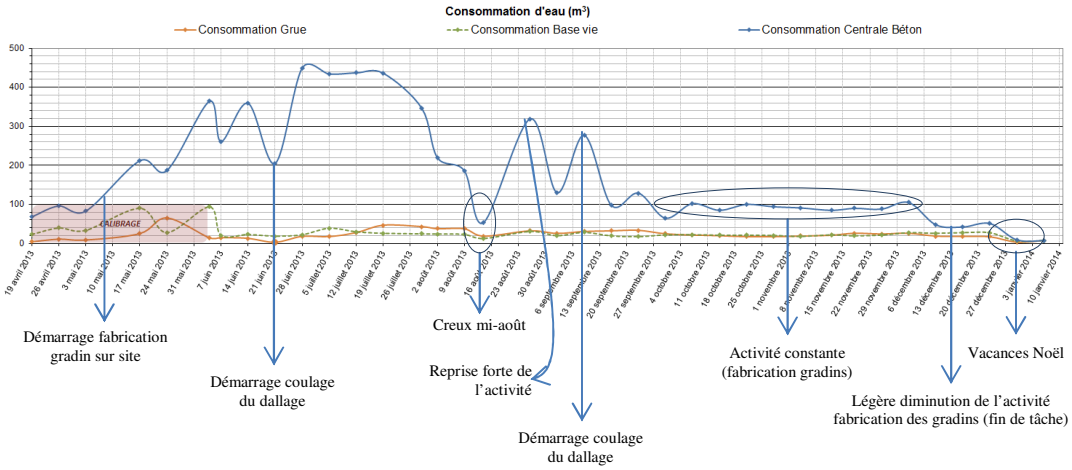

Passé la phase de calibrage des différents compteurs, les consommations des grues et de la base vie sont globalement stable, qui plus est comparé à l'impact de la centrale à béton sur les consommations d'eau. De plus, celle-ci est fortement liée aux tâches effectuées pendant le Gros Œuvre.
A partir de fin juin 2013, la fabrication des gradins et le coulage de dallage se sont superposées, créant ainsi un pic étalé jusqu'à début août 2013 correspondant aux congés estivaux. A fin août, la consommation de la centrale béton repart avec le redémarrage du chantier après les congés estivaux. La diminution de la cadence de fabrication des gradins entraine une diminution de la consommation d'eau dès début septembre, avec toutefois un pic lors de la réalisation du plancher collaborant la 2ème semaine de septembre, engendrant plus d'eau à consommer pour le nettoyage des coulures. Après cette tâche, les consommations de la centrale béton se stabilise à 100m^3 par semaine, correspondant à la fin des tâches superposées, et la fabrication régulière des gradins, dont la tâche se finalisera début 2014.

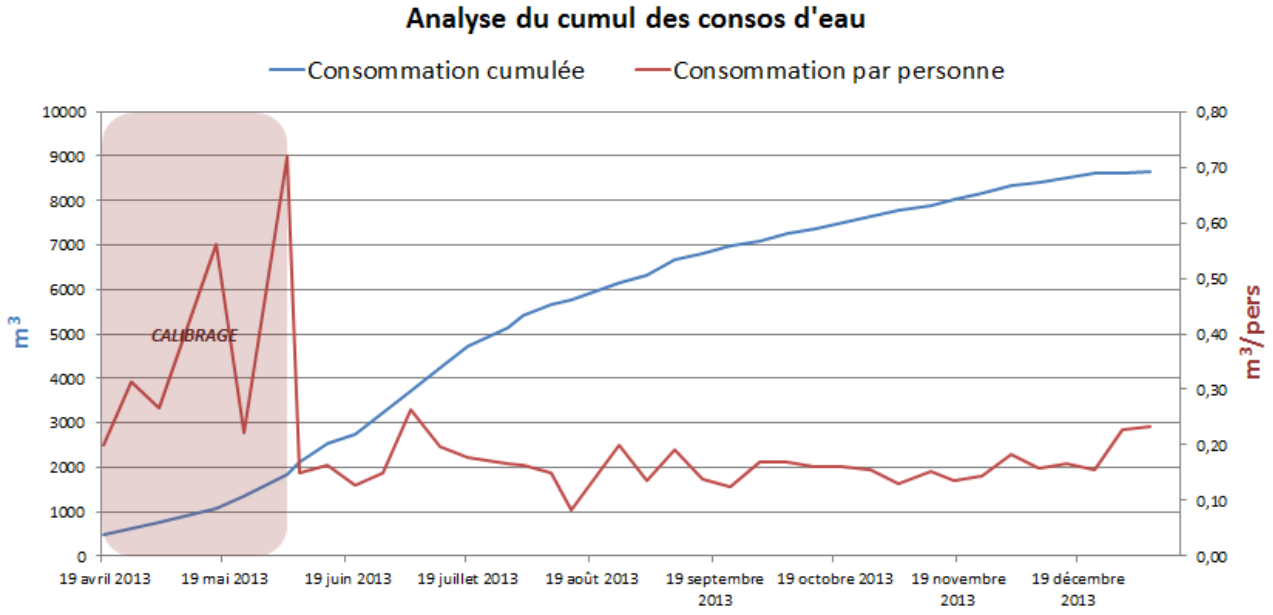

L'analyse de la consommation des bases vie rapportée à l'effectif présent sur chantier, montre une stabilité des consommations d'eau. Passé la phase de calibrage engendrant des pics non réalistes, la consommation d'eau des bases vie tourne autour de 0,17m^3/personne. Le creux des congés estivaux est représenté.

15.3. Récapitulatif des indicateurs à fin 2013

Déchets	Valo globale : construction	84%	Pas d'objectif fixé sur Plan Environnemental de Chantier
	Valo matière : construction	79%	Pas d'objectif fixé sur Plan Environnemental de Chantier
	Productible	4 116 T	
	Retour des reportings	7/7	

		Eau	Electricité
Consommations	Nombre de compteurs	11	13
	Fuites ou problèmes	3	1
	Conso totale	8 644 *m³*	475 *MWh*
	Retour des reportings	7/7	

Contrat de performance	n°39 : Appro acier	86,6%	% livré depuis site à - 200km
	n°39 : Ecart Bilan CO2	-11,5%	Ecart Bilan CO2 entre prévisionnel et réel
	n°40 : Déchets coffrage	94,0%	% de coffrage métallique utilisé
	n°40 : Réemploi déblais	97,0%	% de déblais non pollué réutilisé sur site

Les Objectifs de Performance en Phase Chantier ont donc été respectés en 2013.

15.4. Détail du calcul du coffrage

Elément de construction	Dimensions	Détail descriptif	Surf (m²) métallique	Surf (m²) en bois ou PVC
MASSIFS		coffrage perdu polypropylène		2 2264,7
LONGRINES	1389u (L : 7m / l :0,4m / ht: 0,8m)	Utilisation de moules de poutres métalliques	19446	972,3
CLAVETAGE LONGRINES	1000u (8x0,8x0,25)	plaques de fondaform / polypropylène		1 600
DALLE PORTEE	34 800m² pour une épaisseur moyenne de 30cm / Coffrage réalisé par terrain naturel			
VOILES	2193 ml /ht moyenne 3,40m	banches métalliques	14 912	
POTEAUX	∅60 : 28u (ht 3,06)	coffrages carton		161,50
	∅80 ronds : 42u (4ht 2,63 / 32ht 3,20 / 6 ht 4,01)	coffrages carton		344,27
	∅110 : 8u (2ht 3,53 / 6 ht 4,01)	coffrages carton		107,54
POUTRES	1865 ml (l:0,60m / ht:0,80m)	moules de poutres métalliques	4 103	
PREDALLES	Surface = 7554 m²	Réalisation sur table coffrant	7 554	
PLANCHER COLLABORANT	Surface = 25980 m²	Fond de coffrage métallique	25 980	
CREMAILLERES	partie inclinée (L:9,68 / l:0,934); socle (L : 4,645 / l :1,124)	Coffrage latérale avec des banches (8 crémaillères)	228,19	
	L:9,68m / l:0,60m	Rotation de 8 fonds de coffrage bois		43,464
BANDEAUX PREFABRIQUES CREMAILLERE GRADINS BAS	346 ml (l:0,2m/ ht:1,20m)	Coffrage métallique	830,4	69,2
CORBEAUX	250 ml (l:0,2m / ht:0,2m)	Coffrage métallique	100	
PLOTS POUR POTEAUX METALLIQUES	poteaux métalliques : 248u (L:0,7m / l:0,7m / ht:0,6m) et 417u (L:0,5m / l:0,5m / ht:0,6m)	Coffrage métallique	917,04	
	Emmarchements : 130u (L:0,5m /l:0,5m / ht:0,5m)	Coffrage métallique	130	
GRADINS	24000 ml (ht 0,96m)	Coffrage métallique	46 080	
DIVERS				2 000
	TOTAL		**120 281**	**7 566**
			94%	**6%**

16. Part d'exécution du contrat confiée à des petites et moyennes entreprises et à des artisans

En phase de Conception-Construction, SBA s'est engagé à confier une part de l'exécution du Contrat à des « petites et moyennes entreprises » (PME) et à des artisans à hauteur de 30% du coût des investissements initiaux.

Au 31 décembre 2013, la part de sous-traitance réalisée par des petites et moyennes entreprises et des artisans s'élève à 26 007 K€ (cf annexe 2).

17. Insertion – Suivi des engagements (article 17 du Contrat de Partenariat)

17.1. Les acteurs et les engagements

Le groupe Constructeur participe activement à la mise en place du plan d'actions avec la collaboration des acteurs locaux pour mener les différentes opérations de recrutement et de formation nécessaires à la construction du grand stade et de ses équipements.

VINCI Insertion emploi - ViE est le représentant et le référent unique de l'ensemble des entreprises du chantier sur le sujet de la clause d'insertion. Dans le cadre de cette opération, une collaboration de proximité a été établie entre le PLIE et ViE afin de tout mettre en œuvre pour atteindre l'objectif quantitatif visé tout en favorisant des parcours d'insertion cohérents en direction des publics en insertion du territoire.

Le plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), porté par la Maison de l'Emploi et de l'Insertion Economique et de l'Entreprise de Bordeaux, assure le rôle de guichet unique territorial pour l'animation et l'ingénierie des clauses insertion auprès de la Ville de Bordeaux et différents donneurs d'ordre.

Dans le cadre des travaux de réalisation du Nouveau Stade de Bordeaux le groupement Constructeur s'est engagé à réserver 5% de la main d'oeuvre nécessaire à l'exécution des marchés de travaux.

- **La traduction de ces 5% en terme d'heures travaillées représente un volume de 63 000 heures insertion sur la durée du chantier**.

La répartition par lot et par poste est détaillée dans le tableau ci-après :

LOT	Détail du lot	Proposition plan d'action	Décomposition	Nombre d'heures	Entreprise
GO CLOS COUVERT	Structure GO	Renforcement des équipes par la Découverte et formation au métier	12 coffreurs sur 12 mois	20000	GTM
	Divers GO			1000	SOLETANCHE + GIRAUD
	Structure métallique		A définir avec l'entreprise	15500	CASTEL ET FROMAGET
	Couverture		A définir avec l'entreprise		CASTEL ET FROMAGET
	Façades		A définir avec l'entreprise		CASTEL ET FROMAGET
CORPS D'ETAT	Peinture	Renforcement des équipes par la découverte et formation au métier	2 personnes sur 6 mois	800	
	Plâtres	Renforcement des équipes par la découverte et formation au métier	2 personnes sur 12 mois	700	SEGONZAC
	Divers CES			2400	
	Electricité	Renforcement des équipes par la découverte et formation au métier	2 personnes sur 16 mois	4800	INEO
	Divers CET			500	
	Chauffage - ventilation	Renforcement des équipes par la découverte et formation au métier	1 personne sur 16 mois	2500	HERVE THERMIQUE
	Plomberie - Sanitaire	Renforcement des équipes par la découverte et formation au métier	1 personne sur 16 mois	2500	HERVE THERMIQUE
VRD/Aménagements extérieurs	VRD		Maçon VRD	3000	FAYAT TP MOTER
	Espaces verts		Paysagiste	800	
GESTION ET VIE DU CHANTIER	Gardiennage	Gestion des entrées sorties du personnel et remise des badges	1 personne sur 26,5 mois	4000	ECS
	Nettoyage des cantonnements		Personnel de ménage à définir avec SIAE	4500	INSERNET
				63000	

17.2. Etat d'avancement des lots au 31/12/2013

Lots	Entreprises	Début	Heures Prévues	Heures réalisées	Heures Restantes	% Heures Réalisées / Prévues
CHARPENTE METALLIQUE	CASTEL & FROMAGET	01/09/2012	11 713,00	6 396,54	5 316,46	54,61%
	FIL DE FAIRE	01/07/2013	3 000,00	1 655,00	1 345,00	55,17%
	LRB MONTAGE	01/09/2012	800,00	569,50	230,50	71,19%
CVC	HERVE THERMIQUE	01/09/2013	4 800,00	515,00	4 285,00	10,73%
ELECTRICITE	INEO	01/05/2012	5 000,00	1 776,00	3 224,00	35,52%
FONDATIONS PROFONDES	SOLETANCHE BACHY PIEUX	05/03/2013	360,00	496,50	0,00	137,92%
GARDIENNAGE	ECS SERVICES	01/01/2013	4 000,00	1 661,69	2 338,31	41,54%
GROS OEUVRE	GTM BATIMENT AQUITAINE	01/01/2013	17 700,00	16 225,55	1 474,45	91,67%
	GIRAUD CONSTRUCTION	30/10/2013	300,00	429,00	0,00	143,00%
NETTOYAGE	INSERT'NET | ARE33 | BIC	01/02/2013	3 000,00	2 670,50	329,50	89,02%
TERRASSEMENT / VRD	FAYAT TP	01/01/2013	3 000,00	1 159,25	1 840,75	38,64%
	Total contractuel de l'opération		**63 000,00**	**33 554,53**	**29 445,47**	**53,26%**

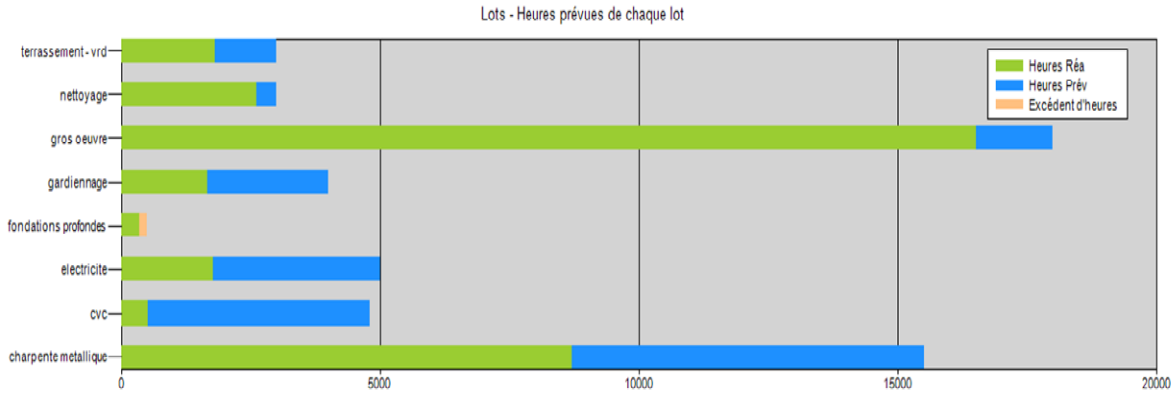

68 salariés répartis dans 13 entreprises

Gardiennage – ECS SERVICES
1 agent de sécurité en CDI depuis janvier 2013.

Nettoyage - INSERT'NET (entreprise d'insertion) en groupement avec deux associations intermédiaires – BIC et ARE 33
15 salariés depuis février 2013.

Fondations spéciales – SOLETANCHE BACHY
1 ouvrier d'exécution en intérim.

Terrassement - FAYAT TP/MOTER
8 salariés dont une assistante administrative et 2 contrats de professionnalisation GEIQ de janvier à décembre.

Gros œuvre - GTM BATIMENT AQUITAINE
12 contrats de professionnalisation de 9 mois depuis avril – Formation CESAME.
2 coffreurs-bancheurs en intérim d'avril à octobre.

Sous-traitant : GIRAUD CONSTRUCTION
2 ouvriers d'exécution intérimaires d'octobre à décembre.

Charpente métallique : CASTEL & FROMAGET
En intérim :
1 dessinatrice Autocad de septembre 2012 à juin 2013.
1 assistante administrative depuis le 15/04/2013.
2 monteurs en charpente métallique depuis septembre et novembre.
1 chef de parc matériaux depuis juillet.
1 magasinier depuis novembre.
1 aide-magasinier depuis décembre.
1 assistante au responsable d'activités depuis juin.
En CDD :
1 conducteur de travaux d'avril à septembre.

Sous-traitants :
FIL DE FAIRE (chantier d'insertion) – fabrication de garde-corps : 12 salariés en juillet 2013.
LRB MONTAGE - 1 monteur en charpente métallique depuis septembre.

Electricité : INEO – en partenariat avec la Maison Pour Rebondir
1 CDD monteur électricien de 9 mois depuis septembre.
2 contrats d'apprentissage monteurs électriciens depuis septembre.

CVC – HERVE THERMIQUE
1 contrat d'apprentissage
1 contrat de professionnalisation GEIQ de 12 mois installateur thermique depuis novembre.

17.3. Zoom sur les salariés

Le statut d'éligibilité des salariés

Statut entrée	Nb salariés
Demandeurs d'emploi longue durée	12
Travailleurs handicapés	3
- 26 ans sans qualification	18
RSA	28
+ 50 ans	6
Minimas sociaux (hors RSA)	1
Total salariés concernés	**68**
dont salariés de Structures d'Insertion par l'Activité Economique	**41**

La majorité des salariés sont des bénéficiaires du RSA. Le nombre de jeunes sans qualification est important également.
Plus de la moitié d'entre eux (59 %) sont des salariés de structures d'insertion.
Le recours aux structures d'insertion locales a été privilégié.

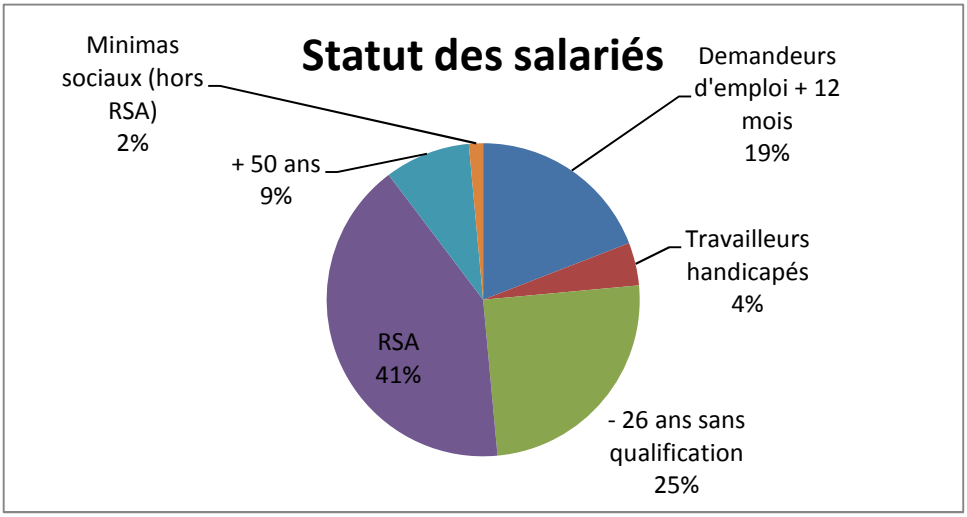

Niveaux de qualification

Niveaux de qualification	Signification	Nb salariés
I	Maîtrise et supérieur	1
II	BAC + 3	1
III	BAC + 2	1
IV	Année terminale préparant le BAC ou équivalent	10
V	Année terminale CAP, BEP, CAPA, CFP… + 2nde et 1ère	31
Vbis	3ème + 1ère année CAP, BEP ou 2ème année CAP en 3 ans ou CEP	6
VI	Jusqu'à 4ème, proche illettrisme ou illettrisme	16
Total salariés concernés		**68**

Le niveau de qualification est faible, de V à VI principalement.

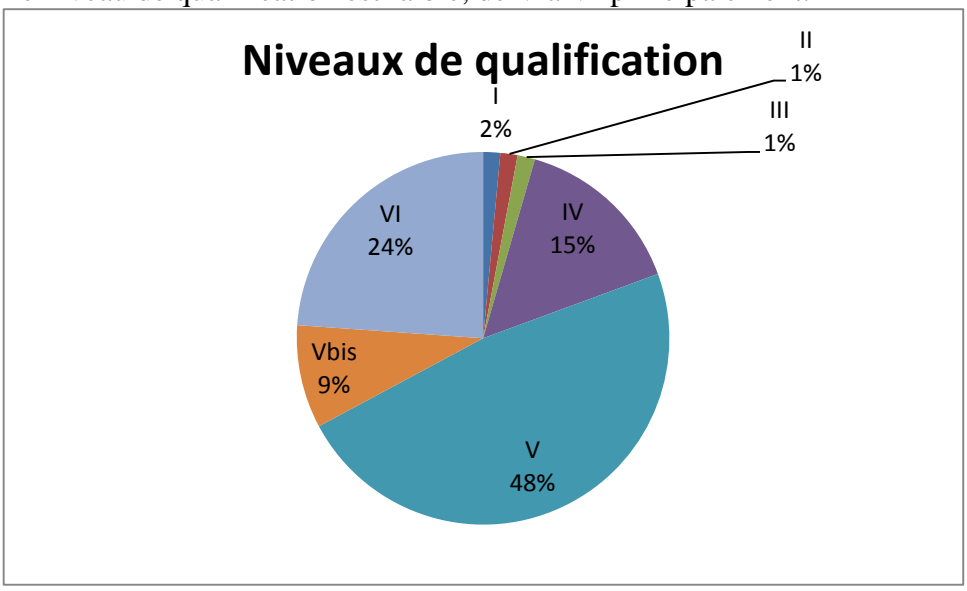

L'âge des salariés

Tranche d'âge des salariés	Nb salariés
51 et plus	7
de 26 à 40	25
de 41 à 50	18
moins de 26	18
Total salariés concernés	**68**

Les salariés se situent majoritairement dans la tranche d'âge des 26 à 40 ans. Le nombre de jeunes (moins de 26 ans) représente une part importante également.

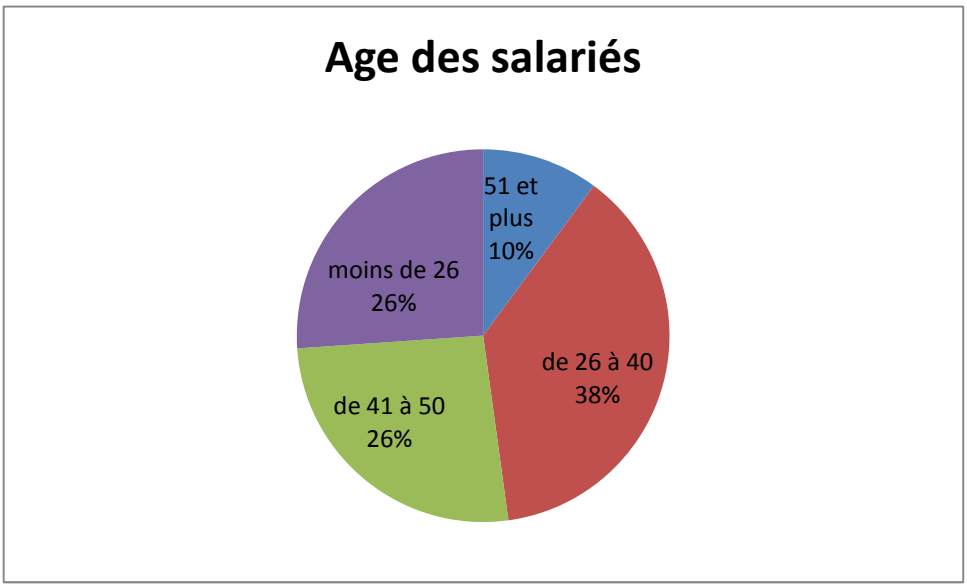

Le nombre de structures d'insertion sollicitées

Type de structures	Nombre
Atelier chantier d'insertion (ACI) – Fil de Faire	1
Association intermédiaire (AI) BIC et ARE33	2
Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) – Aquitaine Intérim Insertion (A2I)	1
Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ Filières Pro)	1
Sous-traitance entreprise d'insertion (EI) – Insert'Net	1
Total	**6**

6 structures d'insertion locales ont contribué à la réalisation des heures d'insertion.

Le nombre d'heures par modalités

Nombre d'heures par modalités	Nb d'heures
Atelier chantier d'insertion (ACI)	1655
Association intermédiaire (AI)	1 253
Embauche directe	19 278,19
Entreprise de travail temporaire (ETT)	4 387,24
Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)	4 837,13
Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ)	787
Sous-traitance entreprise d'insertion (EI)	1 357,50
Total	**33 554,53**

L'embauche directe est la modalité qui a généré le plus d'heures (modalité choisie par GTM Bâtiment Aquitaine, INEO et Hervé Thermique). Le recours aux structures d'insertion (tous types confondus) représente une part importante (9 889,63 heures - près de 30 % des heures réalisées).

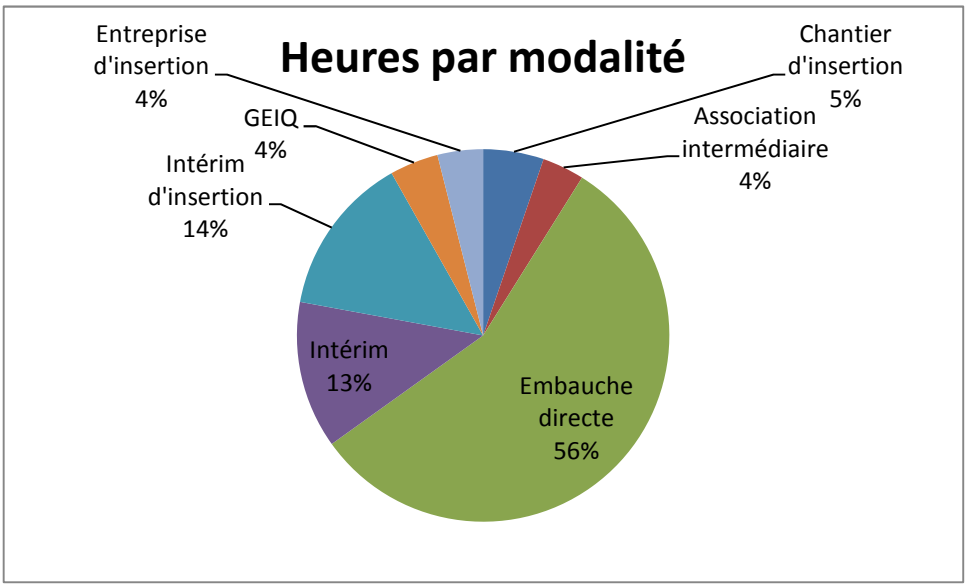

18. Suivi des recettes annexes perçues par le titulaire du contrat en application de l'article d de l'article L. 1414-12 du CGCT

Stade Bordeaux Atlantique n'a perçu aucune recette annexe sur l'exercice 2013.

19. Pénalités demandées au titulaire du contrat en vertu du g de l'article L. 1414-12 du CGCT et à celles acquittées par lui

Stade Bordeaux Atlantique n'a fait l'objet d'aucune pénalité sur l'exercice 2013.

ANNEXES

1. Comptes sociaux et rapport des Commissaires aux Comptes

Ci-joint Annexe 1.

Précisions sur les comptes :

- Actif du bilan :

  Nous retrouvons en immobilisations en cours l'ensemble des coûts liés à la conception et à la construction du Nouveau Stade de Bordeaux y compris les frais financiers.

  L'augmentation des créances s'explique essentiellement par le poste crédit de TVA à reporter (4 486 K€ contre 265 K€ en 2012) dans la mesure où l'administration fiscale a enregistré un retard dans le remboursement de la TVA.

  Les Charges Constatées d'Avances comptabilisent 430 K€ de charges sur les assurances et 2 641 K€ de commissions d'arrangement restant à étaler sur la durée :

  - de la Dette Dailly (2 552 K€ dont 178 K€ de waiver fees)
  - du Crédit Relais Fonds Propres (59 K€)
  - et du Crédit TVA (30 K€).

  A noter que les 650 K€ de disponibilités intègrent les 500 K€ de réserves pour cause légitimes (imposé par l'article 9.5.3.2 du Contrat de Partenariat). La trésorerie comptabilisée sur l'exercice précédent provenait du versement de la première subvention de la ville (10 M€), telle que prévue au contrat et de l'absence de remboursement des Avances Relais Actionnaires au regard de l'impossibilité de tirer sur la Dette Construction (en présence de recours devant le Tribunal Administratif).

- Passif du bilan :

  Les dettes fournisseurs (8 633 K€ TTC) comprennent essentiellement des factures non parvenues (8 040 K€ TTC) dont la facture promoteur de 7 844 K€ TTC tel que prévu dans l'échéancier du Contrat de Promotion Immobilier.

- Engagements Financiers :

  Conformément à l'article 22.1 du Contrat de Partenariat, une garantie à première demande d'un montant correspondant à 12% du Coût des Investissements Initiaux a été remise à la Ville. Cette garantie ayant été remise par le promoteur (signataire de la lettre d'ordre), SBA ne porte pas cet engagement financier dans ses comptes.

SBA bénéficie par ailleurs de la part de ses prêteurs d'un engagement total de 253.3 M€ qui se décompose en quatre crédits distincts:

- Crédit Construction : 118.7 M€
- Crédit Dailly : 118.7 M€
- Crédit Relais Fonds Propres : 10.3 M€
- Crédit Relais TVA : 5.6 M€

Ces montants sont des enveloppes maximales qui ont été définies pour faire face à une éventuelle hausse des taux. Précisons que les commissions de non utilisation sont calculées sur la base de ces seuils.

2. Sous-traitance réalisée par des PME

Conformément aux dispositions de L. 1414-9 du CGCT, le titulaire s'engage à confier ou à faire confier l'exécution d'une partie du présent Contrat à des PME/artisans dans les proportions définies ci après pour la partie Conception-Construction :

- 30% du Coût des Investissements Initiaux en phase Conception-Construction

En date du 31 décembre 2013, SBA a directement ou indirectement confié à des PME/artisans la somme de 26 007 K€.

Le tableau joint en annexe 2 reprend la synthèse du suivi des engagements PME.

Stade Bordeaux Atlantique

Société par Actions Simplifiée

137, rue du Palais Gallien
33000 BORDEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2013

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
Télécopieur : + 33 (0) 1 40 88 28 28
www.deloitte.fr

Stade Bordeaux Atlantique

Société par Actions Simplifiée

137, rue du Palais Gallien
33000 BORDEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2013

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Stade Bordeaux Atlantique, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil de Surveillance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Société anonyme au capital de 1 723 040 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Paris Ile-de-France
Société de Commissaires aux Comptes, membre de la Compagnie régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 25 mars 2014

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Jean-Marie LE GUINER

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes	113 304 267		113 304 267	30 044 435
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**113 304 267**		**113 304 267**	**30 044 435**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 478		1 478	727 130
Fournisseurs débiteurs	143 520		143 520	143 520
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 876 775		5 876 775	1 020 266
Autres créances				
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	650 677		650 677	7 851 693
Charges constatées d'avance	3 096 904		3 096 904	3 157 032
ACTIF CIRCULANT	**9 769 353**		**9 769 353**	**12 899 640**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**123 073 620**		**123 073 620**	**42 944 075**

Bilan

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
PASSIF		
Capital social ou individuel	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-35 000	
Résultat de l'exercice	**-218 181**	**-35 000**
Subventions d'investissement	75 000 000	10 606 740
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**74 783 819**	**10 608 740**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	38 701 867	6 929 723
Emprunts et dettes financières diverses	786 951	19 027 703
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 633 897	4 799 832
Dettes fiscales et sociales	9 093	1 416 528
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	157 993	161 549
Produits constatés d'avance		
DETTES	**48 289 802**	**32 335 335**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**123 073 620**	**42 944 075**

Compte de résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/10/11 au 31/12/12 15 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	83 259 832	30 044 435
Autres produits	125 308	19 296
Total	**83 385 140**	**30 063 731**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	81 678 497	28 287 730
Impôts, taxes et vers. assim.	31 311	751
Salaires et Traitements		
Charges sociales		
Amortissements et provisions		
Autres charges	2	12
Total	**81 709 809**	**28 288 493**
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 675 331	1 775 238
Opérations en commun		
Produits financiers	**1 323**	**2 471**
Charges financières	**1 885 974**	**1 812 709**
RESULTAT FINANCIER	-1 884 652	-1 810 238
RESULTAT COURANT	-209 321	-35 000
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	**9**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9	
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	8 851	
BENEFICE OU PERTE	-218 181	-35 000

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS STADE BORDEAUX ATLANTIQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 123 073 620 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 218 181 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/03/2014 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La SAS STADE DE BORDEAUX ATLANTIQUE bénéficie de subventions d'équipement afin d'acquérir ou de créer des valeurs immobilisées. Elles sont enregistrées au niveau des capitaux propres et seront rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des biens subventionnés.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société Stade Bordeaux Atlantique a été créée le 19/10/2011 en vue d'assurer la conception, le financement de tout ou partie, la construction, l'entretien, la maintenance et l'exploitation du nouveau Stade de Bordeaux, objet du Contrat de Partenariat signé avec la Ville de Bordeaux le 28/10/2011.

En date du 28/10/2011, SBA a signé une convention de financement avec Dexia Credit Local et Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe Ltd ; ce dernier étant désigné l'agent des prêteurs.

Trois recours ont été intentés contre le projet de construction du stade:
- Association Transcub qui a déposé un recours contre la délibération du conseil municipal de la Ville de Bordeaux qui autorise la signature du Contrat de Partenariat.
- Monsieur Mathieu Rouveyre qui a déposé deux recours contre deux délibérations du conseil municipal de la Ville de Bordeaux qui autorisent la signature du Contrat de Partenariat, l'accord Tripartite, l'acte d'acceptation et l'accord autonome.

En date du 19/12/2012, le Tribunal Administratif de Bordeaux a remis son jugement et a rejeté les recours déposés par M. Mathieu ROUVEYRE et l'association Transcub.
Monsieur Rouveyre a fait appel de cette décision. La décision de la Cour d'Appel n'a toujours pas été rendue au 31/12/2013.

Un premier tirage sur la Dette Construction (23,9M€) a été réalisé le 31/12/2013.
Les Avances Relais Actionnaires (18,5 M€) ont été remboursées en totalité au 31/12/2013.
Les subventions de la Ville de Bordeaux prévues à hauteur de 75 M€ ont été versées intégralement.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	30 044 435	83 259 832		113 304 267
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**30 044 435**	**83 259 832**		**113 304 267**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres imrnobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	30 044 435	83 259 832		113 304 267

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		83 259 832		83 259 832
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		83 259 832		83 259 832
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations corporelles

Charges financières incluses dans le coût de production

	Montant
Immobilisations incorporelles	
Terrains	
Constructions	3 698 682
Installations techniques	
Installations générales	
Matériel de transport	
Matériel de bureau et informatique	
Autres immobilisations corporelles	
Total	3 698 682

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 83 259 832 euros

L'ensemble des coûts liés à la conception et à la construction du Stade de Bordeaux sont immobilisés. Ces coûts seront classés en immobilisations en cours jusqu'à la date de livraison de l'ouvrage prévue sur 2015.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 118 677 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 478	1 478	
Autres	6 020 295	6 020 295	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 096 904	276 687	2 820 216
Total	**9 118 677**	**6 298 460**	**2 820 216**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	143 520
Total	**143 520**

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 37 000,00 euros décomposé en 37 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	37 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	37 000	1,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SAS FAYAT 33029 BORDEAUX CEDEX	50,00	18 500,00
VINCI CONCESSIONS SAS 92851 RUEIL-MALMAISON	49,00	18 130,00
VINCI CONSTRUCTION FRANCE 92000 NANTERRE	1,00	370,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-35 000
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**-35 000**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-35 000
Total des affectations	**-35 000**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2013	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2013
Capital	37 000				37 000
Report à Nouveau		-35 000	-35 000		-35 000
Résultat de l'exercice	-35 000	35 000	-218 181	-35 000	-218 181
Subvention d'investissement	10 606 740		64 393 260		75 000 000
Total Capitaux Propres	**10 608 740**		**64 140 079**	**-35 000**	**74 783 819**

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 48 289 802 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	38 701 867	4 490 814	34 211 053	
Emprunts et dettes financières divers	786 951	1	786 950	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 633 897	8 633 897		
Dettes fiscales et sociales	9 093	9 093		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	157 993	157 993		
Produits constatés d'avance				
Total	**48 289 802**	**13 291 798**	**34 998 003**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	42 198 095			
Emprunts remboursés sur l'exercice	28 919 117			

Les maturités des emprunts et des dettes auprès des établissements de crédit sont les suivantes:
- Crédit-Relais Fonds Propres : entre la date de mise à disposition du nouveau Stade et le 2 novembre 2016
- Crédit Construction : entre 15 jours après la date de mise à disposition du nouveau Stade et le 2 novembre 2016
- Crédit-Relais TVA : 6 mois après la date d'échéance finale du Crédit construction

Notes sur le bilan

Les dettes fiscales correspondent à la TVA.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Fact non parvenues	8 040 454
Divers - charges à payer	157 993
Total	8 198 447

Autres informations

Notes sur le bilan

Eléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		143 520
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances		**143 520**
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		786 950
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 983 640	555 469
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes	**7 983 640**	**1 342 419**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	455 647	2 641 256	
Total	**455 647**	**2 641 256**	

Les charges constatées d'avance comprennent les frais de mise en place du Crédit Construction pour un montant de 2 374K€. Ces charges seront étalées de façon linéaire sur la durée du contrat de partenariat, à compter de la mise en service du Stade.

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Résultat financier

	31/12/2013	31/12/2012
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 323	2 471
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**1 323**	**2 471**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 885 974	1 812 709
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**1 885 974**	**1 812 709**
Résultat financier	**-1 884 652**	**-1 810 238**

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Assurance Dommages Ouvrage souscrite le 9 janvier 2014 pour un coût total de 2 458 K€.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : VINCI CONCESSIONS

Forme : SAS

Au capital de : 4 306 925 672 euros

Adresse du siège social :
9 PLACE DE L'EUROPE
92851 RUEIL-MALMAISON

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Engagements Construction	*118 722 106*
Engagements Dailly	*118 722 106*
Engagements Relais Fonds Propres	*10 286 662*
Engagements TVA	*5 646 648*
Autres engagements reçus	253 377 522
Total	**253 377 522**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Direction CPI SOMIFA-ADIM
4 rue Ferdinand de Lesseps
ZI du Phare - BP 50283
33967 MERIGNAC CEDEX

AFFAIRE : NOUVEAU STADE DE BORDEAUX

Le : 23/04/2014

Etat récapitulatif des prestations confiées à des Petites et Moyennes Entreprises en 2011-2012-2013 et Prévisionnel à venir

Nom de l'Entreprise /Artisan	Nature du Lot confié	Adresse du Siège social	Montant engagé en € HT en 2011	Montant engagé en € HT en 2012	Montant engagé en € HT en 2013	Cumulé engagé fin 12/2013	Prévisionnel	Total Fin D'affaire
PRESTATIONS CONFIEES A DES PME SUR LE LOT CONCEPTION :								
								-
IRITEC 33	Reprographies	17 bis Avenue Montesquieu - 33160 SAINT MEDARD EN JALLES	20 031,20	26 738,45	120,00	46 889,65		46 889,65
IDB ACOUSTIQUE	Missions d'Etudes Acoustiques	75 Avenue Léon Blum - 33600 PESSAC	26 450,00	30 400,00	7 600,00	64 450,00		64 450,00
ALLIO	Maquetiste du stade	Lieu dit LA CROIX ROUGE - ZI - 44260 MALVILLE	15 420,00	2 000,00	-	17 420,00		17 420,00
GROUPE 6	Architecte de Réalisation	98 Cours de la Libération et du Général De Gaulle - 38100 GRENOBLE	253 706,55	1 740 718,15	429 566,32	2 423 991,02		2 423 991,02
CABINET JAILLET ROUBY	Maîtrise d'Œuvre Charpente Métallique	8 Rue Albert 1er - 45000 ORLEANS	100 000,00	500 000,00	109 020,00	709 020,00		709 020,00
MAZET ET ASSOCIES	Prescripteur Economiste	9 pas de la Boule Blanche - 75012 PARIS	20 000,00	212 000,00	-	232 000,00		232 000,00
SCP CORNILLE	Conseil Juridique	10 Parvis des Chartrons - Cité Mondiale - 33080 BORDEAUX CEDEX	9 520,00	2 620,00	-	12 140,00		12 140,00
GEOSAT	Géomètre	Espace France - 4 Voie Romaine - Bâtiment G - 33610 CANEJEAN	5 921,40	-	-	5 921,40		5 921,40
MICHEL DESVIGNE	Architecte Paysagiste	23 rue du Renard – 75004 PARIS	-	332 000,00	-	332 000,00		332 000,00
ON (Sous Traitant EGIS)	Conception de mise en lumière des façades extérieures du stade	36 bis Boulevard de Picpus - 75012 PARIS		57 000,00	-	57 000,00		57 000,00
ATELIER AUDIOVISUEL (Sous Traitant EGIS)	Conception des installations de sonorisation	15 Boulevard Marius Vivier Merle - 69003 LYON		38 620,00	-	38 620,00		38 620,00
AIS GRAND SUD	Sondages Géotechniques	28 Avenue de la Grange Noire - BP 80185 - 33708 MERIGNAC Cedex	-	119 000,00	2 500,00	121 500,00		121 500,00
EFECTIS France	Etudes d'Ingénierie du désenfumage	L'Espace Technologique L'Orme des Merisiers - Immeuble Apollo - 91193 SAINT AUBIN	-	15 427,00	-	15 427,00		15 427,00
ASSISTANCE TECHNIQUE ENTRETIEN	Assistance à la Maîtrise d'Œuvre concernant le terrain de grand je	5 rue d'Etelfay – 80500 LIGNIERES LES ROYE		10 370,00	7 840,00	18 210,00		18 210,00
VERBATIM	Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage	7 Rue du 8 Mai 1945 – 31830 PLAISANCE DU TOUCH	-	38 029,17	124 097,28	162 126,45		162 126,45
FRANCK TALLON	Conception de la signalétique	13 Rue Honoré Picon – 33100 BORDEAUX	-	-	18 000,00	18 000,00		18 000,00
O SERVICE - SARL CLM	Assistance Mobilier du Stade	La Grande Besnardière 49330 CHERRE	-	5 153,94	-	5 153,94		5 153,94
AQUABIO	Analyse Macro-invertébré	ZA du Grand Bois Est - Route de Créon - 33750 SAINT GERMAIN DU PUCH	-	-	1 195,00	1 195,00		1 195,00
FEDERATION DES AAPPMA DE LA GIRONDE	Pêche d'inventaire et de sauvetage	299 Cours de la Somme - 33800 BORDEAUX	-	-	8 535,00	8 535,00		8 535,00
AIR ARCHITECTE	Assistance à la mise en forme des fiches de gestion des écarts	7 Allées de Chartres - 33000 BORDEAUX			1 300,00	1 300,00		1 300,00
ARC EN REVE	Exposition sur les Stades	7 Rue Ferrère - 33000 BORDEAUX			15 000,00	15 000,00		15 000,00
ATRIUM	Mobiliers Pavillon d'Acceuil du Stade	15 Allée James Watt - 33700 MERIGNAC			3 804,49	3 804,49		3 804,49
CENTRAL REPRO	Reprographies	173 Avenue de la Libération - 33110 LE BOUSCAT			11 938,21	11 938,21		11 938,21
DUVIGNEAU SARL	Fournitures de Bureau	6 Quai Louis XVIII - BP15 - 33025 BORDEAUX CEDEX			57,48	57,48		57,48
GROUPE CENTRE LOCATION	Location d'une plate forme	97 avenue de l'Aquitaine 33560 Sainte Eulalie			554,03	554,03		554,03
HDM France	Architecte de Conception	128 Rue de la Boétie - 75008 PARIS	281 260,61	0,00	6 952 651,59	7 233 912,20		7 233 912,20
LOISIRS ET TECHNIQUE	Baby foot	Rue Yves Glotin - Cedex 117 - 33083 BORDEAUX Cedex		1 162,21	-	1 162,21		1 162,21
NUM'IMPRIM	Impression Afficahge Enquête Publique	7 Parc d'Activites 33750 BEYCHAC ET CAILLAU		471,90	-	471,90		471,90
SCP CLERMONTEL	Procès Verbal Huissiers	52 Rue Edmond Faulat - BP 8 - 33561 CARBON BLANC CEDEX		3 488,34	284,15	3 772,49		3 772,49
ANDRE BERIA REPROGRAPHIE * S.A.	REPROGRAPHIE	50 Avenue Marcel Dassault, 33 700 Mérignac		232,50	-	232,50		232,50
MICHEL DESVIGNE	Architecte Paysagiste	23 rue du Renard – 75004 PARIS	125 000,00	-		125 000,00		125 000,00
GROUPE 6	Architecte de Réalisation	98 Cours de la Libération et du Général De Gaulle - 38100 GRENOBLE	70 000,00	-		70 000,00		70 000,00
MAZET ET ASSOCIES	Prescripteur Economiste	9 pas de la Boule Blanche - 75012 PARIS	45 000,00	-		45 000,00		45 000,00
ALIOS INGENIERIE SARL	Etude Géotechnique Avant Projet	Avenue Ferdinand de Lesseps - 33610 CANEJEAN	13 400,00	-		13 400,00		13 400,00
TELESCRIBE	Interprétariat et Location matériel	6/6 BIS Rue LAFERRIERE - 75009 PARIS	2 040,00	-		2 040,00		2 040,00
MONBLANC TRAITEUR	Cocktail	2409 Avenue de Bordeaux - 33127 SAINT JEAN D'ILLAC	600,00	-		600,00		600,00
RICHARD DIEU	Economiste - Métreur	18 Hameau Belfontaine - 33270 BOULIAC	2 730,00	-		2 730,00		2 730,00
								-
	Reste à engager sur Contrats déjà passer						2 505 847,10	2 505 847,10
	Lots MOBILIER						300 000,00	300 000,00
	Autres prestataires à venir						150 000,00	150 000,00
				-				-
SOUS TOTAL PRESTATIONS CONFIEES SUR LE LOT CONCEPTION :			**991 079,76**	**3 135 431,66**	**7 694 063,55**	**11 820 574,97**	**2 955 847,10**	**14 776 422,07**

Direction CPI SOMIFA-ADIM
4 rue Ferdinand de Lesseps
ZI du Phare - BP 50283
33967 MERIGNAC CEDEX

AFFAIRE : NOUVEAU STADE DE BORDEAUX

Le : 23/04/2014

Etat récapitulatif des prestations confiées à des Petites et Moyennes Entreprises en 2011-2012-2013 et Prévisionnel à venir

Nom de l'Entreprise /Artisan	Nature du Lot confié	Adresse du Siège social	Montant engagé en € HT en 2011	Montant engagé en € HT en 2012	Montant engagé en € HT en 2013	Cumulé engagé fin 12/2013	Prévisionnel	Total Fin D'affaire
PRESTATIONS CONFIEES A DES PME SUR LE LOT CONSTRUCTION :								
GTM								-
AIS	REPROGRAPHIE	28 avenue de la Grange noire, 33 700 Mérignac		399,00		399,00		399,00
ARE 33	NETTOYAGE	104 Cours de la Martinique, 33 000 Bordeaux		8 119,00	893,00	9 012,00		9 012,00
CARAY	MOBILIER DE BUREAU	12 Avenue de l'Ile de France		42 188,00	8 102,00	50 290,00		50 290,00
CENTRAL REPRO	REPROGRAPHIE	173 Avenue de la Libération, 33 110 Le Bouscat		8 980,00	14 388,00	23 368,00		23 368,00
E.C.S SERVICES	GARDIENNAGE	Immeuble dorian sud, rue de la Blancherie, 33 370 Artigues-près-Bordeaux		19 926,00	199 850,00	219 776,00		219 776,00
ETS DUVIGNEAU SARL	FOURNITURES DE BUREAU	6 Quai Louis XVIII, 33 000 Bordeaux		545,21	2 624,00	3 169,21		3 169,21
MIPP	PANNEAUX	24 quai Wilson, 33 130 Bègles		529,00	2 266,00	2 795,00		2 795,00
SARL CLUB SERVICES 33	PLATEAUX REPAS	87 Quai de queyries, 33 100 Bordeaux		1 714,00	366,00	2 080,00		2 080,00
SOGELINK	EDITEUR SOLUTION INFORMATIQUE	131 Chemin du Bac A Traille, 69 300 Caluire et Cuire		480,00		480,00		480,00
POSEO	POSTE DE RELEVAGE	ZA de Beauchêne, 33 250 Cissac medoc			15 825,00	15 825,00		15 825,00
INSERT'NET	NETTOYAGE	22 Avenue St Exupéry, 33 290 Blanquefort			68 525,00	68 525,00		68 525,00
BARDAGE BOIS CONCEPT	BOIS	9 Rue Eugène Buhan, 33 170 Gradignan			22 426,00	22 426,00		22 426,00
BRETTES PAYSAGE	ENTRETIEN	1 Passe de Berganton, 33 700 Mérignac			2 632,52	2 632,52		2 632,52
ANDRE BERIA REPROGRAPHIE	REPROGRAPHIE	50 Avenue Marcel Dassault, 33 700 Mérignac		15,48		15,48		15,48
A BERCY DEMENAGEMENTS	TRANSPORTEUR	16 Place Lachameaudie, 75 012 Paris		1 890,00		1 890,00		1 890,00
AIRPLUS TOULOUSE	PHOTOGRAPHIE	20 Impasse Camille Langlade, 31 100 Toulouse			3 000,00	3 000,00		3 000,00
AQUIDEM	TRANSPORTEUR	Lieu dit Jabarian, 47200 Virazeil			2 550,00	2 550,00		2 550,00
BORDEAUX IMPRESSIONS	REPROGRAPHIE	86 Cours de la Martinique, 33 000 Bordeaux			1 328,00	1 328,00		1 328,00
EXECUTIVE RELOCATIONS	CONSEIL	9 rue thomas Edison, 92 230 Gennevilliers			2 719,00	2 719,00		2 719,00
EXPRESSION EVENTS	RECEPTION	4 Avenue Robert Schuman			2 678,00	2 678,00		2 678,00
GRAND ANGLE PRODUCTIONS	COMMUNICATION	Rue des Terres Neuves, 33 130 Bègles			3 618,00	3 618,00		3 618,00
KNOWLEDGE CORP.	EDITEUR SOLUTION INFORMATIQUE	3 Impasse des Sorbiers, 91 470 Forges les Bains			15 518,00	15 518,00		15 518,00
MINIBUS	COMMUNICATION	16 Cours de Verdun, 33 000 Bordeaux			3 260,00	3 260,00		3 260,00
PAUSE NATURE	RECEPTION	26 Et, 28 Place Stalingrad, 33 100 Bordeaux			9 290,00	9 290,00		9 290,00
PHILIPPE CAUMES	PHOTOGRAPHIE	45 Rue Nicot, 55000 Bordeaux			18 213,00	18 213,00		18 213,00
PIERRE NOBLE	RECEPTION	21 Boulevard de Verdun, 76 000 Rouen			16 500,00	16 500,00		16 500,00
POSTADOM	FONCTIONNEMENT	5 rue de conde, 33 000 Bordeaux			1 529,00	1 529,00		1 529,00
SANEO	PRESTATTION	196 rue des Loriots, 33 127 Saint Jean d'Illac			440,00	440,00		440,00
SARL ADP	TRAITEMENT DES DECHETS	321 Allée de Peronette, 33 127 Saint Jean d'Illac			5 616,00	5 616,00		5 616,00
SARL DCS	RECEPTION	ZAC Mermoz, Avenue de la Forêt, 33 320 Eysines			2 325,00	2 325,00		2 325,00
SARL MECANIC 2000	PRESTATTION	La Font du Clou, 16 300 Barbezieux Saint Hilaire			1 042,00	1 042,00		1 042,00
STICKER France	FONCTIONNEMENT	3 rue Ferdinand de Lesseps, 33 700 Mérignac			980,00	980,00		980,00
CARROSSERIE VICTOR HUGO	PRESTATTION	110 Avenue Victor Hugo, 33 110 Le Bouscat			8 370,00	8 370,00		8 370,00
JLG LOCATION EVENEMENT	RECEPTION	31 Route de la Gemmeyre, 33 650 Cabanac et Villagrains			3 102,00	3 102,00		3 102,00
SBA	MOBILIER DE BUREAU	ZA Coupeauvil, Rue des Artisans, 76 133 Epouville			11 765,00	11 765,00		11 765,00
ST FORMATION	FORMATION	55 Avenue Louis Breguet, Batiment 7, 31 400 Toulouse			2 160,00	2 160,00		2 160,00
TECHNI-CUISINE	INSTALLATION DE CHANTIER	165 Avenue des Pyrénées, 33 140 Villenave d'Ornon			17 500,00	17 500,00		17 500,00
YSALID TECHNOLOGIES	INSTALLATION DE CHANTIER	7 rue Charles Francois Daubigny, BP 50046, 95 870 Bezons			2 063,00	2 063,00		2 063,00
SOULE JEAN PIERRE	ASSISTANCE ET CONSEILS TECHNIQUES	6 Allée Joseph Garibaldi, 33 700 Mérignac			14 500,00	14 500,00		14 500,00
SIAM INGENIERIE	INGENIERIE, ETUDES TECHNIQUES	135 Avenue Pierre Semard Min Bat, 84 000 Avignon			8 525,00	8 525,00		8 525,00
AGRI ENVIRONNEMENT	TRAVAUX DE DEBROUSSAILLAGE	La Vernière, 81 600 Montans		69 629,00		69 629,00		69 629,00
CHATAURET CLÔTURES	CLÔTURES PROVISOIRES DE CHANTIER	16 Chemin le Mare, 33 450 Montussan		58 974,80	54 103,00	113 077,80		113 077,80

Direction CPI SOMIFA-ADIM
4 rue Ferdinand de Lesseps
ZI du Phare - BP 50283
33967 MERIGNAC CEDEX

AFFAIRE : NOUVEAU STADE DE BORDEAUX

Le : 23/04/2014

Etat récapitulatif des prestations confiées à des Petites et Moyennes Entreprises en 2011-2012-2013 et Prévisionnel à venir

Nom de l'Entreprise /Artisan	Nature du Lot confié	Adresse du Siège social	Montant engagé en € HT en 2011	Montant engagé en € HT en 2012	Montant engagé en € HT en 2013	Cumulé engagé fin 12/2013	Prévisionnel	Total Fin D'affaire
MINIPEL SERVICES	RESEAUX ENTERRES	ZA Les Vitarelles, 31 140 Montbreton			523 686,00	523 686,00		523 686,00
SEIHE	STATION DE POMPAGE JALLE EST	4 Rue Ducasse, ZA BP8, 33 950 Lège Cap Ferret			65 000,00	65 000,00		65 000,00
MERCIER SAC EPEE	BET RESEAU SOUS DALLAGE	6 Place Georges Graux, 62 130 St Pol sur Ternoise			25 000,00	25 000,00		25 000,00
TRANSPORT CAZAUX	TRANSPORT	17 Route de bordeaux, 33 480 St Helene			100 000,00	100 000,00		100 000,00
SO BORDURES	TERRASSEMENT	39 Ter Route des Cités - 33360 CAMBLANES ET MEYNAC			3 102,00	3 102,00		3 102,00
STAM TP	TERRASSEMENT	Route de Pauillac - 33990 HOURTIN			18 000,00	18 000,00		18 000,00
SARL SCOT	TERRASSEMENT	7 Rue Aygue Nègre ZAC de l'Aygye Nègre - 33290 LUDON			40 000,00	40 000,00		40 000,00
SOBEBO	TERRASSEMENT	25 Avenue Maurice Lévy - 33695 MERIGNAC			109 920,00	109 920,00		109 920,00
GARANDEAU BETONS	MATERIAUX	Ciiampbianc BP 40162, 16370 CHERVES RICHEMONT			600 000,00	600 000,00		600 000,00
AIS GRAND SUD	ETUDES DE SOL	28 Avenue de la Grange Noire, 33 700 Mérignac		11 735,00	12 452,00	24 187,00		24 187,00
AQUITAINE BOIS COFFRAGE	BOIS DE COFFRAGE	Rue de la Morandière, 33 000 Bordeaux		1 049,00	63 077,00	64 126,00		64 126,00
COFFRIN	COFFRAGE SPECIFIQUE	ZA DU CARDONA, 11 410 Salles-sur-l'Hers			50 933,00	50 933,00		50 933,00
DECOUPE BETON SARL	DECOUPE BETON	10 Rue Falcon, Parc d'Activite le Falcon, 33 700 Mérignac			7 228,00	7 228,00		7 228,00
GRANULATS CHARENTE LIMOUSIN	GRANULATS	Lieu dit Saint Eloi, 16 150 Exideuil		500,50		500,50		500,50
MELLADO ARMATURES	ARMATURES	Chemin Lateral de Lissandre, 33 150 CENON		6 353,00	129 476,00	135 829,00		135 829,00
PARALLELE 45	GEOMETRE	65 Avenue de la cote d'Argent, 33 680 Lacanau		520,00		520,00		520,00
PRO BETON	MATERIAUX	Avenue du 11 novembre 1918, 33 270 Floirac		3 075,00	208 222,00	211 297,00		211 297,00
SARL MUTEC	MATERIAUX	Rue Noire, 33 270 Floirac		300,00		300,00		300,00
SMBA	ACIERS	24 700 Le Pizou		876,70		876,70		876,70
SARL LAVI CONSTRUCTIONS	MACONNERIES	2 Place Henri laurent, 31 706 Mérignac			111 353,00	111 353,00		111 353,00
SARL MK BAT 33	MACONNERIES	18-20 Avenue de la somme, 33 700 Mérignac			127 807,00	127 807,00		127 807,00
ENTREPRISE COMPAIN	FINITIONS	50 Le Branet, 33 650 Saucats			27 576,00	27 576,00		27 576,00
GEOSAT	GEOMETRE	4 Voie Romaine, 33 610 Canejan			87 680,00	87 680,00		87 680,00
AQUITAINE INTERIM INSERTION	INTERIM	104 Cours de la Martinique, 33 000 Bordeaux			35 766,00	35 766,00		35 766,00
ATELIER TOPOGRAPHIE SERVICE	MATERIEL TOPOGRAPHIQUE	11 Rue Galin, 33 010 Bordeaux		840,00	12 206,00	13 046,00		13 046,00
CESM	MATERIEL	Z.I de la Lande, 8 Rue des Ajoncs, 33450 SAINT LOUBES			34 403,00	34 403,00		34 403,00
EGM GAMMA TERMITES	ANTI TERMITES	4 Allée Gamay, 33 600 Pessac			4 500,00	4 500,00		4 500,00
EUROCHAP	COULAGE DALLE	1 ZA du Grand Chemin, 33 370 Yvrac			162 957,00	162 957,00		162 957,00
GARANDEAU BETONS	BETON	Ciiampbianc BP 40162, 16370 CHERVES RICHEMONT			116 496,31	116 496,31		116 496,31
COMPOSANTS PRE CONTRAINTS	MATERIAUX	1 B Rue Marcel Paul, 91 300 Massy			8 630,00	8 630,00		8 630,00
DUPONT ETABLISSEMENTS	MATERIAUX	4 Rue Youri Gagarine, ZA Airspace, 33 185 Le Haillan			1 754,00	1 754,00		1 754,00
APLM	LEVAGE	Centre Europeen de Fret, 64990 Mouguerre			1 440,00	1 440,00		1 440,00
EC. MAT-LOC	MATERIEL	Rue d'Espagne, 69 780 Moins			31 124,00	31 124,00		31 124,00
ECHELLE 33	MATERIEL	8 Avenue Gustave Eiffel, 33 600 Pessac			8 953,00	8 953,00		8 953,00
EI-SACEM	INSTALLATION DE CHANTIER	Route de Morance, 69 380 Les Chères			23 975,00	23 975,00		23 975,00
FARGAMEL	MATERIAUX	Parc Industriel de Pessac, Avenue Gustave Eiffel, 33 600 Pessac			502,00	502,00		502,00
FABRIMACO RECYCLAGE	MATERIAUX	Lieu-dit les Cabanasses, 33 650 Saint Selve			1 235,00	1 235,00		1 235,00
FORBETON TECHNIQUE DIAMANT	DECOUPE BETON	Avenue Emile Zola, 13 170 Les Pennes-Mirabeau			1 950,00	1 950,00		1 950,00
GIRONDE PREFA	MATERIAUX	Avenue du 11 Novembre 1918, Lieu dit Gaillan Richelieu Oue, 33 270 Floirac			1 020,00	1 020,00		1 020,00
ISP SUD	POMPAGE	18 ZI du Grand Chemin, 33 370 Yvrac			3 425,00	3 425,00		3 425,00
JEAN MAGOT	MATERIEL	Rue Parmentier, 08 090 Aiglemont			744,00	744,00		744,00
LARMURE	SECURITE	38 rue Callou, 03 200 Vichy			1 092,00	1 092,00		1 092,00
LAVENDON ACCESS SERVICES	MATERIEL	2676 Avenue de Bordeaux, 33 127 saint Jean d'Illac			23 652,00	23 652,00		23 652,00
LMP SECURITE	SECURITE	Avenue André Virolleaud, 16 300 Barbezieux Saint Hilaire			4 470,00	4 470,00		4 470,00
LOCATION MATERIEL SERVICE	MATERIEL	ZI du Phare, 27 Aveneu de la Grange Noire, 33 700 Mérignac		641,00	438,00	1 079,00		1 079,00

Direction CPI SOMIFA-ADIM
4 rue Ferdinand de Lesseps
ZI du Phare - BP 50283
33967 MERIGNAC CEDEX

AFFAIRE : NOUVEAU STADE DE BORDEAUX

Le : 23/04/2014

Etat récapitulatif des prestations confiées à des Petites et Moyennes Entreprises en 2011-2012-2013 et Prévisionnel à venir

Nom de l'Entreprise /Artisan	Nature du Lot confié	Adresse du Siège social	Montant engagé en € HT en 2011	Montant engagé en € HT en 2012	Montant engagé en € HT en 2013	Cumulé engagé fin 12/2013	Prévisionnel	Total Fin D'affaire
LOCATLAS	MATERIEL	45 Route de Savoie, 38 420 Domène		498,00		498,00		498,00
MANDELLI SETRA	MATERIAUX	39 Rue Edmond Fariat, 10 000 Troyes			3 439,00	3 439,00		3 439,00
MAT EQUIP	MATERIEL	7 rue Galilee, 33 185 Le Haillan			30 680,00	30 680,00		30 680,00
MEDIACO	MATERIEL	Lieu dit Beaulieu, 47 400 Fauillet			45 660,00	45 660,00		45 660,00
MILLS	MATERIEL	80 Allée de Pinsan-Bord de, 33 127 St Jean D'Illac			31 259,00	31 259,00		31 259,00
NFTP SARL	INSTALLATION DE CHANTIER	16 route du Bourdil, 24 130 Prigonrieux			850,00	850,00		850,00
NUMIM'PRINT SARL	INSTALLATION DE CHANTIER	7 Parc d'Activités Pasquina, 33 750 Beychac et Caillau			9 239,00	9 239,00		9 239,00
PELICAB	MATERIEL	2 Rue de la Paix, 60 330 Lagny le Sec			409,00	409,00		409,00
PHL CONSULTANT	INSTALLATION DE CHANTIER	26 rue Jean Duperier; 33 160 Saint Medard en Jalles			400,00	400,00		400,00
PREFARM	MATERIAUX	10 Avenue de Paris, 33 310 Lormont			34 998,00	34 998,00		34 998,00
QUINCAILLERIER PORTALET	MATERIAUX	1009 Rue de la Ferme du Carboue, 40 000 Mont de Marsan			754,00	754,00		754,00
RINCENT BTP SERVICES	CONTRÔLE	19 Rue Jean Perrin, 33 600 Pessac			7 785,00	7 785,00		7 785,00
SARL TGO	INSTALLATION DE CHANTIER	La Fouctiere, 85 600 Saint Hilaire de Loulay			32 545,00	32 545,00		32 545,00
SMSO	MATERIEL	4 Impasse du Forage, 33 650 Saucats			412,00	412,00		412,00
ALX2M	MATERIEL	58 route du Petit Lanquetot, 76 210 Lanquetot			71 165,00	71 165,00		71 165,00
SARL LEFEBVRE PAYSAGES	INSTALLATION DE CHANTIER	61 Avenue de Bel Air - RN 89, 33 870 Vayres			1 485,00	1 485,00		1 485,00
SARL BOULERIS	INSTALLATION DE CHANTIER	4 Rue de l'industrie, ZA de Nay, 33 990 HOURTIN			5 760,00	5 760,00		5 760,00
SERI	MATERIEL	8 Avenue Charles de Coulomb, 33 600 Pessac			5 260,00	5 260,00		5 260,00
SIMPRA	MATERIEL	48 Rue de Colombes, 92 600 Asnières sur Seine			102 694,00	102 694,00		102 694,00
SITI	MATERIEL	22 rue Jules Guesde, 26 800 Portes lès Valence			4 648,00	4 648,00		4 648,00
NAULLET	MATERIAUX	Route de Lucon, Les Coux, 85 000 La Roche sur Yon			42 601,00	42 601,00		42 601,00
SOCIETE NOUVELLE HYDROLOG	PRESTATION	27 Rue alessandro Volta, Espace Phare, 33 700 Mérignac			18 023,00	18 023,00		18 023,00
SOGECER EQUIPEMENT ROUTIER	INSTALLATION DE CHANTIER	7 chemin des Carnières, 31 170 Tournefeuille			23 778,00	23 778,00		23 778,00
STIFOR SARL	DECOUPE BETON	13 Rue Gay Lussac - B.P. 10223, 33 708 Mérignac			16 743,00	16 743,00		16 743,00
SUD LASER SERVICES	MATERIEL	2 Rue Blaise Pascal, 33 370 Artigues près Bordeaux			6 110,00	6 110,00		6 110,00
TAMMET SYSTEMS SARL	MATERIEL	5 Rue de Douai, 75 009 Paris			4 714,00	4 714,00		4 714,00
TECHBAT	MATERIEL	2 rue du Développement, ZI de Vic, 31 320 Castanet tolosan			2 979,00	2 979,00		2 979,00
TECHNI'O	PRESTATION	ZA Chemin de Beauchêne, 33 250 Cissac-Médoc			3 775,00	3 775,00		3 775,00
TECHNO BAT AQUITAINE	MATERIEL	47 rue Bouthier, 33 100 Bordeaux			5 860,00	5 860,00		5 860,00
TELSTAR	MATERIEL	26 Avenue Roger Hennequin, ZA de Trappes Elancourt, 78 190 Trappes			25 550,00	25 550,00		25 550,00
TR EXPRESS	TRANSPORT	16 rue des Genêts, Zone de Siant exupéry, 33 700 Mérignac			8 401,00	8 401,00		8 401,00
TRANSPORT CAZAUX SARL	TRANSPORT	Route de Bordeaux, 33 480 Saint Hélène			15 855,00	15 855,00		15 855,00
SARL ENTREPRISE DE PLATRERIE VIGNOLLES	GAINES DE DESENFUMAGE CF	Lieu dit Château Sud, 33 640 Beautiran			35 000,00	35 000,00		35 000,00
SEPI	SPRINKLER	Avenue de Cocagne ZA Tambouret, 31 560 NAILLOUX			57 743,00	57 743,00		57 743,00
CECCHINI	CALORIFUGE	21 Avenue des Mondaults, 33 270 Floirac			107 000,00	107 000,00		107 000,00
SEEB	FOURNITURE ET POSE GAINE	10 Bis Impasse Granet, 33 610 Canejan			100 000,00	100 000,00		100 000,00
EUROTHERM	MISE EN ŒUVRE DES RESEAUX	59 Rue de la Virvée, 33 240 Gauriaguet			50 000,00	50 000,00		50 000,00
SARL GMT	ETANCHEITE SUR SUPPORT BETON ET BOIS	Rue du Tumulus - BP 127, Serres Castet, 64 811 Aeropole pyrénées Cedex			8 841,00	8 841,00		8 841,00
SAS GIRAUD CONSTRUCTION	ETANCHEITE BAC SOSU GRADINS	Route de Cognac, 16 300 Barbezieux			188 348,00	188 348,00		188 348,00
MIROITERIE LANDAISE	MENUISERIES EXTERIEURES	ZI du Conte Rue de la ferme du Carboue, 40 010 mont de Marsan			371 631,00	371 631,00		371 631,00
ROYER DELPY INDUSTRIE	PORTES METALLIQUES	ZI de Bernichon, 33 360 Latresne			34 962,00	34 962,00		34 962,00
NOVAREA	ANALYSES, ESSAIS ET INSPECTIONS TECHNIQUES	38 Avenue Louis Pasteur, 28 630 GELLAINVILLE			4 500,00	4 500,00		4 500,00
								-
	Reste à engager sur Contrats déjà passer						8 294 779,00	8 294 779,00
	TERRASSEMENT / VRD						200 000,00	200 000,00

Direction CPI SOMIFA-ADIM
4 rue Ferdinand de Lesseps
ZI du Phare - BP 50283
33967 MERIGNAC CEDEX

AFFAIRE : NOUVEAU STADE DE BORDEAUX

Le : 23/04/2014

Etat récapitulatif des prestations confiées à des Petites et Moyennes Entreprises en 2011-2012-2013 et Prévisionnel à venir

Nom de l'Entreprise /Artisan	Nature du Lot confié	Adresse du Siège social	Montant engagé en € HT en 2011	Montant engagé en € HT en 2012	Montant engagé en € HT en 2013	Cumulé engagé fin 12/2013	Prévisionnel	Total Fin D'affaire
	GROS-ŒUVRE						273 000,00	273 000,00
	Courants forts / Photovoltaïque / Eclairage						1 500 000,00	1 500 000,00
	Courants faibles						922 000,00	922 000,00
	Plomberie / Sprinkler						990 000,00	990 000,00
	Plâtrerie / plafonds						1 957 559,96	1 957 559,96
	Menuiserie intérieure / Serrurerie						470 000,00	470 000,00
	Sols souples / Sols durs / peinture						2 444 226,68	2 444 226,68
	Sièges						2 218 819,02	2 218 819,02
	Signalétique						198 189,14	198 189,14
	Aire de jeu						1 200 000,00	1 200 000,00
	Paysage						1 250 416,30	1 250 416,30
								-
						-		-
CASTEL ET FROMAGET						-		-
APTITUDE INGENIERIE SARL	BE - Prestataire de Service - calcul attaches	ZI Engachies - 14 rue Marc Ghagall - 32000 AUCH		1 200,00	89 325,00	90 525,00		90 525,00
CMB SALES SARL	BE - Prestataire de Service - Dessin traçage	6 rue Paul Dukas - 33270 FLOIRAC		6 580,00	74 589,00	81 169,00		81 169,00
ETANCO SAS	Fournisseur Visserie	Parc des Erables, 66 rue de Sartrouville BP 49 - 78231 LE PECK Cedex		19,65		19,65		19,65
CAUBET CYRIL ETS	Artisan montage prototype	12 place des Etats Unis - 92548 MONTROUGE Cedex		4 096,00		4 096,00		4 096,00
GET 5 - BUREAU D'ETUDES	BE - Prestataire de Service - Dessin modèle TEKLA	7 ZA de Pagens - 33450 MONTUSSAN		42 792,00	386 085,00	428 877,00		428 877,00
INTER PLIAGE GRADIGNAN	Fourniture Prototype	ZA de Benedigues - chemin des Maures - 33170 GRADIGNAN		228,96		228,96		228,96
JAILLET ROUBY BE	BE - Sous Traitant- Modèle de Calcul	8 Rue Albert 1er - 45000 ORLEANS		160 000,00	302 700,00	462 700,00		462 700,00
KOBALTT GO BORDEAUX	Projeteur Méthodes - Intérim	9,rue de Condé - 33064 BORDEAUX Cedex		11 204,12	20 555,63	31 759,75		31 759,75
LAVENDON SAS	Locatier nacelles proto	2676 Av de Bordeaux - 33127 SAINT JEAN D'ILLAC		4 229,32		4 229,32		4 229,32
MUTEC SARL	Montage prototype	Rue Jean Monet - 33270 FLOIRAC		5 935,00		5 935,00		5 935,00
PLIACIER - METALECO	Fourniture Prototype	Route de Bordeaux BP 7 - 32400 MAULICHERES		450,00		450,00		450,00
SOUMAGNE CHAUDRONNERIE SAS	Fourniture Prototype	213 rue de la Maladrie - 16110 LA ROCHE FOUCAULD		3 395,00		3 395,00		3 395,00
VAN LEEUWEN TUBES	Fournisseur matière proto	2 Avenue des Pays Bas, 69881 MEYZIEUX Cedex		2 260,76		2 260,76		2 260,76
LRB	Montage charpente partie basse	24160 SALAGNAC			478 680,00	478 680,00		478 680,00
HUET LOCATION	Location Nacelles	191 chemin du vercors 38260 LA FRETTE			177 115,15	177 115,15		177 115,15
APLM	Location Grues	BP35 ARTIX 64170			40 225,00	40 225,00		40 225,00
LMP	Pose de filets de sous face	36 Av de Plaisance - ZAE de Plaisance - 16300 BARBEZIEUX ST HILAIRE			18 000,00	18 000,00		18 000,00
MAT EQUIP	Location Recettes d'accès	Rue Gallilée 33180 LE HAILLAN			11 164,00	11 164,00		11 164,00
MILLS	Location d'échaffaudages	rue Edouard VAILLANT 93351 LEBOURGET Cédex			3 360,00	3 360,00		3 360,00
SOE	Fourniture et Pose Garde corps	Zac de Peyres - rue Vielle Tursan - 40800 AIRE SUR L'ADOUR			30 000,00	30 000,00		30 000,00
BFI	Etanchéité Partie Basse	6 ALLÉE COURET DE VILLENEUVE 45000 ORLEANS			40 000,00	40 000,00		40 000,00
GENERAL MONTAGGI	Pose Charpente Partie Basse	Via Della Tenica - 41051 CASTELNUOVO - RANGONE Italie			811 862,86	811 862,86		811 862,86
CANAM	Fabrication	4 rue Denis Papin - BP 8616 - 79026 NIORT CEDEX 09			560 000,00	560 000,00		560 000,00
LOCATELLI	Peinture	250 route de Gaillères - 40090 LUCBARDEZ			180 277,50	180 277,50		180 277,50
ARESTALFER	Fabrication	Rua Do Arestal-Dornelas - 3740 -418 SEVER DO VOUGA - Portugal			502 118,35	502 118,35		502 118,35
ADS	Fourniture Fabrication	Rue Ferdinand Buisson 47240 CASTEL CULIER			88 107,78	88 107,78		88 107,78
TERRANCLE	Transports	Lieu-dit Châteauroux - 82700 MONTECH			108 860,45	108 860,45		108 860,45
PAPION	Transports	ZA arnaud Guilhem 47140 TRENTELS			147 459,96	147 459,96		147 459,96
BPL	Transports	route de Bordeaux 40120 ARUE			25 733,71	25 733,71		25 733,71
ATS	Fabrication	9 rue Bellitourne Azé - BP 321 - 53203 CHÂTEAU GONTIER CEDEX			270 900,00	270 900,00		270 900,00
MASSIAS	Fabrication	ZI La Lande 33450 Saint LOUBES			32 000,00	32 000,00		32 000,00

Direction CPI SOMIFA-ADIM
4 rue Ferdinand de Lesseps
ZI du Phare - BP 50283
33967 MERIGNAC CEDEX

AFFAIRE : NOUVEAU STADE DE BORDEAUX

Le : 23/04/2014

Etat récapitulatif des prestations confiées à des Petites et Moyennes Entreprises en 2011-2012-2013 et Prévisionnel à venir

Nom de l'Entreprise /Artisan	Nature du Lot confié	Adresse du Siège social	Montant engagé en € HT en 2011	Montant engagé en € HT en 2012	Montant engagé en € HT en 2013	Cumulé engagé fin 12/2013	Prévisionnel	Total Fin D'affaire
2AGI	Fourniture Fabrication	Le champ de la Ville 16360 REIGNAC			9 116,00	9 116,00		9 116,00
ACI Fil de Faire	Fabrication Garde Corps	7 rue de la moulinatte 33130 BEGLES			62 414,10	62 414,10		62 414,10
AGCM	Fourniture Fabrication	Rue Robert ALGAYON 33640 Ayguemorte			6 315,00	6 315,00		6 315,00
ATS LASER	Fourniture Fabrication	ZA Lioujas 12740 La Loubiere			156 779,85	156 779,85		156 779,85
Atelier Chaudronnerie Cantal	Fabrication	Bargues 15130 SANSAC			8 384,00	8 384,00		8 384,00
Couture	Fourniture Fabrication	Rte Orthez 64300 BIRON			65 969,00	65 969,00		65 969,00
EuroMedcontracting	Fourniture Fabrication	20 rue HERMES 31250 RAMONVILLE			50 412,50	50 412,50		50 412,50
Frabce Structure Acier	Fourniture Fabrication	ZI 38980 VIRIVILLE			68 170,00	68 170,00		68 170,00
SOERMEL LASER	Fourniture Fabrication	ZA MACON EST 01750 REPLONGES			2 847,03	2 847,03		2 847,03
CTCM	Fabrication	ZI 26140 Saint RAMBERT D'ALBON			61 000,00	61 000,00		61 000,00
FUCHEZ Daniel	Contrôle Peinture	31810 VENERQUE			6 500,00	6 500,00		6 500,00
GEOSAT	Géomètre	33160 Canejean			32 094,48	32 094,48		32 094,48
CESMA	BE - Prestataire de service - calcul attaches	16 Av du Mal Joffre - 33700 MERIGNAC			105 950,00	105 950,00		105 950,00
ERNAT	BE - Prestataire de service - Calcul Essai ALUCOMPOSITE	193 route de Pau - 64300 ORTHEZ			2 520,00	2 520,00		2 520,00
VINCARD	BE - Prestataire de service - Dessin	4 ter rue Louis Pasteur - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT			57 080,00	57 080,00		57 080,00
ESG	BE - Calcul	148 Av de la Valloire - 38270 BEAUREPAIRE			52 980,00	52 980,00		52 980,00
TECO	BE - Modélisation - Plans de Fabrication	3 rue Bigonnet - 71000 MACON			85 600,00	85 600,00		85 600,00
RAYNALD JOEL	BE - Modélisation	10 grande rue - 52130 ATTANCOURT			42 000,00	42 000,00		42 000,00
SIMBATI	BE - Calcul	62500 Saint OMER			15 750,00	15 750,00		15 750,00
IMASD	BE - Modélisation TEKLA - Plans de fabrication	Espagne			157 475,00	157 475,00		157 475,00
								-
	Reste à engager sur Contrats déjà passer						7 400 179,94	7 400 179,94
	Montage Charpente						1 370 000,00	1 370 000,00
	Fabrication Charpente						270 322,50	270 322,50
	Pilotage - Encadrement						84 500,00	84 500,00
								-
						-		-
SOUS TOTAL PRESTATIONS CONFIEES SUR LE LOT CONSTRUCTION :			**-**	**482 168,50**	**10 312 168,18**	**10 794 336,68**	**31 043 992,54**	**41 838 329,22**
TOTAL DES PRESTATIONS CONFIEES A DES PME :			**991 079,76**	**3 617 600,16**	**18 006 231,73**	**22 614 911,65**	**33 999 839,63**	**56 614 751,29**
		FG sur les prestations confiées de 15 % :	148 661,96	542 640,02	2 700 934,76	3 392 236,75	5 099 975,95	8 492 212,69
		Total CA confié à des PME =	**1 139 741,72**	**4 160 240,18**	**20 707 166,49**	**26 007 148,40**	**39 099 815,58**	**65 106 963,98**

D-2014/659
Fonds d'Intervention Local 2014. Affectation de subventions.

Monsieur Nicolas FLORIAN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 19 mai 2008, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place un Fonds d'Intervention Local et d'y affecter une enveloppe par quartier. Le Conseil Municipal dans sa séance du 16 décembre 2013 en a précisé le montant pour l'exercice 2014.

Sur cette base, je vous propose de procéder à une nouvelle affectation de ces crédits sur les quartiers Bordeaux Maritime / Chartrons – Grand Parc – Jardin Public / Centre Ville / Saint Augustin – Tauzin – Alphonse Dupeux / Nansouty – Saint Genès / Bordeaux Sud / Caudéran, selon les propositions des Maires Adjoints des quartiers concernés.

QUARTIER BORDEAUX MARITIME
Crédit 2014 : 43 450 euros
Report 2013 : 3 432,88 euros
Total disponible : 46 882,88 euros

Montant déjà utilisé : 44 000 euros
Affectation proposée : 1 000 euros
Reste disponible : 1 882,88 euros

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
Kan Kra Team	Participation à l'achat d'équipement sportif (tatamis, sacs de frappe et protections) pour la pratique de leur activité, la boxe thaïlandaise.	1 000
TOTAL		**1 000**

QUARTIER CHARTRONS – GRAND PARC – JARDIN PUBLIC
Crédit 2014 : 59 950 euros
Report 2013 : 251,38 euros
Total disponible : 60 201,38 euros

Montant déjà utilisé : 53 462 euros
Affectation proposée : 6 650 euros
Reste disponible : 89,38 euros

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
La Maison Protestante de Retraite	Aide à la mise en place d'un projet artistique intergénérationnel avec les résidants de l'EHPAD et la compagnie de théâtre En Aparté.	1 500

Académie Younus	Aide à l'achat d'équipement informatique et sportif pour le bon fonctionnement de l'association.	600
1001 Jeunes Bordelais	Participation à l'organisation de la 3ème édition « un Noël pour tous ».	1 000
Boxing Club Bacalanais	Aide à la mise en place d'ateliers de boxe éducative au sein de l'école Schweitzer.	1 500
Campus Chartrons	Permettre à des étudiants du quartier de participer au programme Cinétudiants.	900
GP Intencité Centre Social et Culturel du Grand Parc	Aide à la mise en place d'une journée d'animation organisée avec les habitants au sein du quartier.	650
TOTAL		**6 150**

Transferts de crédits	**Objets**	**Montants (en euros)**
Ville de Bordeaux - Centre Communal d'Action Social	Aide à l'achat d'un portant pour le Club Senior Jardin Public.	500
TOTAL		**500**

QUARTIER CENTRE VILLE
Crédit 2014 : 51 300 euros
Report 2013 : 9 062,43 euros
Total disponible : 60 362,43 euros

Montant déjà utilisé : 40 868 euros
Affectation proposée : 2 000 euros
Reste disponible : 17 494,43 euros

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
ZAZ'ART	Aide à l'achat de deux radiateurs pour le local de l'association.	500
Jeune Académie Vocale d'Aquitaine	Aide à l'organisation d'un concert en partenariat avec le chœur de jeunes de Marmande le 7 décembre à l'église Saint Paul.	500
Ensemble Vocal Martenot de Gironde	Participation à la mise en place d'un concert regroupant amateurs et professionnels à l'église St Seurin.	1 000
TOTAL		**2 000**

QUARTIER SAINT AUGUSTIN – TAUZIN – ALPHONSE DUPEUX
Crédit 2014 : 50 800 euros
Report 2013 : 0 euro
Total disponible : 50 800 euros

Montant déjà utilisé : 37 552,56 euros
Affectation proposée : 13 200 euros
Reste disponible : 47,44 euros

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
Association Maison Dupeux	Participation aux animations de quartier.	1 500
Club Pyrénées Aquitaine – Maison de quartier du Tauzin	Participation aux différentes actions intergénérationnelles.	700
La Spirale	Aide à l'organisation d'un projet artistique pour la réalisation de deux œuvres d'art adaptées à un contexte environnemental.	1 500
Saint-Augustin 2015	Soutien à l'organisation et au maintien du troc bouquins, de la boîte à lire, du carré des as sur la place Saint Augustin.	700
Association des commerçants du quartier Ornano – Gaviniès – St Victor	Aide à la mise en place du magasine ORGAVI.	2 000

AD OCCE 33 Coopérative Scolaire 33 école élémentaire Flornoy	Equipement pédagogique particulier, participation à l'achat de robots "Thymios 2" pour l'école élémentaire Flornoy.	400
Barrière Médoquine	Participation aux illuminations pour les fêtes de fin d'année.	1 500
Le 4 de Bordeaux	Soutien aux actions de solidarité sur le quartier : repas dominical des SDF, accès numériques, théâtre en 4…	3 500
Cap Carreire : Cultures Animations et Partages	Aide au fonctionnement de l'association.	700
Générations Tauzin	Participation aux animations de quartier.	700
TOTAL		**13 200**

QUARTIER NANSOUTY – SAINT GENES
Crédit 2014 : 50 600 euros
Report 2013 : 358,92 euro
Total disponible : 50 958,92 euros

Montant déjà utilisé : 48 958,54 euros
Affectation proposée : 2 000 euros
Reste disponible : 0,38 euro

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
Chahuts	Aide au fonctionnement de l'association	2 000
TOTAL		**2 000**

QUARTIER BORDEAUX SUD
Crédit 2014 : 55 000 euros
Report 2013 : 0 euro
Total disponible : 55 000 euros

Montant déjà utilisé : 54 500 euros
Affectation proposée : 500 euros
Reste disponible : 0 euro

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
La Tribale Démarche	Participation à l'organisation de la fête de quartier "Du coeur à la rue".	500
TOTAL		**500**

QUARTIER CAUDERAN
Crédit 2014 : 51 500 euros
Report 2013 : 0 euro
Total disponible : 51 500 euros

Montant déjà utilisé : 48 246,15 euros
Affectation proposée : 2 200 euros
Reste disponible : 1 053,85 euros

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
Maison de retraite la Cheneraie	Participation à l'organisation d'un concert dans le cadre de la semaine bleue.	200
Association des Commerçants et Artisans du quartier Stehelin	Aide à l'organisation du marché de Noël du quartier Stehelin place Eugène Gauthier.	2 000
TOTAL		**2 200**

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser l'ensemble des subventions et procéder aux transferts financiers nécessaires,
- signer, lorsque cela est nécessaire, les avenants aux conventions initiales avec les associations bénéficiaires.

ADOPTE A LA MAJORITE
VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE
VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

M. FLORIAN. -

Fonds d'Intervention Local 2014. Affectation de subventions. C'est un procédé que l'on connaît bien.

M. LE MAIRE. -

M. GUENRO

M. GUENRO. -

Monsieur le Maire, chers collègues, une question rapide sur le quartier de Bordeaux Centre.

Comment peut-on expliquer que près de 30% de la somme allouée au FIL 2014 soit sans attribution en fin d'année ?

De la même manière nous constatons sur d'autres quartiers des sommes non attribuées qui se reportent d'année en année.

En contradiction avec la réalité des besoins associatifs locaux nous voterons donc contre cette délibération.

M. LE MAIRE. -

Merci. Y a-t-il d'autres votes contre ?

Des abstentions ?

Merci.